L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1067 - VENDREDI 25 JUIN 2010 2 €

ISSN 1776-0224



FAITES DES ÉCONOMIES

FAITES PRÉPARER VOS SEMENCES PAR UN PROFESSIONNEL

Qualité
Garantie d'approvisionnement
Choix des traitements

EFC SEMENCES
5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01
email: jlcourtot@aol.com

Sommaire



Photo: Réussir

Convois agricoles
Attention à la réglementation ! *p.13*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Chambre d'agriculture: Tour d'horizon agricole dans le Châtillonnais

P 05 **Actualités** Nièvre
En route vers le comice de Montsauche

P 06 **Actualités** Yonne
Cialyn: Collecte en baisse, abattages en hausse

P 07 **Actualités** Bourgogne
FRCuma Bourgogne: Sur tous les fronts des économies d'énergie

P 08 **Vie syndicale**
PAC 2013: Explication de texte sur la contribution de la FNSEA

P 10 **Vie des OPA**
Formation continue: Les comités Vivéa Bourgogne en action et réflexion

P 11 **Développement local**
Préservation des ressources en eau: «Exemplaire, mais pas à refaire»

P 12 Filières **Cultures**
Essais grandes cultures: L'union fait la force

P 13 Filières **Viticulture**
Chablis : 2009, "un exercice compliqué !"

P 14 Filières **Élevage**
Marché de Corbigny: La baisse des ventes plombe le résultat

Encarté avec cette édition: Mailing Talant Pneus

Dossier spécial

MOISSONNEUSES-BATTEUSES



Menue paille de l'énergie à revendre

De plus en plus d'agriculteurs et d'entrepreneurs équipent leur moissonneuse-batteuse d'une trémie récupérant la menue paille en sortie de grilles. Autrefois, rejetée au champ, cette matière première présente de nombreux atouts, notamment énergétiques et écologiques.

Broyer efficacement, même avec une grande largeur de coupe

À partir d'une dizaine de mètres, les broyeurs "conventionnels" ne suffisent plus à broyer et répartir la paille de façon homogène, cependant des solutions existent.

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



RP 435 • V 160 • RP 505 • RP 535
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
sur machines en stock
DEMANDEZ UNE DÉMO

* Sous réserves d'acceptation du dossier

www.lely.com
innovators in agriculture

Le Moulin Mobile
Moulin d'Arc sur Tille
Fondé en 1919



FABRICATION d'aliments à la ferme
Un aliment complet à moindre coût

NOUVELLE USINE MOBILE
Entre 20 et 26 € HT/tonne

EFC SEMENCES Agnès et Jean-Louis Courtot
5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01 jlcourtot@aol.com

l'Agenda

Côte d'Or

Dates des collectes des EVPP et plastiques

JFB Appro, EVPP : EVPP : **13 et 14 septembre** - EVPP : **15 et 16 novembre** - PPNU permanents tous les mercredis matins - Plastiques agricoles : début 2011 - Coopérative Bourgogne du Sud, PB Régnier et Soufflet Vigne : toute l'année.

Réunions de mise en place de Groupements d'employeurs

La FDSEA vous invite à réfléchir sur la mutualisation de vos besoins de main d'œuvre et la création d'emplois partagés.
Le **29 juin** à 14h30, à la Maison Familiale de Grandchamps

Assemblée générale de l'école en herbe le 30 juin

Le réseau Ecole en herbe tiendra son assemblée générale annuelle le **mercredi 30 juin** à Noiron-sur-Bèze. Le rendez-vous est donnée à 17h chez Sabine Trésillard. Au programme : de 17h à 18h30 : assemblée générale (bilan d'activité pour la campagne et perspectives, intervention de madame Subra, professeur de college en SVT, sur le thème : Accueillir des 6èmes sur mon exploitation, pourquoi pas ?, échanges d'expériences, débat et définition des projets à venir.
A partir de 18h30 : visite de l'exploitation de Sabine Trésillard dans le cadre de l'accueil de scolaires

Assemblée générale des irrigants lundi

Le syndicat des irrigants de la Côte d'Or organise son assemblée générale ce **lundi 28 juin** à la salle du canal à l'ancienne sucrerie de Bourgogne. Le rendez-vous est donnée à 9h00. Au programme : rapport financier, rapport moral, renouvellement au tiers du Conseil d'administration, présentation des stratégies des syndicats de bassin quant à la gestion de l'eau pour l'agriculture, questions diverses. Visite des travaux en cours de l'ASA de la Bièvre en fin de réunion.

«Le Bleu dans l'Art de la Table» à Arnay-le-Duc

Depuis 1981, la Maison Régionale des Arts de la Table, installée dans les anciens hospices Saint-Pierre (17ème siècle), ouvre ses portes pour une exposition de 7 mois organisée autour des éléments essentiels de l'art de vivre : l'alimentation, la gastronomie, la gourmandises... et les arts de la table...
Jusqu'au 11 novembre, «Le Bleu dans l'Art de la Table» est proposé aux visiteurs. Selon l'historien, Michel Pastureau, «les Grecs et les Romains n'appréciaient pas la couleur bleue et la jugeaient désagréable à l'oeil, pensant même que c'était une «couleur barbare». Par contre, aujourd'hui, et partout en Europe, le bleu est la couleur préférée (devant le rouge et le vert), qui n'a cessé de monter en puissance au cours des siècles pour connaître un véritable triomphe à l'époque contemporaine.
Dans le cadre prestigieux de la Maison Régionale des Arts de la Table, des pièces d'exception du 18ème siècle à nos jours, issues de collections privées, de musées (Sarreguemines, Chalon-sur-Saône, Autun, Bordeaux, Gien, Charolles...), de manufactures diverses et d'horizons différents (Limoges, Biot, Nevers, Delft, Arras, Longwy, St Uze....) sont exposées suivant une scénographie originale mettant en évidence la couleur bleue dans tous ses états, dans toutes les matières : faïence, porcelaine, grès, verre, tissu.... dans toutes les formes : plats, assiettes, services divers à thé, à café, services de verres, linge et décorations de table....
La Maison Régionale des Arts de la Table est ouverte 7/7 jours du 9 avril au 11 novembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tarifs : adulte 5,50€, enfant (8 à 14 ans) 4,50€, gratuit jusqu'à 8 ans, groupe 4,50€.
Visites privées et visites guidées possibles.
Possibilité de dégustations et d'achat divers.

Journée châtillonnaises ce week-end

La race brune, avec son concours inter-régional et sa vente aux enchères, sera une nouvelle fois en haut de l'affiche des journées châtillonnaises ce week-end. **Samedi 26 juin**
10h00 : présentation et accueil des pays étrangers, 10h30 : concours génisses, 11h00 : prix de championnat génisse, 11h15 : élection de la miss BGS 2009, meilleure primipare issue des taureaux français de BGS, 11h30 : visite officielle et pause repas, 13heures : concours vaches en lactation, 15h00 : meilleure mamelle espoir, 15h15 : championne espoir et réserve espoir (parmi les 1ères et 2èmes de section), 16h15 : meilleure mamelle adulte, 16h30 : championne adulte et réserve adulte (parmi les 1ères et 2èmes de section), 16h45 : meilleures fromagères (sur une lactation 305 jours et sur la carrière), 17h00 : prix d'élevage (3 vaches par élevage), classement des lots à l'extérieur puis retour des 3 meilleurs lots sous le chapiteau, 17h30 : traite, 20h30 : repas des éleveurs.
Dimanche 27 juin
9h30 : présentation des génisses par les enfants, 10h00 : challenge des meilleurs jeunes présentateurs (12-21 ans), 10h30 : présentation des vaches du schéma de sélection BGS Création
11h00 : lots de descendances de testage, repas de midi, 14h00 : défilé des championnes, vente aux enchères et remise des 3 prix de la ville offerts par la ville de Châtillon-sur-Seine, après 17h00 : départ des animaux, visite de descendances en élevage.

Nièvre

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne vous informe

Site de la Nièvre vous informe :
A compter du **1er Juillet** la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, site de la Nièvre, emménage dans ses nouveaux locaux situés : 5 Av. Colbert 58000 Nevers
Pour permettre les opérations de déménagement, les Services de la Caisse et l'accueil du public seront fermés les :**25 juin** après-midi, **28, 29 et 30 juin** toute la journée. Le public sera accueilli sur le nouveau site à compter du **1er juillet** aux horaires habituels. Les coordonnées téléphoniques et l'adresse postale sont inchangées :
Caisse Régionale MSA de Bourgogne Site de la Nièvre 14 rue Félix Trutat 21046 Dijon Cedex

Assemblée générale du CERD

Le Centre d'études et de ressources sur la diversification (CERD) tiendra son assemblée générale le **25 juin**, à partir de 9h30 à la salle des fêtes de Poil.

Nièvre 2021

Le Conseil général de la Nièvre organise une rencontre citoyenne autour du projet Nièvre 2021, **lundi 28 juin** à partir de 18h30 à la salle des fêtes de la mairie de Clamecy. Première d'une série à venir, cette réunion sera l'occasion pour le président Marcel Charmant et le vice-président Patrice Joly, de présenter au public cette démarche, lancée il y a un an par les élus du Département et leurs partenaires et de poursuivre la réflexion autour de six ateliers thématiques: -consommer autrement (produits locaux, agriculture biologique, modes d'achat, restauration collective, prévention des déchets...), - travailler et produire autrement (économie locale, épargne locale, cessation-reprise, coopération, insertion, nouveaux métiers...), - se déplacer autrement (transports en commun, co-voiturage, autres transports alternatifs, alternatives aux déplacements...), - habiter autrement (offre de logement, éco-habitat, précarité énergétique, urbanisme...), - vivre ensemble autrement (liens sociaux, liens intergénérationnels, solidarité...), - s'informer et se cultiver autrement (accès à la culture et à la connaissance, accès à l'éducation, gouvernance locale...). « Ensemble, inventons demain » et « une ambition pour tous les Nivernais » sont les maîtres mots de ce projet qui se décline en trois étapes: le diagnostic, les orientations et les actions. Chaque citoyen est donc invité à venir faire partager ses préoccupations quotidiennes et locales et de faire part de ses voeux pour ce que sera la Nièvre en 2021.

Yonne

Assemblée générale Section des Anciens Exploitants

L'assemblée générale de la Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne aura lieu **lundi 5 juillet**, à 9h, au lycée la Brosse à Venoy.
Au programme : Rapports d'activité par Marcel Huré, vice-président et Elisabeth Pathier, secrétaire générale adjointe - Rapport moral par Jean-Marie Sapin, président et Josiane Charpentier, membre du bureau. Interventions de Jean-Paul Bizien, secrétaire général de la Section Nationale des Anciens Exploitants et des personnalités.
Questions, débats, présentation et vote de la motion
Renseignements auprès de Martine Nigon
au 03 86 49 48 20

Marchés à la ferme

Reprise des traditionnels marchés à la ferme dans le cadre du réseau « Bienvenue à la ferme », avec cette semaine :
Vendredi 25 juin : chez la famille Boname, éleveurs de poulets de plein air à Villiers-sur-Tholon de 15h à 20h. Tél 03 86 63 44 45 - **Samedi 26 juin :** chez Didier Bonnemain, apiculteur à « la Croix Blanche » à Montacher-Villegardin, de 15h à 20h. Tél 03 86 97 56 04. Au menu : foies gras et magrets, fromages, miels, fruits et légumes, viandes, vins, cidres, poulets confitures etc…

« Choisir un contrat »

Formation d'une journée, **mardi 29 juin**, de 9h à 17h 30, au siège de la FDSEA, 37 rue de la Maladière à Auxerre, sur le thème « choisir un contrat ». De l'embauche à la fin du contrat, les éléments indispensables à connaître pour piloter la relation du contrat de travail avec les salariés (CDD ou CDI, période d'essai, annualisation, durée maximale du temps de travail, TESA, heures supplémentaires, congés payés, affichages obligatoires).
Rens. et inscriptions : tél 03 86 49 48 10

Foire aux ânes

La 15ème « foire aux ânes et vide-greniers » de Savigny-en-Terre-Plaine se déroulera **dimanche 4 juillet**. Au programme de cette manifestation champêtre réunissant 200 animaux venus de plusieurs départements : présentation de différentes races, animations enfants, promenade, vide grenier et marché paysan…

« Rupture du contrat de travail »

Formation sur le thème « Bien mener la procédure de rupture du contrat de travail », **jeudi 8 juillet**, de 9h à 17h30, au siège de la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre.
Parmi les points abordés : choix de la rupture, procédure à respecter, calcul de l'indemnité de licenciement, documents à remettre au salarié, indemnité compensatrice de congés payés…
Intervenant : Guillaume Gaugain, juriste à la FDSEA de l'Yonne. Rens. et inscriptions : tél 03 86 49 48 10

Cavalcade de Bleury

La 82ème cavalcade de Bleury aura lieu s**amedi 3 et dimanche 4 juillet**. Au programme : Dîner spectacle cabaret le samedi sur réservation (tél 03 86 47 07 23). Le dimanche, à partir de 14h : défilé de chars fleuris, présentation de Miss Bleury 2010, spectacle sur podium, apéro concert, bal gratuit, restauration sur place, fête foraine, feu d'artifice…

Ailleurs **aussi...**

Fest'ia à Meillard dans l'Allier

Le Festival insémination avenir charolais se déroulera le 25 juin au Centre d'élevage de l'Allier La Roche-Meillard, à partir de 10h. Avec 100 animaux en présentation, c'est l'événement génétique et économique Charolais, en partenariat avec le Conseil général de l'Allier, du Puy-de-Dôme, la Chambre d'agriculture de l'Allier, les CER et Bovins Croissance et tous les groupements dont Global-Gecsel, Sicagieb et Socaviac.

à suivre

Révolte des éleveurs

Blocage des cotations entrée abattoirs

Une tension extrême sur le marché bovin viande, en particulier sur le jeune bovin, inquiète au plus haut point les responsables de la Fédération nationale bovine (FNB), qui dénoncent une nouvelle dégradation sur les cotations entrée abattoirs. Il y a plusieurs mois, en avril 2010, les sections bovines alertaient les Pouvoirs publics et les opérateurs de la filière bovine sur le dérapage en matière de cotations. Ainsi, en Bourgogne le 7 avril 2010, une délégation de la Fédération régionale bovine (FRB), conduite par le secrétaire général Emmanuel Bernard, s'est invitée à la séance de cotations à St Christophe en Brionnais. Il s'agissait de dénoncer les méthodes de cotations et leurs conséquences sur les prix retenus par les GMS lors de leurs transactions avec leurs fournisseurs. C'est en fait l'éleveur qui paie ces dysfonctionnements et se retrouve avec des cours très inférieurs à ce qu'ils devraient être.

En dépit d'une conjoncture économique pas très favorable, la FNB souligne:

- Le niveau très bas des cotations par rapport aux coûts de production des éleveurs et leur tendance actuelle à la baisse, particulièrement en jeunes bovins, ne sont pas cohérents dans un marché national et européen où rien ne justifie une telle évolution.
- Les abattages en femelles sont désormais plus réduits, avec des réformes ralenties par rapport aux périodes précédentes, en mâles les disponibilités sont en voie de réduction en raison notamment du déficit de naissances dû à la FCO, et les importations de l'Union européenne, en provenance des pays-tiers demeurent toujours largement inférieures à ce qu'elles étaient avant la procédure d'agrément des fermes brésiliennes. Il s'agit là d'un dérapage qui, à ce jour, exaspère les responsables qui ont montré, lors de la séance* de cotations Bourgogne du 22 juin 2010, leur opposition, qui se traduit par la demande de suspension des cotations. Ce nouvel incident intervient alors que les éleveurs de maigres s'interrogent sur les conséquences d'une telle situation sur le marché de maigre à l'automne 2010.

Les représentants FNB à la cotation Bourgogne sont Emmanuel Bernard (58), Didier Vaizant (71) et Seguin (25). **FRB**

Campagne laitière 2009/2010

Une sous-réalisation record

Selon Agreste conjoncture, la France a terminé la campagne laitière 2009/2010 par une sous réalisation record. Elle aurait dépassé 1,7 million de tonnes, hors réévaluation du quota de 1% gelé par la France). Du jamais vu depuis l'instauration des quotas laitiers en 1984. Dans les autres pays de l'Union européenne, l'évolution de la conjoncture laitière a été plus contrastée car les éleveurs ont réagi différemment à la crise du lait. Certains comme en Allemagne, au Danemark ou encore aux Pays-Bas ont compensé le manque à gagner dû à la baisse des prix en augmentant les livraisons. D'autres comme la France et l'Irlande ont freiné la collecte pour tenter de se rattraper sur les prix. Quant au début de la campagne 2010/2011, elle démarre mollement. Selon les sondages hebdomadaires de FranceAgriMer, la collecte laitière du mois d'avril serait en retrait de 1,7% par rapport à avril 2010.

Irrigation Les OPA alertent Borloo

A la veille de campagne d'irrigation, La FNSEA, l'APCA et les Irrigants de France s'inquiètent de plus en plus de la politique mise en œuvre par les Pouvoirs publics en matière de gestion de l'eau. Dans toute la France, le constat d'une vision dogmatique et restrictive de la gestion de l'eau par les administrations locales prévaut, observent ces trois organisations. C'est la raison pour laquelle, elles ont décidé d'interpeller le ministre de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo et le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire sur les difficultés de plus en plus nombreuses que rencontrent les agriculteurs sur le terrain. Dans un courrier commun elles sollicitent *«une réponse claire sur l'avenir de leur production»*, avant de présenter leurs propositions et de solliciter un rendez-vous.

en chiffres

- 20%

C'est le niveau du repli en volume des ventes de produits phytosanitaires. Après deux années de hausse, le chiffre d'affaires des industriels du secteur a diminué de 3% en 2009, pour se situer à 2,016 milliards d'euros. Tous les produits ne sont pas logés à la même enseigne : les ventes de fongicides et d'insecticides ont augmenté, tandis que les herbicides, les traitements des semences, les régulateurs de croissance et les antilimaces, sont en recul. Selon l'Union des Industries pour la protection des plantes (UIPP)cette tendance s'explique à la fois par des facteurs conjoncturels (faible pression parasitaire en 2009) et par des raisons économiques, les agriculteurs en pleine crise choisissant de faire des économies pour passer le cap.

en lettres

"Aujourd'hui, les techniques d'irrigation en France ne sont pas performantes, il faut davantage économiser l'eau en agriculture plutôt qu'en augmenter l'offre"

a estimé Frédéric Thibergien, lors de la présentation au Sénat du rapport du Conseil d'État sur "L'eau et son droit" dont il est l'un des auteurs. Le Conseil d'État appelle à une meilleure application du principe pollueur/payeur, pour le secteur agricole notamment. Ce rapport devrait créer quelques remous, alors que les débats sur l'eau -entre création de ressources ou gestion de la pénurie- sont loin d'être tranchés. Illustration du débat : pour le directeur de l'Office international de l'eau, "l'eau facile, c'est fini, il faudra s'adapter", tandis que d'autres encouragent "à créer de nouvelles ressources" plutôt qu'à "serrer la vis".

L'info de la semaine

Réforme de la PAC

Comment le Parlement européen voit l'après 2013

Un rapport voté à Strasbourg préconise le maintien du budget de la Pac au moins à son niveau de 2013

Dans un rapport voté le 15 juin à Strasbourg, la commission de l'agriculture du Parlement européen préconise, pour l'avenir, le maintien du budget de la Pac au moins à son niveau de 2013 et s'oppose à toute renationalisation de cette politique. Elle plaide pour des aides directes plus équitables, sur la base de critères objectifs, pour des outils permettant de gérer les risques et les crises et d'éviter les surproductions.

Sécurité alimentaire, lutte contre le changement climatique, énergies renouvelables, gestion de l'eau, biodiversité… : pour que les agriculteurs procurent ces services à la société, le budget de la Pac doit *«être au moins maintenu»* à son niveau de 2013 au cours de la prochaine période de financement de l'UE, explique la commission de l'agriculture du Parlement européen. Le rapport, qui sera soumis en juillet à la session plénière, souligne aussi que cette politique commune ne doit pas être *«renationalisée»* et que les paiements directs aux agriculteurs doivent être intégralement financés par le budget communautaire, afin d'éviter tout cofinancement national qui mettrait à mal le marché intérieur.

La commission parlementaire plaide toutefois pour *«une distribution équitable des paiements de la Pac à la fois dans les nouveaux et anciens Etats membres»*.

Les députés considèrent aussi que le niveau de ces paiements doit être maintenu, pour éviter des conséquences négatives pour le producteur et le consommateur, et qu'une période transitoire doit être ménagée afin de permettre aux agriculteurs de s'adapter aux changements du mode de calcul.

Des outils pour faire face aux crises

Stockage public et privé, intervention… : la commission de l'agriculture du Parlement européen est également favorable à un filet de sécurité pour faire face aux soubresauts du marché, aux épisodes d'extrême volatilité des prix en particulier, ce mécanisme devant, selon elle, être soutenu par des instruments destinés spécifiquement à améliorer la stabilité des prix. Mais ils estiment aussi que, pour éviter les crises liées à une surproduction, certains outils spécifiques de gestion des capacités de production devraient être maintenus.

Compétitivité

Selon la commission parlementaire, les agriculteurs doivent être récompensés pour les normes élevées de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement, de couverture sociale et de bien-être animal qu'ils doivent respecter. Et les importations en provenance des pays tiers devraient être soumises aux mêmes critères, dans le respect des règles de l'OMC.

Maintenir les deux piliers

Enfin, la commission parlementaire se prononce pour le maintien des deux piliers actuels de la Pac, le soutien des marchés et des revenus et le développement rural, ce dernier devant rester un objectif essentiel de la politique agricole. Dans ce contexte, elle suggère de favoriser l'installation des jeunes grâce à des prêts pour les investissements à des conditions favorables leur permettant de faire face aux coûts de démarrage et aux difficultés d'accès au crédit.

AGRA

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47



Poinçon-lès-Larrey

17 000 tonnes supplémentaires pour le silo

De 8000 tonnes, la capacité du silo de Poinçon-lès-Larrey, au nord de la Côte d'Or, vient de passer à 25 000 tonnes. Un agrandissement très attendu par les agriculteurs.



Pierre Virely (au centre), ancien président de la SCAC Sonogra et président d'honneur de Dijon Céréales, a participé à l'inauguration en compagnie, notamment, de Marc Patriat, Pierre Guez et Guy Jouanno.

L'inauguration du silo de Poinçon-lès-Larrey -nouvelle version- s'est déroulée la semaine dernière en présence de très nombreux adhérents de Dijon Céréales. La capacité supplémentaire de 17 000 tonnes marque la volonté de la coopérative d'apporter un service de proximité et de qualité. Après neuf mois de travaux, le silo sera opérationnel le 1er juillet avec une capacité totale de 25 000 tonnes. Poinçon-lès-Larrey va s'affirmer comme un site stratégique pour le nord du département. Le développement des capacités d'allotement et de tri vont faire gagner le site en autonomie à la moisson. Les difficultés de roulement entre les volumes de collecte et le calendrier des sorties vont disparaître. De 8 rotations annuelles, le rythme va passer à deux rotations. Lors de l'inauguration, le président Marc Patriat s'est satisfait de cette belle réalisation allant aboutir sur de meilleures performances du site. Le directeur Pierre Guez a traduit cette construction comme *«la volonté des producteurs et de la coopérative de produire, quand cela n'est pas forcément bien vu ailleurs»*. Avec cette extension, le silo va changer de catégorie. Le site passe d'installation *«soumise à déclaration»* à installation *«soumise à autorisation»*. Poinçon, dont 90% des expéditions se font par le train, sera une nouvelle porte d'entrée vers les marchés du sud de l'Europe grâce à un contrat de partenariat engagé avec Europorte (filiale de Véolia).

AG

Témoignage d'agriculteur

Yohan Guyard (commune de Balot) : *«Cet agrandissement, les agriculteurs le demandaient depuis longtemps. C'est une très bonne chose pour nous. Quand tout le monde déstockait en même temps au mois de janvier, le silo était souvent plein. Avec cet agrandissement, nous allons pouvoir faire dégager notre stockage à la ferme plus rapidement et sans coupure de temps. Ce sera beaucoup plus pratique».*



A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Chambre d'agriculture

Tour d'horizon agricole dans le Châtillonnais

La seconde session 2010 de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est déroulée vendredi à Baigneux-lès-Juifs. Un lieu en concordance avec plusieurs thèmes abordés.



Dominique Chambrette et Marc Frot ont signé une convention en faveur de l'agritourisme dans le Pays châtillonnais.

Lors de sa récente session, la Chambre d'agriculture a voulu donner des pistes de réflexion sur l'avenir des exploitations. La situation des exploitations céréalières et la méthanisation étaient à l'ordre du jour. François Roze, de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, a fait la présentation d'un exposé sur les exploitations spécialisées en céréales oléo-protéagineux. La Bourgogne se classe à la 14ème place sur les 29 régions européennes citées. Le critère pris en compte a été le revenu par UTA familiale. Il s'élève, en Bourgogne, à 21 600 euros. Une place bourguignonne *«pas si mauvaise que cela»* selon le président Dominique Chambrette mais *«encore très loin de certaines régions allemandes»* comme le Mecklembourg ou la Saxe qui sont au delà des 45 000€. Un déplacement des techniciens de la Chambre en Allemagne pourrait être envisagé pour *«aller chercher des pistes d'amélioration»*.

Partenariat avec le Conseil général

Un autre point fort de la réunion a été l'intervention de François Sauvadet, le président du Conseil général de Côte d'Or. L'accord cadre et son financement de 15 millions d'euros ont été présentés. *«Le Conseil général a pris l'engagement de continuer à soutenir fortement l'agriculture sur la période 2009-2013»* a annoncé François Sauvadet et ce, malgré les difficultés liées à la crise. Le défi du Conseil général est toujours de *«conforter une agriculture économiquement viable»*. Point intéressant développé par François Sauvadet: le développement des territoires avec une priorité donnée aux zones *«tuberculose»*. L'aménagement foncier va se faire selon une stratégie évitant les contacts entre animaux.

Développement de l'agritourisme

Une convention entre la communauté de communes du Pays Châtillonnais et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a été signée à Baigneux. Celle-ci aidera les agriculteurs du Châtillonnais souhaitant se *«diversifier»*. Avec l'arrivée du parc national, plusieurs paysans émettent le souhait de faire de la vente directe et d'accueillir le public au sein de leur ferme. La Chambre d'agriculture jouera un rôle d'animation.

Collaborations avec AgroSuP

En fin de réunion, une autre convention de partenariat a été signée entre la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et AgroSup Dijon, afin de *«favoriser les transferts d'expériences, renforcer les collaborations scientifiques et pédagogiques, conjuguer les actions pour faciliter l'accès des étudiants étrangers et permettre leur insertion dans l'agriculture bourguignonne»*. Derniers points abordés à cette session : la prochaine fête de l'agriculture aura lieu à Baigneux fin août et Jean-Noël Bazin, ancien président de l'ADTR, a reçu la médaille du Mérite agricole.

AURÉLIEN GENEST

En bref

Méthanisation : trois projets en Côte d'Or

Bertand Aucordonnier (Ademe) a présenté un exposé sur la méthanisation. Trois projets sont à l'étude en Côte d'Or : celui de l'usine de déshydratation de Baigneux, un autre à Créancey avec cinq exploitants intéressés et un dernier, tout récent, qui concerne une porcherie à proximité de Dijon. A Baigneux, rien est encore décidé et les réflexions vont toujours bon train. L'investissement conséquent du projet en est la cause. Un des principaux problèmes rencontrés est le manque de déchets et de substrats à méthaniser. Le fumier, il n'y en a que la moitié de l'année du fait des élevages allaitants. Il y a donc nécessité à trouver d'autres matières à mettre dans le digesteur. Des essais sur les cultures énergétiques sont réalisés mais mettre des cultures dans le système, c'est forcément augmenter le coût du processus. Pour Bertrand Aucordonnier, nul doute que la méthanisation a de l'avenir dans la région. Mais celle-ci a besoin d'exemples concrets sur lesquels s'appuyer et un coup de pouce de la part de l'État ferait du bien (en augmentant, par exemple le tarif de rachat de l'électricité produite).

inquiétudes *«à la pelle»*

Pascal Martens, président du GDS de Côte d'Or a indiqué que 45 foyers de tuberculose avaient été recensés dans le département, contre 17 l'an passé. Une inquiétante dépréciation des prix -infondée- a également été évoquée pour les animaux *«du 21»*. Fabrice Faivre, président de la FDSEA, s'est une nouvelle fois alarmé de l'application du bilan de Santé de la Pac. Le président est également intervenu sur le fauchage tardif de certains fossés, qui peuvent avoir des impacts négatifs sur les cultures. Le président des Jeunes agriculteurs, Antoine Daurelle, a ensuite mis en avant l'actuelle manifestation des JA sur la perte du foncier agricole au profit de l'urbanisation. D'après une source nationale, cette perte se chiffre,en France, à 24 mètres carrés par seconde. Fabrice Faivre, président de la FDSEA, Nathalie Mairet (administratrice FNPL) ont alerté sur un éventuel déclassement de l'axe Châtillon-Montmoyen qui pourrait éventuellement remettre en cause la collecte de lait : menace qui a été démentie par la sous-préfète de Montbard lors de cette réunion. Nicolas Michaud, représentant professionnel à la Chambre d'agriculture, s'est prononcé sur l'irrigation et a fait part de difficultés de financement de plusieurs ASA dans le département (Seurre et Fauverney).

En route vers le comice de Montsauche

Les élans d'un canton rural qui ne veut pas se laisser décliner

Comme tous les six ans, c'est le canton de Montsauche-les-Settons qui recevra le comice agricole, les 21 et 22 août prochains, dans ce coin du Haut-Morvan à la fois si isolé et si pittoresque. En dépit de la crise qui touche le monde agricole, une quarantaine de bénévoles, dont 10 agriculteurs, s'est constituée en comité d'organisation autour de Gilles Lemée. Un enjeu de «*survie*» pour une population fière de son terroir.



Pierre Bobin, Michel Loison, Alain Morizot, Gilles Lemée et Alexandre Mocellin sur la parcelle prêtée par Alain Leconte (propriétaire) et Martine Coquillon (locataire) qui accueillera le comice de Montsauche -les-Settons, les 21 et 22 août prochains.

Autour de la table, dans le café du village, on papote de l'élevage, des sapins de Noël, de plantes médicinales dans lesquelles se sont diversifiés quelques pionniers du cru et de tout ce qui fait encore la passion pour l'agriculture locale. Ces trois-là, Gilles Lemée, Pierre Bobin, Alexandre Mocellin, sont des survivants. Des défenseurs indécrottables de leur métier, de ce qui donne du sens à leur vie. Pourtant, le cœur n'y est pas vraiment. Pierre Bobin, l'éleveur président cantonal de la FDSEA constate que le monde agricole a changé, qu'il est devenu plus individualiste : «*Aujourd'hui, c'est chacun pour sa peau. Celui qui est en difficulté, on n'hésite pas à l'enfoncer. C'est paradoxal à un moment où l'on pourrait croire que la solidarité entre collègues jouerait à plein*».

L'ambiance est posée. Le canton de Montsauche-les-Settons compte encore 130 agriculteurs sur dix communes. Dans deux mois, il accueillera son fameux comice agricole qu'il organise avec cinq autres cantons morvandiaux, à tour de rôle, tous les ans. Et si en fait de comice, le programme laisse présager une faible participation des animaux le dimanche, l'occasion est trop belle pour promouvoir «*la survie du monde rural*». D'attirer l'attention sur des femmes et des hommes autant attachés à leurs métiers qu'au lien qui les unit au terroir, leur terroir...

40 bonnes volontés et une motivation commune

Gilles Lemée, l'éleveur de Saint-Agnan, a été désigné président du comité d'organisation : «*un gros événement qui repose sur un travail d'équipe*» assure l'intéressé. Ils sont déjà une quarantaine du canton, dont 10 agriculteurs, à se dévouer pour que tout soit prêt les 21 et 22 août prochains. Tous s'estiment détenteurs d'une part de cette réalité rurale que les difficultés économiques et sociales érodent mais qu'ils ne veulent pas voir disparaître. «*Nous sommes tous dans le même panier, la diminution du nombre des artisans et des commerçants c'est comme la disparition des exploitations*» justifie Pierre Bobin. Alain Morizot, maire adjoint de la commune qui vient d'entrer dans le café, acquiesce aux propos du responsable syndical. Alors les Morvandiaux se sont trouvés une martingale, une motivation commune. Le comice de Montsauche sera l'expression d'un élan, d'une volonté de rebond et d'une ruralité décomplexée. Une fête où chacun pourra afficher sa foi en son mode de vie et l'alternative qu'il constitue encore pour la société. «*A Paris, les gens ne se parlent pas, il leur faut 50 ans pour arriver chez nous et là, ils sont demandeurs de contacts avec nous sur un rythme plus convivial. Nous aussi*» sourit Pierre Bobin. La reconquête des territoires passerait pas l'arrivée de nouveaux résidents ? En tous cas, les forces vives de Montsauche sont mobilisées, le comice comme clin d'oeil d'un canton qui ne veut pas se laisser décliner.

Des raisons d'espérer

Trouver une parcelle en contrebas du village, gérer un budget de 30 000 euros, prévoir le gardiennage, les animations, la communication avant le comice : tout ça, les bénévoles de Gilles Lemée l'assument avec enthousiasme. Convaincus qu'ils sont par la justesse de leur message et la satisfaction de partager un élan. Fin août, ils espèrent attirer les Morvandiaux nombreux, bien sûr, mais aussi les estivants et les visiteurs de passage. «*Ce sera l'occasion de décompresser et de se retrouver entre gens qui s'apprécient par-delà les galères mais aussi d'entretenir l'image de l'agriculture vis-à-vis de nos voisins*» s'enthousiasme Alexandre Mocellin. Le jeune agriculteur s'est installé il y a deux ans et demi sur la commune de Saint-Brisson. Pour lui, participer à l'organisation du comice est une évidence, lui qui se retrouve le seul JA de sa commune. Faire passer le message aux autres ruraux, aux élus «*qui ne nous comprennent pas*», c'est déjà espérer : «*nous traversons une période très dure mais çà ne pourra aller que mieux*». Et Gille Lemée, en aîné bienvaillant, de conclure : «*le comice va bien se passer, je le sens*».

EMMANUEL COULOMBEIX

Chômeurs en fin de droits

Un plan «*rebond*» et une allocation mis en place par l'État

Lors du sommet social du 10 mai dernier, le Président de la République s'était engagé à accompagner les situations les plus préoccupantes en terme d'emploi. Un plan national de 700 millions d'euros pour les chômeurs qui arrivent en fin de droits en 2010 va concerner 1200 Nivernais cette année.

Parmi tout un arsenal de formations et d'aides aux entreprises, l'État a décidé de donner un coup de pouce à ceux des chômeurs qui connaissent les situations les plus délicates. Pas forcément les plus précaires puisque les mesures annoncées la semaine dernière ne concernent pas les bénéficiaires des dispositifs de solidarité que sont l'ASS et le RSA mais ceux qui, arrivant en fin de droit entre le 1er janvier et le 31 décembre, risquent d'être privés brutalement de tout revenu. A la préfecture de la Nièvre, on parle «*d'une aide exceptionnelle qui répond à une situation exceptionnelle liée à la crise sans précédent que nous traversons*». Selon Marie Denombret, la déléguée départementale de Pôle emploi, ce plan «*rebond*» concerne déjà 726 personnes dans le département, nombre qui pourrait croître jusqu'à 1 200 à la fin 2010, et 360 000 dans toute la France.

Allocation exceptionnelle de 460 euros

Concrètement, les futurs bénéficiaires ont déjà reçu un courrier de Pôle emploi les invitant à se faire connaître afin de fixer un rendez-vous avec leur conseiller. Lors de cet entretien, en attestant qu'ils ne bénéficient pas des minimas sociaux et en justifiant de leurs recherches actives, les chômeurs sans indemnisation se verront peut-être faire une proposition de reclassement. Officiellement, ils ne seront pas particulièrement prioritaires pour accéder aux offres mais, de fait, à compétences égales avec d'autres inscrits, ils seront orientés avec attention vers un éventuel recruteur ou une formation. Si tel n'était pas le cas, le conseiller de Pôle emploi pourra décider de leur attribuer une aide forfaitaire de 460 euros par mois durant un maximum de six mois. Les conditions de ressources sont établies à 2119, 60 euros maximum pour une personne seule ou 3 330,80 euros pour un couple. «*Il s'agit de donner un coup de pouce pour passer ce mauvais cap*» dit le préfet Nicolas Quillet, «*et encourager une démarche active de retour à l'emploi*». Les conseillers seront vigilants sur l'effort demandé et vérifieront mensuellement l'engagement des bénéficiaires.

+7,6% de chômeurs entre avril 2009 et avril 2010

Si l'unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Directe) de la Nièvre dispose de statistiques précises sur le marché de l'emploi, tous les partenaires du secteur s'accordent à dire qu'il est difficile «*d'interpréter les chiffres*». Jean-Michel Galland, son représentant dans la Nièvre, évoque une progression de 7,6% du nombre de demandeurs d'emploi entre janvier 2009 et janvier 2010, soit de 7 717 à 8 302. Les effets de la crise sont bien là dans le département, un peu plus que dans le reste de la Bourgogne. Et les signes de reprise tardent plus à s'y faire sentir. Si, depuis le début 2010, il n'y a pas eu de plan social dans la Nièvre, la Directe a enregistré 222 ruptures conventionnelles de contrat et 444 licenciements. Le secteur tertiaire, déjà peu développé dans le département, ne permet pas de compenser le malaise des TPE-PME de moins de 50 salariés qui, à elles seules concentrent 95% des licenciements économiques. Le tissu industriel a payé le plus fort tribut à la crise et la construction a beaucoup souffert. Quant à l'interim, qui frémit dans le reste de la région, il se traduit ici par une baisse du nombre de contrats conclus et une diminution de la durée des missions. Pour l'instant, les seuls qui ne risquent pas de manquer de travail, dans la Nièvre, ce sont les conseillers de Pôle emploi.

E.C.

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

UPVY

Une assemblée générale sous le signe de la communication

Synergies inter-filières et collectes de déchets : deux points majeurs évoqués lors de l'assemblée générale de l'Union des productions végétales du 8 juin dernier.

Principal dossier mené en 2009 pour l'UPVY : la participation à l'élaboration du projet du 4e programme d'action de la Directive Nitrates. Le travail collégial des organismes stockeurs permettant d'alerter les Pouvoirs publics sur la non adéquation des grandes lignes du projet initialement proposé avec les réalités du terrain. Si en 2009, une collecte départementale de films plastiques agricoles n'a pu avoir lieu, faute de la lisibilité des marchés, il est d'ores et déjà prévu de mettre en place cette année, sur le 2e semestre, une collecte de ce type. Côté bilan, si l'on constate de bons résultats pour la campagne 2008/2009, avec une collecte totale d'Emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) de 96 tonnes, il est à déplorer un taux de participation qui stagne voire, diminue légèrement. L'UPVY s'est donnée comme objectif d'améliorer ce chiffre en travaillant sur la mise en place de nouveaux outils de communication.

Par ailleurs, un travail en commun a été entamé avec les laiteries collectrices du département de l'Yonne, afin d'organiser une future collecte des bidons lessiviels. Peut-être un point de départ pour l'élaboration d'une synergie inter-filières en vue d'une dynamique de commercialisation départementale. ? Sujet incontournable dans le contexte de l'après PAC 2013.

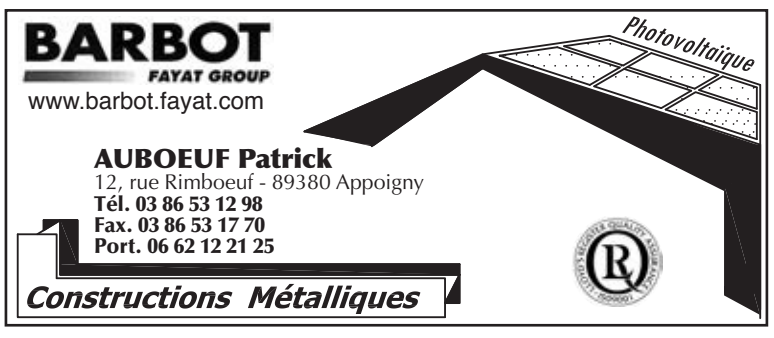
«Séduire les médias !»

Invité de l'assemblée générale, Gil Kressmann, directeur de *«Syntonie Communication»*, est intervenu sur le thème de la communication du milieu agricole avec les médias. Un constat : *«le divorce entre les deux parties est entamé»*. Ce n'est pas nouveau, mais le fossé s'accentue. Si du fait d'une hyper médiatisation, qu'elle soit écrite ou visuelle, les médias sont incontournables, le message véhiculé n'est pas toujours au diapason d'une agriculture performante et qui souhaiterait être reconnue en tant que telle. *«L'impératif de l'audience»* prenant le pas le plus souvent sur la réalité du terrain, notamment, dans les médias non spécialisés. *«Il faut considérer les journalistes comme des clients, les satisfaire, en connaissant leurs besoins en terme d'informations et de temps»*. Pour Gil Kressmann, ce message à l'attention du monde agricole : *«parlez avec un langage simple, montrez votre confiance en l'avenir, même si la conjoncture est difficile, soyez passionnés, en un mot, sachez séduire les médias !»* Le challenge est d'autant plus important, que si l'agriculture s'est développée sur une notion de *«maîtrise de la nature»*, la tendance actuelle serait plutôt à la *«sacralisation»*. Ce changement apparu à l'aube des années 70 n'a pas été perçu à sa juste dimension par le monde agricole, qui le paie aujourd'hui au niveau de la communication. Et ce, en dépit des efforts réalisés trop souvent méconnus.

D.B.



Arnaud Rondeau, président de l'UPVY, a rappelé toute l'importance des relations inter filières départementales.



Cialyn

Collecte en baisse, abattages en hausse

La coopérative de Migennes a vu son activité collecte diminuer de 1,6% en 2009. La baisse du cheptel laitier restant préoccupante pour le maintien de ses débouchés.

Conséquence d'une diminution de l'activité, couplée à une baisse des cours, le chiffre d'affaires de la Cialyn a baissé de 2,6% en 2009. Pour le directeur de l'entreprise, Gérard Bertrand : *«aujourd'hui, on se retrouve à peu près aux prix que le technocrate bruxellois avait prévu !»* L'activité totale régressant de 1,6%, avec une collecte de plus de 113.000 bovins et 40.000 ovins, équivalant à 110.371 UGB. La part des animaux engraissés diminue légèrement, pour atteindre près de 36% de la production. Si l'activité *«bovins gras»* continue à décroître, avec 40.000 têtes, la filière *«bovins maigres»* est en forte hausse avec près de 73 000 animaux et un marché à l'export représentant 67% des ventes. Principal client : l'Italie, qui capitalise à elle seule, 64% des ventes de bovins maigres. Les ventes en France étant essentiellement réalisées auprès des engraisseurs adhérents, pour 18%.

Conséquence d'une baisse de l'activité laitière, notamment dans l'Yonne, la filière *«veaux de huit jours»* voit pour sa part sa collecte totale diminuer de 3,6%. L'année 2009 enregistrant une remontée des cours (+12%), sans pour autant retrouver ceux des années 2003 à 2006. Après un exercice précédent en légère hausse du fait de la commercialisation de broutards conservés sur les exploitations pour cause de FCO, la production *«jeunes bovins»* est en forte baisse, avec un total de 12.781 têtes (-14,8%). A noter que depuis 3 ans, aucun nouvel atelier n'a été installé.

Vers un projet de développement de la filière ovine

Année record pour l'activité *«gros bovins viande»*, qui progresse de +4,2%, atteignant plus de 27 000 animaux abattus. Les apports de réformes laitières étant en baisse constante depuis plusieurs années, au bénéfice des vaches et génisses allaitantes. Le secteur ovin, avec plus de 40 000 têtes est en diminution, retombant au niveau de 2004, alors que dans le même temps, les cours ont augmenté en moyenne de 3%. En perspective, un projet de développement de la filière, rassemblant tous les intervenants en élevage et partenaires, notamment le groupement Alysé. Les investissements réalisés sur la chaîne d'abattage ovine à Migennes, contribuant au maintien d'un débouché régional. L'important, pour Gérard Bertrand, étant de *«répondre à une demande croissante d'agneaux filière qualité. Si on veut se battre contre le tout venant néo-zélandais, on est mort !»* A noter toutefois la difficulté pour la coopérative à être en *«auto approvisionnement»*, particulièrement en secteurs ovin et jeunes bovins viande.

DOMINIQUE BERNERD



Avec un total de 23.138 tonnes d'animaux abattus à Migennes, la Sicavyl a vu son activité augmenter de 3,3% en 2009.



Assemblée générale de la FRCuma Bourgogne

Sur tous les fronts des économies d'énergie

Le 18 juin, la FRCuma de Bourgogne a réuni ses adhérents en assemblée générale à la ferme du Lycée agricole Félix Kir, à Tart le Bas, en Côte d'Or. L'occasion de faire le point sur l'activité du réseau régional et la réorganisation engagée à l'échelle inter-régionale.

Le réseau Cuma se réorganise pour plus d'efficacité et pour améliorer la capacité de réponse aux besoins des adhérents. La mutualisation des moyens et des compétences mis au service de toutes les Cuma permet, en ces temps difficiles *«d'amortir les chocs et d'être moins fragiles»* comme le souligne Jean Conseil, président de la FRCuma de Bourgogne, en précisant qu'il s'agit d'apporter *«une dynamique supplémentaire au réseau»*. Le travail en cours sur la régionalisation *«doit renforcer la proximité»* et accroître la réactivité face à des besoins qui évoluent vite. Les quatre FDCuma et la FRCuma Bourgogne ont ainsi entamé un processus de régionalisation en décidant d'adhérer au RCNE (Réseau Cuma Nord-Est), échelon inter-régional qui assure le lien entre la Fédération nationale des Cuma et les Fédérations de proximité.



Jean Conseil (à gauche), président de la FRCuma Bourgogne, a rappelé les valeurs collectives qui sous-tendent l'action des Cuma : le soutien à l'économie des exploitations, le maintien du lien social et le lien au territoire.

Un réseau de compétences régionales

Evoluer, sans perdre son âme, telle semble être la devise d'un réseau qui oriente une grande partie de son activité sur l'amélioration des pratiques, la réduction des charges, l'organisation du travail et la gestion des besoins en main d'oeuvre. Autant de postes clés de l'économie des exploitations, qui impactent directement sur le revenu des agriculteurs.

L'activité de l'échelon régional du réseau Cuma répond ainsi aux besoins de l'échelon départemental en développant un réseau de compétences régionales pour le conseil en agroéquipement et environnement. Le conseiller machinisme, Franck Loriot, réalise des diagnostics techniques, des expertises et des évaluations de matériels en fonction des demandes des Cuma ou des agriculteurs. Elise Buègue, animatrice régionale, travaille sur les problématiques réseau et assure le conseil en agro-équipement et environnement. Les deux salariés de la FRCuma de Bourgogne contribuent ainsi à l'acquisition de références dans ces domaines. C'est une action fortement soutenue par le Conseil régional, qui participe largement au financement de nombreuses actions de la FRCuma.

La chasse au «gaspi»

En 2009, la FRCuma Bourgogne s'est positionnée en faveur des énergies renouvelables et plus particulièrement sur les aspects économies de carburant et biocarburant, menant des expérimentations, organisant des diagnostics de banc d'essai moteur et des actions de sensibilisation. 74 tracteurs ont été testés au banc d'essai moteur en Bourgogne, 22 en Saône et Loire, 23 en Côte d'Or, 27 dans l'Yonne et 2 dans la Nièvre. Ces tests permettent de vérifier le bon état mécanique du moteur et surtout de connaître ses plages de fonctionnement les plus économiques. Franck Loriot a mis en place un système de pesée sur le banc d'essai moteur, qui permet de mesurer plus précisément la consommation de certains moteurs.

Concernant les expérimentation et les essais sur la maîtrise des pollutions diffuses, la FRCuma participe activement au programme *«Plus d'agronomie, moins d'intrants»* qui réunit de nombreux partenaires techniques de Bourgogne et de Franche-Comté : Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, Lycées agricoles, DRAAF, SRAL, Fredon, Inra, Cetiom, Arvalis). Ce groupe travaille sur les solutions de désherbage alternatif et la FRCuma est chargée de la synthèse des références techniques et économiques acquises avec les outils utilisés sur les différentes plate-formes d'essais. Le Conseil régional a souhaité que le réseau Cuma bourguignon s'investisse encore plus dans l'acquisition de références en matière de désherbage mécanique, avec la mise en place d'un suivi d'essais implantés dans le réseau régional sur 3 ans. Trois Cuma sont impliquées dans l'expérimentation : la Cuma de la Colatre, dans la Nièvre, la Cuma de l'Union dans l'Yonne et la Cuma de Rougemont, en Côte d'Or.

La FRCuma Bourgogne participe également à la collecte et à la mise en place de références essentielles pour l'activité et l'économie des Cuma, en ce qui concerne les charges de mécanisation et le coût d'utilisation d'un grand nombre de matériels : le barème d'entraide, le Guide des prix de revient, le Guide des charges de mécanisation en viticulture.

ANNE-MARIE KLEIN

Repères

La Région Bourgogne comptait en 2009, 727 Cuma actives. Ces Cuma ont investi 12,7 millions d'euros, soit une hausse de 6,5% par rapport à 2008.

Département	Nièvre	S. et Loire	Côte d'Or	Yonne
Nombre de Cuma	99	274	250	105
Nombre d'adhérents	1 500	4 500	2 200	1 780
Nb Adhérents moyens/Cuma	15	16	10	23
CA moyen/Cuma	25 000 €	25 000 €	22 100 €	41 000 €
CA cumulé	2,5 M€	7 M€	4,86 M€	4,3 M€
Investissement moyen/Cuma	33 000 €	16 423 €	35 978 €	25 714 €

A noter

PPE
Dépôt des dossiers jusqu'au 9 juillet

Le Plan de Performance Énergétique (PPE), lancé en 2009, est une traduction concrète de l'objectif du Grenelle de l'environnement «visant à accroître la maîtrise énergétique des exploitations afin d'atteindre un taux de 30 % d'exploitations agricoles à faible dépendance énergétique d'ici 2013». En Bourgogne, il permet de financer sur le volet «exploitations agricoles» :
- les diagnostics énergétiques des exploitations agricoles,
- les investissements liés aux économies d'énergie (objet du présent appel à candidatures).

La réalisation d'un diagnostic énergétique de l'exploitation agricole est obligatoire pour accéder aux investissements. Ce dernier permet d'établir un état des lieux de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

La liste détaillée des investissements éligibles, les formulaires de demandes d'aide et les notices d'information sont disponibles sur les sites internet des DDT ainsi que sur demande, auprès du guichet unique à la DDT de votre département.

Le taux maximum d'aide est de 40% du montant éligible plafonné à 40 000 € (jusqu'à 150 000 € pour les Cuma). Ce taux est augmenté de 10 % pour les jeunes agriculteurs et de 10 % pour les exploitations situées en zone défavorisée.

Le montant des investissements matériels éligibles doit être au minimum de 2 000 €.

Un deuxième appel à candidatures au titre de l'année 2010 sera organisé dans le courant de l'automne.

Les dossiers devront être déposés au plus tard pour le 9 juillet auprès du guichet unique de la DDT de votre département :

• DDT Côte d'Or
- Frédéric Dury. Tel: 03 80 68 30 52 ; Fax : 03 80 68 30 31 ; frederic.dury@cote-dor.agriculture.gouv.fr
- Samuel Michaut. Tel : 03 80 68 30 26 ; Fax : 03 80 68 30 31 ; samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr

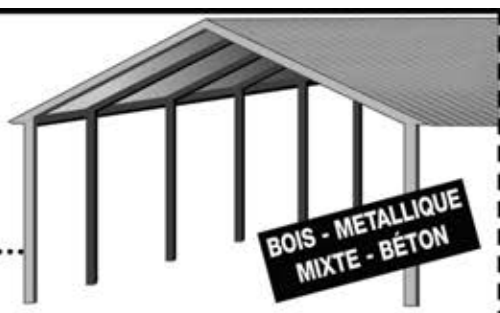
• DDT Nièvre
- Florence Pawela-Mugneret. Tel: 03 86 71 71 71 ; Fax : 03 86 71 52 99; florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr

• DDT Yonne
Bruno Dunis. Tel: 03 86 40 19 34; Fax : 03 86 40 19 49 ; bruno.dunis@yonne.gouv.fr

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

DPU 2010

Les modalités d'incorporation de la dotation 2010 sont connues

Début avril 2010, les agriculteurs ont fait l'objet d'une notification de l'administration leur précisant le montant des aides découplées (hors subrogations et éventuelles dotations des programmes réserves) au titre du bilan de santé de la PAC. Le montant retenu (le plus favorable sur les quatre années de référence 2005-2006-2007-2008) doit à terme intégrer le portefeuille de DPU des exploitants, majoré des éventuelles dotations supplémentaires liées aux demandes de subrogation et aux programmes réserves, pour un paiement de l'aide découplée au 1er décembre 2010. Depuis le 26 mai 2010, la circulaire précise les modalités d'incorporation de la dotation dans le portefeuille de DPU de l'exploitant. Ainsi, les règles d'incorporation suivantes s'appliqueront :
1. Dans un premier temps, des DPU seront créés pour couvrir les surfaces admissibles de l'exploitation aujourd'hui libres de DPU. Le montant des DPU créés sera égal au montant moyen des DPU détenus par l'exploitant, hors DPU spéciaux.
2. Si l'intégralité du montant à incorporer au portefeuille n'a pu l'être à l'issue de la première étape, les DPU normaux détenus en propriété par les exploitants seront revalorisés dans la limite de 5000 € par DPU.
3. Si l'intégralité du montant à incorporer n'a pu l'être à l'issue de ces deux premières étapes, des DPU *«particuliers - hors surfaces»* seront créés dan la limite de 5000 € par DPU. Ils seront activables sans surfaces, dans la limite du nombre de DPU normaux activés, et perdront leur caractère *«particuliers – hors surfaces»* pour devenir des DPU *«normaux»* dès l'instant où des hectares admissibles seront disponibles pour les activer.

S.L., FDSEA 58

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec la DDT 58 ou votre FDSEA au 03 86 93 40 92.

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE

Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement

La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

Olivier de Serres
Bourgogne Conseil régional
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE D'OR

Le CFPPA de Quetigny et la Chambre d'Agriculture organisent

Une matinée consacrée à l'information et au recrutement
LE JEUDI 1ER JUILLET 2010 À 8H45

Au CFPPA Olivier de Serres
21, boulevard Olivier de Serres - 21800 Quetigny

POUR LA FORMATION AGRICOLE *

Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) de niveau IV
Formation continue ou par apprentissage

* Formations financées et rémunérées par le Conseil Régional de Bourgogne selon la réglementation en vigueur. Autre financement possible: C.I.F.

Pour tout renseignement contactez-nous au
03 80 71 80 40 - C.F.P.P.A.
03 80 66 68 40 - Chambre d'Agriculture

C.F.P.P.A. 21, boulevard Olivier de Serres - BP 42 - 21801 Quetigny cedex
Fax 03 80 71 80 41 - Mel: cfppa.quetigny@educagri.fr

Fonds social européen

Chambre d'Agriculture 42, rue de Mulhouse - 21000 Dijon
Fax 03 80 68 66 49 - Mel: formation@cote-dor.chambagri.fr

PAC 2013

Explication de texte sur la contribution de la FNSEA

Réunis à Dijon, les responsables des FDSEA et FRSEA de Bourgogne et de Franche-Comté ont pris connaissance et débattu du texte d'orientation que la FNSEA apporte en contribution à la préparation de la nouvelle PAC d'après 2013.



La future PAC d'après 2013, vue de l'Europe ou vue des régions, n'a pas la même consistance... Les ajustements et les explications en sont d'autant plus importants.

C'est par la Bourgogne, et le Creps de Dijon, que la FNSEA a terminé sa tournée régionale et interrégionale de présentation d'un document d'orientation stratégique, destiné à la commission européenne, dans la perspective de l'après PAC 2013. D'ici la fin de l'année, on connaîtra les conclusions de la commission européenne. Le calendrier s'accélérant, la FNSEA a tenu à présenter sa contribution sans attendre et à la soumettre aux réflexions du réseau. Jean-Paul Bastian, vice-président de la FNSEA et Claude Soudé, directeur du service économie internationale, se sont ainsi livrés le 15 juin, à une explication de texte devant les présidents des FRSEA et des FDSEA de Bourgogne et de Franche-Comté.

Un texte très «politique»

L'un et l'autre ont particulièrement insisté sur «*le caractère très politique*» d'un texte affirmant «*des orientations générales*» destiné à servir de «*base de réflexion aux leaders politiques européens et nationaux*». Les remontées du terrain collectées lors des différentes réunions régionales et inter-régionales seront prises en compte avant l'approbation du document final lors du conseil d'administration de la FNSEA du 7 juillet.
Le caractère très «politique» du document abondamment commenté par Jean-Paul Bastian n'a pas échappé aux élus régionaux et départementaux, qui ont interpellé en ce sens les représentants de la FNSEA. Le vice-président du syndicat majoritaire a défendu «*l'obligation vis-à-vis de la commission européenne, de se positionner par rapport aux grands défis européens*». Dans une Europe à 27, aux situations agricoles extrêmement diversifiées, il faut que « *la France ait une position ouverte pour se ménager des alliances en fonction des circonstances*» et il est tout aussi nécessaire de «*laisser des marges de manoeuvre suffisantes permettant de s'adapter à l'évolution du contexte*» à partir de 2013.

Une nouvelle politique agricole

La première partie du texte d'orientation dresse donc le constat d'une agriculture européenne très diversifiée, qui assure la sécurité et l'indépendance alimentaire de 500 millions de consommateurs, d'une agriculture exportatrice, qui inscrit son action et ses ambitions dans le développement et la croissance durables. Les dimensions sociales, économiques et environnementales «*de ce secteur stratégique*» sont valorisées. Le texte affirme la nécessité de conserver «*les acquis originaux de l'agriculture française*», tout en «*définissant les axes d'une nouvelle politique agricole*».

Des DPU revus et corrigés

Cette nouvelle politique agricole repose sur plusieurs points fondamentaux que le texte détaille, en soulignant leur importance : la préférence communautaire, le maintien du budget à son niveau actuel, la définition d'outils de régulation et de gestion de crise réellement efficaces, des niveaux de DPU régionalisés, plus équitables et adaptés aux situations particulières, le gel de la conditionnalité à son niveau actuel et la disparition de la modulation qui affaiblit le premier pilier. Quant au 2ème pilier, il doit permettre, dans le cadre d'un co-financement des Etats, de rémunérer des services rendus à la collectivité, en plus des axes forts maintenus, comme l'installation, les compensations de handicaps naturels, l'accompagnement des politiques de développement rural «*dont l'agriculture reste la colonne vertébrale*». Point important, devant l'inefficacité des outils originels de gestion et de régulation des marchés et l'incapacité de l'Union européenne à garantir le revenu des producteurs et à réguler les marchés, le droit européen de la concurrence doit évoluer et les outils jouer pleinement leur rôle de prévention ou d'amortisseur quand la situation l'exige.
Les responsables syndicaux présents n'ont pas manqué d'exprimer leur perplexité face à un texte jugé trop politique et très éloigné des revendications et des attentes régionales. Yves Bonnot, président de la FRSEA Bourgogne a émis quelques inquiétudes quant au co-financement du 2ème pilier dans un contexte de déroute budgétaire d'une grande partie des pays européens.
Atout maître, dans la démonstration des responsables de la FNSEA : confrontées aux conséquences de la déstabilisation des marchés et à la crise agricole, la commission et les instances européennes semblent ébranlées dans leurs convictions ultra-libérales. C'est une brèche dans laquelle le syndicat compte s'engouffrer, afin de pousser ses arguments pour une «*PAC 2013 forte, efficiente et régulatrice*».

Anne-Marie Klein

FDSEA 89

Dernier Conseil avant moisson

PAC 2013 et récupération de la valeur ajoutée au menu des débats du Conseil d'administration de juin de la FDSEA de l'Yonne

Comment mettre en lumière l'emploi en milieu agricole ? Plusieurs actions vont être menées dans les prochains mois en ce sens, notamment une enquête départementale dans le cadre d'un dossier «*gestion prévisionnelle des emplois*», afin de valoriser les métiers de la filière. En perspective également : une étude de faisabilité sur la création d'un groupement d'employeurs au niveau départemental, ainsi qu'une formation en partenariat avec Pôle Emploi pour faire découvrir le métier d'agriculteur. Mais également une formation spécifique à la viticulture, en taille et en travaux de cave, pour permettre à des demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler immédiatement dans les vignes.

Sujet de fond de ce dernier Conseil avant moisson, la PAC 2013, avec une question à la clé : se dirige-t-on vers une régionalisation et l'abandon des référence historiques, ainsi que la création d'une aide unique à l'hectare, à l'image de ce qui existe en Allemagne ? Pour le président Letellier : «*l'abandon des références historiques, on n'y coupera pas ! Qu'au moins, ce soit étalé dans le temps, comme les retraites et que l'on conserve les enveloppes d'origine par pays, c'est fondamental !*» Quelle «*régionalisation*» pour demain ? Basée sur le découpage administratif que l'on connaît aujourd'hui, avec le risque d'une politique régionalisée, synonyme d'une PAC plus rurale qu'agricole ? Ou bien par le biais de régions restant à déterminer, en fonction de critères comme les zones défavorisées ou intermédiaires ? L'enjeu est d'autant plus important que l'abandon du découplage total paraît irréversible. Pour Gille Abry, président de la Chambre d'agriculture : «*plutôt que de se retrouver comme en 1992 au pied du mur, réfléchissons à comment aller tout de suite au découplage, à condition de réinventer en parallèle un lien entre la production et le complément des DPU*». Frédéric Blin, président de la section bovine faisant part de ses inquiétudes : «*selon l'Institut de l'élevage, en cas de découplage de la PMTVA, on perd un million de vaches sur les 4 millions existantes, le risque étant après de voir comme pour le mouton disparaître un peu plus d'outils !*». Cette remarque de Francis Letellier : «*Peut-on imposer aujourd'hui à un agriculteur d'avoir des vaches, uniquement parce qu'il a de l'herbe, au risque de le voir ne pas gagner sa vie ?*»

Comment récupérer la valeur ajoutée afin de sécuriser ses revenus ?

Un premier groupe de travail a entamé une réflexion sur la valeur ajoutée et les moyens de créer des mises en marché différentes de celle existantes. Si le projet chanvre, initié par la Chambre d'agriculture peut apporter un nouveau débouché pour les exploitations, d'autres pistes sont à l'étude, comme une relance de la filière ovine afin de pérenniser un outil industriel aujourd'hui largement sous-utilisé. La question est d'autant plus d'actualité que la filière broutards risque de pâtir de la restructuration de l'outil d'engraissement italien. Quid demain des broutards produits en Bourgogne ? Une réflexion est menée également sur des projets collectifs de méthanisation, afin d'assurer un débouché pour certaines productions comme l'herbe et le maïs et valoriser effluents et déchets végétaux. Pour y répondre, un groupe de travail sera créé d'ici cet hiver, avec pour mission, d'aller sur le terrain et de mener une étude autour de critères techniques, économiques ou environnementaux. L'objectif final de ces différents projets étant bien, au-delà d'une captation de valeur ajoutée, de sécuriser voir d'améliorer ses revenus sur l'exploitation.

Dominique Bernerd

▶ En bref

Paiement des primes bovines 2009

Dans une circulaire adressée aux sections bovines, datée du 18 juin, la FNB indique que le ministère de l'Agriculture , suite à ses demandes, a demandé à l'ASP la mise en paiement des soldes des primes ovines PAC 2009. (PMTVA, PAB). La FNB précise le niveau des stabilisateurs :

- PMTVA, stabilisateur financier de 1,50% (contre 1,01% en 2008)
- PAB gros bovins: stabilisateur financier de 11,48% (contre 7,67% en 2008)
- PAB veau : pas de stabilisateur (comme en 2008).

Toujours selon la fédération qui se réfère au ministère, les versements devraient être parvenus sur les comptes des éleveurs au début de cette semaine.

FDSEA 58

Les Anciens dressent le bilan

L'assemblée générale de la Section Départementale des Anciens Exploitants de la FDSEA 58 s'est tenue le 15 juin dernier, au cœur de la période de discussion nationale sur les retraites.

C'est au casino de Pougues les Eaux que près de 200 adhérents de la Section Départementale des Anciens Exploitants (SDAE) s'étaient donné rendez-vous le 15 juin dernier pour leur assemblée générale annuelle. Sous la houlette de Jean Monais, président de la SDAE, une assemblée générale de qualité s'est tenue avec pour fil conducteur le thème de la solidarité, ô combien de mise en période de réforme des retraites. Ainsi, toute au long de cette journée, les anciens exploitants ont pu témoigner des valeurs animant leurs combats syndicaux, de celle de l'engagement collectif à celle de la solidarité et de l'unité. Un engagement essentiel pour persévérer dans le travail accompli pour l'amélioration des pensions des retraités de l'agriculture.

Une approche ultra politicienne

Car «*soufrant d'une approche et d'une conduite extrêmement politique dans notre pays*» le dossier des retraites, et par définition le travail des anciens exploitants s'avère être extrêmement délicat. Jean Monais le rappela d'ailleurs lors de ses multiples interventions de la matinée. «*Belles paroles et promesses n'améliorent pas pour autant la situation des retraités agricoles*» qui, pris entre le marteau et l'enclume, subissent au quotidien les effets d'annonce des uns (mise en place du plan de revalorisation Fillon en 2008 par le gouvernement) et les considérations politiciennes des autres. De quoi exaspérer en clair, lorsque la situation sociale des familles agricoles, générée par les niveaux de pensions les plus faibles de notre pays, ne trouvent même pas écho dans les discours des différents responsables politiques nationaux depuis le début des discussions sur la réforme des retraites. Une exaspération d'ailleurs relayée par Paul Billonet, secrétaire général adjoint de la Section nationale des anciens exploitants, pour qui, malgré les désillusions, il est nécessaire de persévérer pour une véritable reconnaissance de la situation dramatique vécue par les retraités de l'agriculture dans notre pays. Et Jean Monais de conclure : «*Puisque le politique a la triste habitude de se saisir d'un dossier lorsque celui-ci fait polémique, peut-être nous devons nous d'adapter notre stratégie syndicale à cette nouvelle donne et de faire au quotidien la Une plutôt que de la subir. Ceci dans l'unité et la force du syndicalisme FNSEA/JA*».

Un moteur … la solidarité

Et pour illustrer les propos et la volonté affichée des anciens exploitants de continuer ce combat légitime, Frank West, humanitaire suisse, est venu présenter à l'assemblée les actions menées par son organisation en faveur des pays les plus démunis. Ancien trader, ayant œuvré pendant une quinzaine d'année au service d'une grande banque suisse, ce quinquagénaire est depuis près de quinze ans investi au sein d'une ONG humanitaire (Medair) et conduit de front trois projets de développement à Madagascar, au Congo et en Haïti.

Le premier vise à rénover une voie de chemin de fer malgache en piteux état et pourtant quasi seul corridor de développement économique pour les populations locales. Parmi celles-ci, les paysans, dont le revenu n'excède pas 0,50€ par jour. Grâce à leur engagement en 5 ans, 70 kilomètres de voie ferrée et de 27 locomotives (fret et transport de passagers) ont été rénovés.

Un projet de construction de transport ferroviaire urbain est également mené à Kinshasa, capitale de la république démocrate du Congo et ville de 8,5 millions d'habitants ne disposant aujourd'hui d'aucun moyen de transport en commun. Enfin, Frank West a présenté l'action menée en Haïti avec le projet de bâtir dans les prochaines années 1500 nouveaux logements pour les populations ayant subi le tremblement de terre du début d'année 2010.

Bref, au travers de son intervention Frank West insista sur les valeurs de solidarité nécessaires à la conduite de tout combat, de tout projet, et félicita les anciens exploitants pour les vertus dont ils font preuve au quotidien. De quoi se regonfler pour la suite des évènements …

S.L – FDSEA 58



Formation continue

Les comités Vivéa Bourgogne en action et réflexion

Réunis au Pôle agricole de Créancey (21), les comités Vivéa des quatre départements de Bourgogne ont planché sur le nouveau plan stratégique triennal. En ligne de mire : la définition de la politique régionale de formation professionnelle continue pour tous *«les entrepreneurs du vivant»*.

Vivéa ne se contente pas de financer les actions de formation, elle oriente aussi la politique de formation professionnelle continue. A ce titre, l'organisation, qui accompagne le développement des compétences des exploitants agricoles tout au long de leur vie, vient de se doter d'un plan stratégique national pour les années 2010 à 2012. Cette première étape franchie et le cadre d'action déterminé et décliné en objectifs, en actions et en moyens, c'était au tour des comités régionaux et départementaux de définir leur plan d'action à moyen terme et les axes prioritaires de leur intervention.

Mettre en adéquation l'offre et la demande

Les comités départementaux des quatre départements de Bourgogne se sont ainsi retrouvés au Pôle agricole de Créancey, pour un séminaire d'une journée, le 14 juin dernier. Une journée bien remplie qui a donné lieu à un bilan de l'activité des comités en Bourgogne, un rappel des évolutions en cours et une série de tours de table, afin que chaque comité apporte sa contribution au plan de développement de la formation professionnelle continue en Bourgogne.
La volonté constante de mise en adéquation de l'offre avec les besoins exprimés se manifestent au travers de formations particulièrement ciblées, comme les formations Gamma, qui ont intéressé depuis octobre 2009 plus de 400 viticulteurs et 130 dossiers collectifs. Des études de besoins pour les paysagistes ou le monde du cheval, ont aussi été menées en partenariat avec les organisations représentatives de ces secteurs.

Un rôle moteur

Dans le cadre du nouveau plan stratégique triennal (PST), les comités Vivéa confortent leur rôle moteur. Le nouveau plan définit une démarche stratégique, des priorités et marque une évolution dans la gestion. Sont ainsi introduits la globalisation des financements, l'achat de formation et l'appel d'offre permanent. Quatre compétences prioritaires ressortent : la stratégie et le pilotage d'entreprise, le volet économique, le volet environnemental et le volet social du développement durable. C'est sur ces bases que les comités départementaux se sont réunis pour travailler à la définition du plan de développement de la formation professionnelle continue en Bourgogne.
Les comités se sont entendus sur la nécessité de communiquer plus largement sur l'offre de formation à la fois vers les organismes de formation et vers les bénéficiaires de cette offre. Ils ont aussi relevé la nécessité de mieux coordonner cette offre pour éviter les doublons et les annulations. Ils ont ensuite travaillé sur les objectifs et les contenus des formations, avec le même souci de faire coller l'offre à la demande et d'adapter les choix de formation aux évolutions structurelles de l'agriculture.
L'appel d'offre permanent initié par le PST doit se mettre en place au plus tard au début 2011 dans chaque département. Il s'articule autour de quatre compétences prioritaires déjà citées, et intègre Certiphyto, l'amélioration de la technicité, le renouvellement des générations et l'évolution des parcours professionnels. Des priorités auxquelles les centres de formation doivent répondre pour être retenus. Ce sont autant d'enjeux pour l'agriculture et de défis à relever pour les agriculteurs, qui nécessitent des formations adaptés et innovantes. Sur ces bases, chaque comité départemental Vivéa définira une fois par an ses priorités et allouera des enveloppes financières à chacun des projets de formation.

ANNE-MARIE KLEIN



La journée fut studieuse et très participative pour les membres des comités départementaux de Vivéa Bourgogne.

Repères

En 2009, Vivéa Bourgogne a reçu favorablement un millier de dossiers de formation, dont un peu plus de la moitié (580) ont été réalisés.
829 000 euros ont été versés (dont 70 000 au titre de cofinancements) et 3591 stagiaires ont été accompagnés sur des formations de deux jours en moyenne.
En 2010, les formations environnementales ont été particulièrement soutenues par le Feader : les financements ont doublé avec une gratuité pour les stagiaires. 180 formations à l'environnement ont été financées (dont 114 Certiphyto) pour une enveloppe européenne de 235 000 euros.

Caisse régionale MSA de Bourgogne

Inauguration des locaux de Levernois

Dominique Bossong, président de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, Bernard Virely, président du comité départemental de Côte d'Or et Jean Boissière, directeur général ont eu le plaisir d'inaugurer le 15 juin, l'agence de Levernois (21) située 16 rue du Golf, en présence d'invités dont Serge Collavinot, Maire de Levernois et Jean-Pierre Rebourgeon, conseiller général du canton de Beaune Sud.

Après de nombreuses recherches, ces locaux remplacent ceux situés à Beaune, 8 rue Richard, qui n'étaient plus adaptés. Ce point d'accueil est ouvert le vendredi en accueil spontané de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le mardi sur rendez-vous. Il se situe dans un secteur où la population agricole est très présente (viticulture).

L'optimisation de la *«relation adhérents»*

Cette inauguration marque le lancement officiel de la nouvelle politique arrêtée par le conseil d'administration de la caisse en matière de proximité ; celle-ci a pour objectif principal l'optimisation de la *«relation adhérents»* et plus particulièrement la professionnalisation de l'accueil.
Le conseil aux entreprises agricoles : des conseillers spécialisés sont les interlocuteurs privilégiés des employeurs de main d'œuvre: le conseil en protection sociale apporté à l'exploitant agricole et à tous les autres assurés dans l'ensemble des domaines, l'accueil physique des adhérents, avec près de 84 000 personnes reçues dans les points d'accueil MSA des quatre départements en 2009.

La professionnalisation de l'accueil MSA

Depuis le 3 mai dernier, les modalités de l'accueil physique des adhérents ont évolué sur plusieurs points. Une large communication a été menée sur le sujet. Il a été procédé à une répartition équilibrée des 18 lieux d'accueil adhérents sur tout le territoire régional. Les pratiques des adhérents, les zones d'attractivité, la fréquentation des anciens lieux, sont autant d'éléments qui ont été pris en compte dans la réflexion. Deuxième axe d'amélioration, l'harmonisation des horaires et des conditions d'accueil des assurés des quatre départements. Désormais, dans les nouveaux lieux d'accueil, les assurés peuvent rencontrer les différents agents extérieurs de la MSA : agent d'accueil, conseiller, travailleur social, contrôleur, médecin. Afin d'accroître l'efficacité et limiter le temps d'attente, le public a la possibilité de prendre rendez-vous en téléphonant directement au point d'accueil : 03 80 22 41 96.

MSA



Safer - Préservation des ressources en eau

«Exemplaire, mais pas à refaire»

Lors de sa récente assemblée générale à Pouilly-en-Auxois, la Safer de Bourgogne a mis l'accent sur ses actions en faveur des ressources en eau. Chaque département a présenté l'une de ses expériences en la matière. En Côte d'Or a été présentée la «Boucle des Maillys» dans le Val de Saône.

L'importante ressource en eau du village des Maillys n'est pas exploitée. Elle est pourtant l'objet, depuis plus de quinze ans, d'un travail de longue haleine visant l'arrêt -ou presque- des activités agricoles sur son secteur, afin de préserver la qualité et la quantité de l'eau. Située à proximité de la Saône, la nappe est considérée comme l'une des futures ressources pour la population du département.



Le périmètre de 238 hectares appartenait à 160 propriétaires (pour environ 250 personnes physiques ou morales) est exploité par 18 agriculteurs. Le Conseil général est aujourd'hui propriétaire de 217 hectares libérés par les agriculteurs.

Un pari sur l'avenir

Elle représente un certain pari sur l'avenir et est, en quelque sorte, un cas tout à fait part. Concrètement, les propriétaires et exploitants se sont vus proposer des indemnisations et des terres en compensation, hors de la «*Boucle des Maillys*». La démarche est actuellement en train de s'achever et le Conseil général de la Côte d'Or, porteur du projet, est désormais propriétaire de la grande majorité des terres. Ce travail sur la maîtrise foncière montre qu'avec de la détermination, de la concertation et des efforts continus, de bons résultats sont possibles dans le domaine. Le partenariat entre la profession agricole, les collectivité et la Safer se révèle gagnant malgré l'envergure du dossier (près de 250 hectares concernés pour 160 propriétaires).

A ne pas systématiser

Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture de la Côte d'Or, employait le mot «*exemplaire*» lors de l'assemblée générale de la Safer, pour désigner cette opération visant la protection de la ressource en eau. Mais le même homme atténuait rapidement ses propos : «*exemplaire mais pas à refaire*». Pourquoi ? Sans doute parce que faire correspondre «*problèmes d'eau*» à «*suppression de l'agriculture*» ne peut pas et ne doit sûrement pas s'étendre partout.
En Côte d'Or, le périmètre de protection éloigné de tous les captages couvre plus de 22 000 hectares de SAU. «*Il faut réserver l'expropriation à des cas très particuliers*» fait remarquer Jérôme Chabot, responsable du pôle aménagement à la Chambre d'agriculture. De plus, aux Maillys, un total de près de 250 hectares agricoles est «*perdu*», ce qui n'est pas rien. «*Recherchons partout une amélioration des pratiques agricoles, c'est le premier réflexe que l'on doit avoir*» enchaîne Jérôme Chabot, qui rappelle le double objectif de la Chambre d'agriculture : celui de maintenir la production tout en répondant positivement aux normes de la directive nitrates.

Succès de l'opération

La grande majorité des exploitants locaux ont accepté l'idée de quitter la boucle pour se repositionner sur des terres qui ont été mises en réserve par la Safer. Ils ont été indemnisés et ont eu accès à de nouvelles parcelles. Les souhaits de chacun ont été respectés et des classements en valeurs agronomiques ont été établis. Une certaine équivalence de valeur a donc été trouvée entre ce que les agriculteurs perdaient et ce qu'ils récupéraient. Aujourd'hui, tous ceux qui ont «*joué le jeu*» ont trouvé une solution. Les autres sont actuellement concernés par une procédure d'expropriation qui se finalisera très prochainement. Cent pour cent de la Boucle sera bientôt la propriété du Conseil général. L'opération foncière n'est pas entièrement concluante pour autant. Il était initialement prévu un remembrement des terres et la réalisation de fumières et d'un réseau d'irrigation collectif. Le Conseil général parlait même de financer une plate-forme légumière en cas de remembrement. Certains différends n'ont malheureusement pas pu, à ce jour, faire aboutir ces projets.

AURÉLIEN GENEST

l'agriculture de retour ?



Interrogé sur le dossier, Marc Frot, le vice-président du Conseil général, a indiqué que l'agriculture allait très prochainement revenir dans cette «Boucle des Maillys». Un appel à projet serait actuellement lancé. Marc Frot parle d'une agriculture «très raisonnée ou bio», le monde agricole «ne devant pas perdre ces 200 hectares». Daniel Caron, chef de service à la Safer pour le département de la Côte d'Or, précise quant à lui qu'un cahier des charges très rigoureux sera appliqué dans cette perspective.

En bref

Un peu d'histoire

En 1991, une convention de mise en réserves foncières est signée avec la Safer, en vue de compenser les agriculteurs qui devront quitter la zone. Le Conseil général missionne trois structures pour l'opération de maîtrise foncière du site : la Scet (Société centrale d'équipement du territoire), le Bafu (pour l'accompagnement juridique) et la Safer (pour les négociations auprès des agriculteurs et la mise en place de compensations foncières). Tous les professionnels agricoles sont mobilisés et particulièrement la Chambre d'agriculture et la FDSEA.

« Journée des maires » à Auxerrexpo

L'Yonne est un département rural par excellence : 95% de ses communes comptant moins de 2 000 habitants. Confrontés à la concurrence des territoires, aux contraintes techniques et réglementaires, aux exigences sociétales des administrés, les maires n'ont pas toujours la tâche facile. D'où l'idée lancée il y a 3 ans par le Conseil général, de réunir les 455 édiles icaunais le temps d'une demi-journée de travail à Auxerrexpo.
Thème retenu cette année : «*les élus locaux au cœur de la vitalité des territoires*» et un invité «*vedette*», Jean-Paul Delevoye, le médiateur de la République. Pour celui qui fut 10 ans durant, président de l'association des maires de France, un maître mot : l'Humain ! De replacer le rôle du maire aujourd'hui, dans une société ayant laissé disparaître ses lieux d'écoute et d'accompagnement : «*en plus d'être un bâtisseur de routes, il doit être une oreille permanente avec une dimension psychologique dont il n'a le plus souvent pas conscience*». La socialisation de l'individu passant forcément par la proximité et par conséquence, la commune.

«Etre à l'écoute de l'autre»

Un sentiment partagé par Jacques Tribut, agriculteur et maire de la commune de Tronchoy, petit village du Tonnerrois de 162 habitants, pour qui : «*on ne sait pas toujours comment favoriser une relation humaine au sein d'une population, savoir s'il faut s'imposer ou non… Et là, entendre Delevoye nous dire d'aller de l'avant, nous expliquer comment chercher le contact quand l'occasion se présente, ça réconforte !*». Avec toujours à l'esprit l'intérêt commun, tout en étant le plus juste possible et le plus respectueux des personnes.

DOMINIQUE BERNERD



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1067
VENDREDI 25 JUIN 2010

Visite d'essais

L'union fait la force

Ce fut une première : la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, les instituts techniques Arvalis et le Cetiom et les coopératives Dijon Céréales (avec Damier vert) et 110 Bourgogne, ont organisé conjointement une visite d'essais grandes cultures à Châtillon.

Plus de 300 visiteurs et beaucoup de thèmes techniques abordés : la visite de la plateforme d'expérimentation *«plateaux»* à Châtillon-sur-Seine a connu un grand succès. *«La technique n'est pas forcément liée à une enseigne»* illustrait Damien Ronget, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, *«l'idée de mutualiser peut être très bénéfique»*. Les nombreux agriculteurs venus au lycée de la Barotte ont pu repartir avec de nombreuses références sur les principales cultures. Pierre Guez, le directeur de Dijon Céréales, s'est dit *«heureux»* de ce rendez-vous : *«C'est le lieu de convergence de tous les organismes, des deux coopératives 110 Bourgogne et Dijon Céréales, des organismes spécialisés Arvalis et Cetiom et de Chambre d'agriculture. Le succès, c'est l'union»*.

AURÉLIEN GENEST



Pierre Robin (Chambre d'agriculture) et Michel Laderach (Dijon Céréales) ont étudié un profil pédologique devant un public très attentif. Les deux techniciens ont insisté sur l'importance de connaître le fonctionnement du sol en réalisant de tels profils, accompagnés d'analyses de sols.
Une «triple» approche est conseillée : physique (en réalisant le profil et en évaluant le compactage et l'humidité), biologique (en évaluant la faune du sol avec les vers et les carabes) et chimique (analyses de terre phosphore et potasse).

Zoom sur...

110 Bourgogne



Luc Westerloppe (responsable développement chez 110 Bourgogne) a présenté un essai sur le phosphore et la potasse implantés sur orge en localisé au semis : *«L'idée était de montrer aux agriculteurs de la région l'intérêt d'apporter du phosphore sur l'orge qui est une des cultures les plus exigeantes dans les rotations et ce, malgré de fortes fluctuations de prix des engrais, il y a un enjeu important d'apporter du phosphore. Les agriculteurs le savent, mais quand les finances sont un peu difficiles, c'est souvent un poste qui peut être négligé en premier lieu»*.

Damier Vert



Marc Delattre, responsable technique Damier Vert, a animé un atelier sur les fongicides orges d'hiver. L'impact d'un nombre variable d'applications fongicide a notamment été comparé et a mis en évidence la pertinence de certains choix.
Par exemple, deux traitements sont préconisés pour Esterel, reconnue pour être une variété sensible.

L'avis d'Arvalis

Luc Pelcé était présent à Châtillon. L'ingénieur régional d'Arvalis Institut du végétal a animé le pôle *«variétés de blé»* en compagnie de Catherine Robillard de 110 Bourgogne. *«Il y a eu un défilé continu de groupes d'agriculteurs très attentifs»* commente Luc Pelcé, *«ce pôle est souvent le plus visité des plates-formes d'essais car la variété (et surtout de blé) est un peu «le nerf de la guerre»* de la campagne suivante. *«Il y a eu beaucoup de questions traditionnelles sur la productivité, sachant que j'essaie toujours de relativiser les écarts de rendement entre variétés selon les milieux. Plus nouveau, des agriculteurs qui deviennent encore plus attentifs lorsque j'ai mis en avant, pour certaines variétés, des caractéristiques de tolérance aux maladies et à la verse intéressantes. Finalement, de plus en plus de recherche de variétés dites «de compromis» rendement x caractéristiques agronomiques. La qualité technologique semble moins prépondérante qu'il y a quelques années sauf pour des variétés d'excellente qualité qui seraient contractualisées par les organismes stockeurs»*.

Cétiom

Louis-Marie Allard (Cétiom) était sur le pôle variétés colza. L'offre variétale est de plus en plus importante : quatre variétés inscrites en 2000 et plus de 100 variétés inscrites sur la période 2007-2009. Même si les témoins (de productivité) vont changer au CTPS (comité technique permanent de la sélection) le choix des variétés de colza est difficile. Selon Louis-Marie Allard, quatre critères sont à prendre en compte pour le choix de sa variété:



- le comportement au phoma. Privilégier les variétés TPS du groupe I. Ces variétés possèdent une résistance *«quantitative»* au phoma, stable dans le temps. Les variétés du groupe II comportent une résistance *«spécifique»* qui risque d'être contournée à plus ou moins long terme. Si vous choisissez une variété du groupe II, vous devrez cultiver, l'année suivante au voisinage de la parcelle ou dans la même parcelle au cours de la rotation une variété du groupe I afin de faire durer les résistances spécifiques contenues dans le groupe II.
- la sensibilité à l'élongation automnale : privilégiez les variétés à faible risque d'élongation
- le risque de verse : l'offre variétale est suffisamment large pour écarter les variétés sensibles à la verse et éviter l'utilisation de régulateur au printemps
- la productivité de la variété.

Cipan : associer les espèces ?

Michael Mimeau (Dijon Céréales) a fait une présentation de cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN). La notion d'associations d'espèces a notamment été abordée : *«Dans la majeure partie des situations, l'association d'espèces, dont des légumineuses, est un excellent compromis. Il y a une meilleure couverture du sol quelles que soient les conditions, l'exploration du sol par les racines est également meilleure, la production de biomasse est plus forte, les différentes dynamiques de croissance permettent d'avoir une croissance du couvert plus soutenue dans le temps»*.



Selon Michael Mimeau, un des principaux effets recherchés par les mélanges est l'effet de synergie sur l'azote : *«les graminées et les crucifères, par exemple, sont efficaces pour réduire le stock d'azote minéral du sol, alors que les légumineuses, après destruction, ont la capacité de restituer, à la culture suivante, l'azote qu'elles produisent»*.

Quel couvert ?

Le choix d'un couvert, pour une situation donnée, est difficile car les critères sont très nombreux : type de sol, culture suivante, période d'implantation et de destruction, modalités de destruction, possibilité de valorisation en élevage, présence de drainage dans les parcelles, risque limaces…
«Le rôle de la coopérative est de trouver, grâce à des expérimentations, des solutions techniques répondant aux objectifs et aux contraintes de l'agriculteur, faciles à mettre en place, et à un coût acceptable» commente Michael Mimeau, *«aujourd'hui, on connaît assez bien le comportement des espèces seules, mais il nous reste à valider les bénéfices ou les inconvénients des mélanges. Nous avons initié cette recherche l'année passée avec l'essai de Flammerans qui comportait plus de 200 mélanges et sur lequel nous avons réalisé un grand nombre d'analyses. Mais on ne peut pas multiplier les situations d'essais, et les remontées d'expérience des agriculteurs sont donc également essentielles pour améliorer nos connaissances»*.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles en kit ou montés
• Étude bâtiments AGRI CONFORT
• Bâtiments industriels
58000 SAINT ÉLOI
Fax : 03 86 36 58 29
Tel : 03 86 57 24 57
Portable : 06 76 45 76 48

Prévention

Les convois agricoles

En cette période de travaux saisonniers, entraînant la circulation d'engins agricoles sur nos routes, Groupama vous informe de la réglementation à respecter en matière de convois agricoles.



photo : DR

Cette réglementation s'applique pour les véhicules agricoles ou forestiers si ils sont équipés d'un outil porté avant (chargeur frontal, tasse avant…), d'un outil porté arrière de plus de 1m de long ou de dispositifs anti-tassement des sols ou si les dimensions de votre véhicule dépassent les limites du Code de la route : 2,55 m de large, 12 m de long pour les véhicules isolés et 18 m de long pour les véhicules avec outil remorqué.

Votre véhicule est-il bien équipé ?

• Les feux à l'avant et à l'arrière sont obligatoires.
• Les feux de croisement doivent être allumés de jour comme de nuit.
• Le véhicule doit être équipé d'un gyrophare visible à 50 m utilisé de jour comme de nuit, dès lors que le véhicule empreinte la voie publique. S'il est masqué par le chargement, un deuxième gyrophare est nécessaire à l'arrière. On peut utiliser 4 gyrophares au maximum.
• Un véhicule ou une remorque immobilisé sur la route constituent un danger. Il est nécessaire de signaler le convoi en utilisant les feux de détresse lorsque le véhicule en est équipé, et le triangle de pré signalisation placé à 30 m.

votre remorque est–elle aux normes ?

La longueur maximale du convoi (véhicule + remorque) est de 18m. Concernant la signalisation, certains équipements sont obligatoires si votre remorque masque votre tracteur :
• les dispositifs réfléchissants
• les feux clignotants et les feux rouges
• les dispositifs complémentaires de signalisation arrière
• le gyrophare (doit être visibles tous azimuts à 50m sinon en rajouter un sur la remorque)
• le disque "d'indication de vitesse" obligatoire sur toutes les remorques. SOURCE GROUPAMA

▶ Les nouvelles règles

Caractéristiques	Réglementation Code de la Route	Réglementation Groupes de convoi		Réglementation transports exceptionnels
		Goupe A	Groupe B	
Largeur (l)	< 2,55 m	2,55 m< l ≤ 3,50 m	3,50 m< l ≤ 4,50 m	> 4,50 m
Longueur (L)	< à 12 ou 18 m	lim CdR*< L ≤ 22 m	22 m< L ≤ 25 m	> 25 m
Masses (M)	M≤ lim CdR*	M≤ lim CdR*	M≤ lim CdR*	M≤ lim CdR* et suivant catégorie transport exceptionnel

*Lim CdR : Limites Code de la Route

Éclairage et signalisation

Pour le groupe A et le groupe B, il est nécessaire d'avoir au moins un gyrophare ou 2 et d'allumer ses feux de croisement.

Dépassement en largeur

Pour les groupes A et B, les outils doivent être équipés de 4 bandes ou 4 panneaux rétroréfléchissants ou de 4 feux d'encombrement.
Le groupe B doit aussi avoir 2 panneaux réfléchissants classe 2 (Convoi Agricole) placés à l'avant et à l'arrière du convoi.

Dépassement en longueur

• Outils portés à l'arrière
- Entre 1 m et 4 m : 3 panneaux ou 3 bandes : 2 sur les côtés et 1 à l'arrière + catadioptres latéraux.
- Entre 4 m et 7 m : 5 panneaux ou 5 bandes : 4 sur les côtés et 1 à l'arrière + catadioptres latéraux.

• Outils portés à l'avant
Entre 1 m et 4 m : 3 panneaux ou 3 bandes : 2 sur les côtés et 1 à l'arrière + catadioptres latéraux.

Véhicules d'accompagnement

Pour le groupe B, une voiture pilote équipée d'au moins un gyrophare et d'un panneau «Convoi agricole» visible à l'avant et à l'arrière, éclairés la nuit et placé le plus haut possible, précède le convoi. (sur route à chaussées séparées, elle est placée en protection arrière du convoi).

Chablis

"Un exercice compliqué !"

En dépit d'un exercice difficile, marqué à la fois par une crise économique mondiale et une crise syndicale au sein de l'appellation, la coopérative "La Chablisienne" mise sur l'avenir.

« *On revient de loin !*». Le président de la coopérative, Jean-Luc Balacey, se veut positif, à l'issue d'une année 2009 jugée pour le moins *«mouvementée et compliquée»*. En baisse notamment : le chiffre d'affaires, qui passe de 43 millions d'euros à 35 millions. Une chute due essentiellement à l'activité export qui représente 50% du CA et a beaucoup souffert en 2009, avec une diminution de -35%. *«La Chablisienne»* subissant de plein fouet les répercussions de la crise qui a touché ses principaux débouchés : Grande Bretagne, USA et Russie. Des signes encourageants toutefois, avec l'émergence du marché asiatique et une forte progression des ventes sur le Japon et le Canada. La nouvelle parité euro/dollar issue de la crise grecque permettant même de parler de relance sur les premiers mois de l'année. L'autre bonne nouvelle vient du secteur traditionnel en France et de la vente aux particuliers. Le premier a bien résisté tandis que le second s'est même développé. Pour Damien Leclerc, directeur général de la coopérative, une raison à cela : *«en cette période trouble, les consommateurs reviennent à l'essentiel et recherchent le contact direct avec les producteurs»*.



Jean-Luc Balacey, président de la coopérative.

Un nouveau caveau

La crise syndicale qui a secoué le vignoble chablisien l'été dernier est encore dans toutes les mémoires. Accusée par le biais d'une lettre anonyme de *«mener une politique de prix bradés destructrice»*, "La Chablisienne" en tire finalement des conséquences positives, comme l'a souligné son président : *«l'épreuve a permis de resserrer les liens entre la coopérative et ses adhérents et la notion d'appartenance à "La Chablisienne" s'est renforcée»*. La coopérative gagnant au passage 4 places supplémentaires au Conseil d'administration de la Fédération de défense de l'appellation Chablis. Damien Leclerc soulignant toutefois *«qu'au-delà de cette crise, c'est la crédibilité du vignoble qui a finalement été remise en question auprès des acheteurs, du fait de ventes en vrac par certains, à des niveaux de prix très bas»*. Des prix semblant avoir retrouvé aujourd'hui la raison puisque la feuillette de chablis se négocie aujourd'hui aux alentours de 415€ contre 320€ en juillet dernier.
Après l'inauguration il y a quelques semaines de la plateforme logistique Blason de Bourgogne à Beaune, la coopérative "La Chablisienne" fait peau neuve, inaugurant à son tour son nouveau caveau de ventes. Plus de 300 m², de nombreux espaces dédiés à la dégustation, un coin enfants, une salle de projection… Avec toujours, le dimanche, la présence de vignerons adhérents, pour aller à la rencontre des consommateurs et les renseigner.
Un autre chantier en cours, avec l'installation d'une nouvelle cuverie de stockage multi-formats, qui devrait être opérationnelle fin juillet. Le développement du Domaine de Château Grenouilles se poursuivant, avec l'acquisition du Moulin des Croix, dans la perspective d'en faire un espace de réception pour la clientèle et les partenaires. DOMINIQUE BERNERD

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
La Forêt d'Othe
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
www.laforet-dothe.fr
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube



Bovins

Les brunes en fête à Châtillon

Les journées châtillonnaises se déroulent ce week-end. La race brune, avec son concours inter-régional et sa vente aux enchères, sera une nouvelle fois en haut de l'affiche.



La vente aux enchères débutera dimanche à 14 heures.

Tout commencera samedi matin à 10 heures avec le douzième concours inter-régional de la race brune. Cette année, 100 femelles sont en concours, (réparties sur 11 sections), des plus jeunes génisses jusqu'aux vaches confirmées ayant réalisé 12 lactations. Ces animaux ont pour origine l'Allemagne, l'Aube, la Côte d'Or, le Doubs, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe et Moselle, la Meuse, la Haute-Saône et l'Yonne. Ils seront jugés par Damien Lechat, technicien à BGS en région Normandie. La journée de dimanche sera également très riche, avec dès 10 heures, le concours des jeunes présentateurs. La vente aux enchères, moment très attendu du week-end, débutera à 14 heures. Vingt-cinq animaux seront présents. Cette année, la sélection à la vente de vaches en lactation d'élite permettra aux acheteurs un retour sur investissement immédiat et fidèle à leurs attentes en morphologie et production.

Le programme

Samedi 26 juin
10 heures : présentation et accueil des pays étrangers,
10h30 : concours génisses, 11 heures : prix de championnat génisse,
11h15 : élection de la miss BGS 2009, meilleure primipare issue des taureaux français de BGS,
11h30 : visite officielle et pause repas,
13heures : concours vaches en lactation,
15 heures : meilleure mamelle espoir, 15h15 : championne espoir et réserve espoir (parmi les 1ères et 2èmes de section),
16h15 : meilleure mamelle adulte,
16h30 : championne adulte et réserve adulte (parmi les 1ères et 2èmes de section),
16h45 : meilleures fromagères (sur une lactation 305 jours et sur la carrière),
17 heures : prix d'élevage (3 vaches par élevage), classement des lots à l'extérieur puis retour des trois meilleurs lots sous le chapiteau,
17h30 : traite, 20h30 : repas des éleveurs.

Dimanche 27 juin
9h30 : présentation des génisses par les enfants
10 heures : challenge des meilleurs jeunes présentateurs (12-21 ans),
10h30 : présentation des vaches du schéma de sélection BGS Création
11 heures : lots de descendances de testage, repas de midi
14 heures : défilé des championnes, vente aux enchères et remise des trois prix de la ville offerts par la ville de Châtillon-sur-Seine,
après 17 heures : départ des animaux, visite de descendances en élevage.



Marché au cadran de Corbigny

La baisse des ventes plombe les résultats

L'AG de la Sicagemac qui s'est tenue à Corbigny le 17 juin a fait apparaître un déficit d'exploitation de 34 000 euros en 2009. Après un résultat négatif de 22 000 euros en 2008. La baisse des volumes d'animaux apportés et vendus est pointée du doigt.

Les 70 adhérents du marché au cadran de Corbigny présents qui disposaient de 50440 voix (quorum de 49 000 voix) ont adopté les comptes 2009 de la Sicagemac à l'unanimité. Et ont renouvelé leur confiance aux administrateurs renouvelables, à commencer par Philippe Guillien, le président sortant. Et par une nouvelle résolution supplémentaire, obligatoire tous les deux ans en cas de déficit, ils ont décidé de voter la continuité de la société, en dépit d'un capital social amputé de 37%. Remerciant les coopérateurs de leur confiance malgré ces résultats, le président Guillien s'est engagé «*à faire en sorte de limiter les déficits en 2010 et d'essayer de rétablir un bilan positif en 2011*». Du moins l'espère-t-il. «*Autant on peut accepter la conjoncture durant une ou deux années difficiles, autant il faut équilibrer le budget. Il ne peut pas y avoir de déficits perpétuels*» a-t-il prévenu, non sans avoir dit «*un grand merci*» au maire de Corbigny, présent à la tribune, dont la municipalité a accepté un report de loyers. Pendant encore une dizaine d'années, la commune est en effet propriétaire de l'outil et la Sicagemac lui doit encore 45 000 euros avant d'acquérir ses murs. Autant dire que la conjoncture implique dès cette année de nouveaux efforts de gestion, pour serrer les boulons.

«Situation pas alarmante»

Evidemment, la lecture des chiffres n'est pas réjouissante. Un résultat net déficitaire de 34 000 euros en 2009 quand il était déjà dans le rouge de 22 000 euros l'année précédente, ce n'est pas de bon augure pour l'avenir. M. Garnier, le commissaire aux comptes, a pointé du doigt, en guise d'explication, la baisse de 10% du volume d'animaux présentés et vendus sur le marché. Avec une pointe à -12% du nombre des ovins (-8% en valeur compte tenu d'un prix unitaire en hausse). «*En nombre de bovins par rapport aux cours considérés, il aurait fallu vendre 15381 animaux pour parvenir à l'équilibre en 2009*» a dit le commissaire aux comptes. Seuls 13541 unités ont été vendues, soit environ 1 200 de moins que le seuil de rentabilité. En 2008, plus de 15 000 têtes avaient été écoulées sur le marché, a-t-il rappelé. Ce qui a fait dire à Philippe Guillien que «*l'année a été difficile financièrement et que 1200 bêtes en moins, c'est énorme*». Le prévisionnel 2010 indique donc la marche à suivre . Avec le report du déficit sur l'exercice 2010 inclus dans 306 000 euros de charges à couvrir, M. Garnier estime qu'il faudrait vendre 18 000 bovins cette année pour que la société se rétablisse. Il s'est voulu encourageant: «*la situation n'est pas alarmante et la région dispose d'un fort potentiel: je me demande pourquoi nous n'y arrivons pas*». Le président Guillien lui a emboîté le pas: «*il n'y a rien d'infaisable mais il faut du travail et la volonté de chacun de conserver cet outil terriblement structurant pour la région*». Au moment des questions-réponses avec la salle, des adhérents se sont demandés si le marché de Corbigny était assez connu. «*La majorité des apports vient d'un rayon de 15 kilomètres autour du marché et nous pêchons par manque de publicité*» a acquiéscé le président. 13 500 bovins en 2009, par rapport à un cheptel nivernais de 125 000 têtes par an, ce n'est que 28% du potentiel de commercialisation de la Nièvre. Des voix ont donc demandé que la Sicagemac fasse plus de prospection, par exemple en Puysaye et en Avalonnais «*où il y a des producteurs qui n'ont pas forcément de débouchés satisfaisants*». La relance de l'activité du marché doit accompagner la rationalisation financière de la structure.

Capital social en hausse de 19 500 euros

Le processus est d'ailleurs largement engagé. Dans une autre résolution, l'assemblée générale a validé l'augmentation du capital social (538 580 euros) de 19 504 euros par rapport à 2008. «*Ce qui vous sauve, c'est que les fonds propres compensent les déficits*» a souligné M. Garnier. Et Philippe Guillien de poursuivre: «*Il faut y aller, encourager nos apporteurs fidèles à être encore plus présents, faire des démarches commerciales pour trouver de nouveaux acheteurs, faire souscrire de nouveaux adhérents pour augmenter encore le capital social*». En 2009, la Sicagemac a vu adhérer un public «*d'occasionnels . Si nous en restions aux seuls adhérents du début, nous n'augmenterions pas le capital*» a-t-il fait valoir. La baisse des apports et donc des ventes serait le fait d'éleveurs locaux qui ne sont pas contents des cours pratiqués et qui voudraient utiliser la concurrence pour les faire gonfler. «*Ceux qui viennent de loin sont satisfaits*» a toutefois plaidé le président Guillien, mettant en avant «*l'effet structurant des marchés*» et expliquant que Corbigny, de ce point de vue, n'est pas plus mal loti que ses confrères de Châteaumeillant ou Moulins-Engilbert. Un peu casaniers, les Corbigeois ?

EMMANUEL COULOMBEIX



Les adhérents du marché au cadran ont adopté à l'unanimité les comptes 2009 de la société qui laissent apparaître un déficit d'exploitation de 34 000 euros.

La menue paille a de l'énergie à revendre

De plus en plus d'agriculteurs et d'entrepreneurs équipent leur moissonneuse-batteuse d'une trémie récupérant la menue paille en sortie de grilles. Autrefois, réjetée au champ, cette matière première présente de nombreux atouts, notamment énergétiques et écologiques.



Photo : L. Vimond

Le récupérateur de menue paille se compose d'une trémie sur l'arrière de la moissonneuse-batteuse, alimentée par un jeu de vis sans fin, en sortie de grilles.

Lorsqu'Alain Bon, entrepreneur de travaux agricoles dans les Ardennes et Géo Trouvetout à ses heures, a présenté son récupérateur de menue paille sur moissonneuse-batteuse à la Foire de Châlons-en-Champagne en 2006, certains agriculteurs ont regardé cet équipement avec amusement. D'autres, plus nostalgiques, se sont remémoré les premières batteuses qui récoltaient en sacs, le grain d'un côté et la menue paille de l'autre.

Si l'idée peut paraître désuète, les multiples intérêts que recèle la récupération de la menue paille la rend au contraire d'actualité. En effet, le développement des techniques de cultures sans labour pâtit à moyen terme d'une pression d'adventices de plus en plus forte, qu'il faut éliminer chimiquement ou mécaniquement sans une totale efficacité (problèmes de résistances, faible réussite du travail mécanique sur certains adventices à rhizome ou à racine pivot, etc.). De plus, l'augmentation du prix des phytosanitaires et du carburant donne toute justification aux techniques pouvant limiter le développement d'adventices. À cela, s'ajoutent le Grenelle de l'Environnement et son objectif Ecophyto 2018 de réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires à l'horizon 2018.

À la fois économique et écologique

Dans ce contexte, la récupération de la menue paille trouve toute sa légitimité. En effet, lorsque l'on étudie en détail le contenu qui ressort au niveau des grilles, outre les morceaux de pailles et les glumes, on retrouve environ 3 % de graines provenant de la culture battue, ainsi que des adventices présents dans la parcelle. D'après une étude approfondie de Basile Piot, élève-ingénieur IHEDREA, récupérer les matières sortant des grilles élimine 74 % des graines, avec une variabilité assez importante selon les espèces.

Le récupérateur de menue paille permet donc une réduction des usages d'herbicides, mais aussi du nombre de destructions mécaniques. En effet, un seul passage de déchaumeur suffit généralement pour détruire les repousses d'adventices et de culture. De plus, le contact des graines avec le sol est nettement amélioré, du fait de l'absence de menue paille. La réussite du faux semis est bien meilleure.

Sur le plan de la fertilisation, les conséquences agronomiques du prélèvement de la menue paille à la parcelle ne sont pas importantes (tableau). Les compensations sont facilement maîtrisables.

En plus de l'économie d'intrants et de carburant à l'hectare, la menue paille est source de revenus supplémentaires sur l'exploitation. À la tête des Ets Thiérart, constructeur du récupérateur, Grégory Sciaccaluga ne cesse d'allonger la liste des exploitations possibles de cette matière. *«Ce sont les agriculteurs qui nous font part de leurs différentes utilisations, explique le P.-D.G. ardennais. On peut néanmoins distinguer trois grandes utilisations : l'alimentation animale, le paillage et les filières énergétiques».* Concernant l'alimentation animale, la menue paille de blé se révèle être un produit *Suite page 16*

▶ Valeur fertilisante de la menue paille

La récupération de la menue paille n'engendre pas de grosses conséquences en termes de fertilisation.

	Menue paille de blé	Menue paille de colza
Kg/ha N	17,0	8,4
Kg/ha P2O5	5,0	1,8
Kg/ha K2O	12,9	3,2
Kg/ha MgO	2,0	1,2







Photo : Thiérart

La différence de repousses (de la culture en place et des adventices) sont flagrantes avec le récupérateur (à gauche) ou sans (à droite).

très appétant pour les bovins, riche en fibres, facilement miscible dans la ration, riche en éléments minéraux (calcium, fer, magnésium) et en azote.
Pour les volailles, la menue paille est une litière à fort pouvoir absorbant, facile à chauffer, moins coûteuse que la sciure de bois. Selon certains éleveurs, la richesse en silice et en oligo-éléments de la menue paille, ainsi que le fait que les animaux grattent pour dénicher les graines améliorerait leur croissance et la densité de leur os.

Un fort pouvoir méthanogène

Sur le plan énergétique, ce sous-produit dispose d'un pouvoir calorifique comparable à celui du bois (charme, chêne) ou de la paille classique. Ce combustible révèle cependant un fort taux de cendre (8 % en blé, 10,5 % en colza). Ajoutons que du fait de sa teneur en chlore (2,5 à 4 ‰), vecteur de fumées acides, une conduite de cheminée en inox ou en céramique est préférable. Exploitée pour la production de biogaz, la menue paille bénéficie d'un pouvoir méthanogène atteint 210 m3 de gaz par tonne en blé et 260 m3 en avoine, contre 95 m3 pour le maïs énergicole.
Toujours en prospection, le constructeur ardennais reste ouvert à d'autres voies de valorisation comme la plasturgie, le textile, ou encore les agro-matériaux à destination des constructions écologiques.

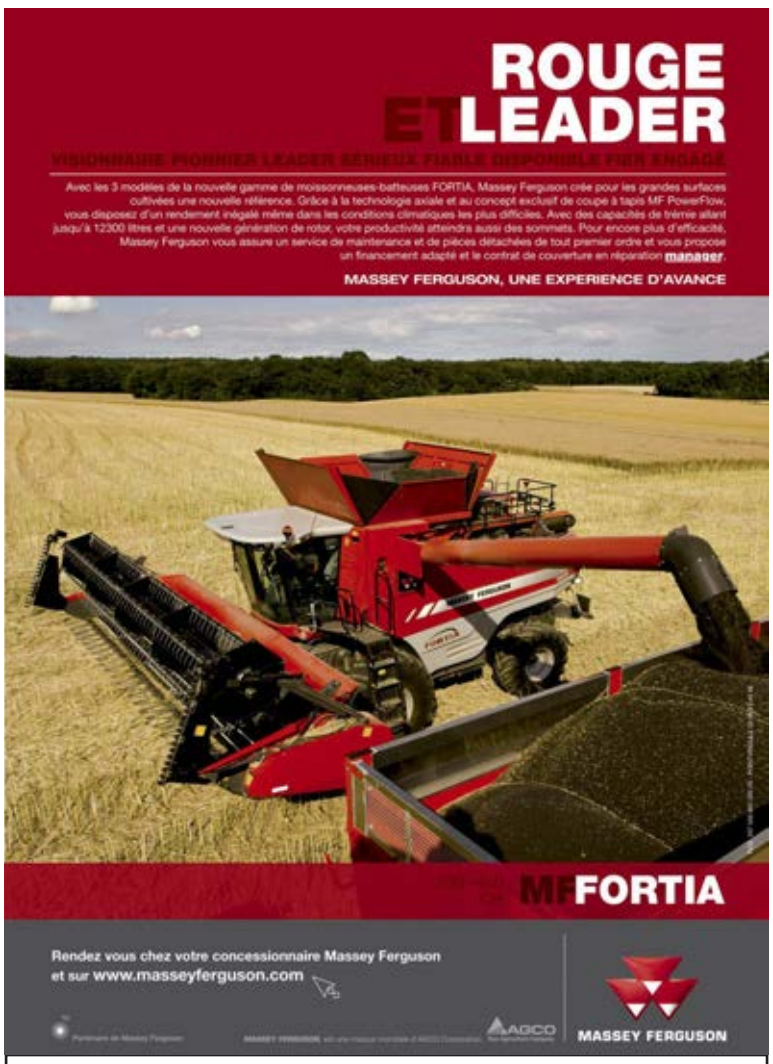
LUDOVIC VIMOND

▶ Zoom sur…

Des équipements spécifiques à la récolte de menue paille

Ce sont les Ets Thiérart, dans les Ardennes, qui construisent le récupérateur breveté par Alain Bon. Son principe est relativement simple : un auget recueille la menue paille à la sortie des grilles. Il abrite une vis sans fin qui conduit la matière de chaque côté de la machine. À cet endroit, deux autres vis élévatrices conduisent la menue paille dans le caisson de 8 m3 logé au-dessus de la hotte. Deux vérins assurent le bennage du caisson aux endroits souhaités. L'animation de l'ensemble s'effectue par un jeu de courroies et de cardans, et nécessite très peu de puissance. Le pilotage est réalisé depuis la cabine, grâce à un simple boîtier électrique dont l'alimentation est piquée sur la commande de la vidange de la vis à grain. Sur ce boîtier, plusieurs voyants lumineux informent le conducteur de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, de niveau de remplissage du caisson, voire du bon fonctionnement de la vis d'alimentation. Disponible en caisson à toile ou en tôle, le récupérateur de menue paille est dimensionné au modèle de moissonneuse-batteuse et peut être monté en deux à trois jours par n'importe quel revendeur appuyé techniquement par les Ets Thiérart.
Cependant, la menue paille en vrac, d'une densité de 80 kg/m3, est encombrante et peu facile à manœuvrer. Certains la conditionnent en balles rondes ou en balles cubiques, avec des machines classiques. Il reste que la formation d'andains demande de la manutention, étale la menue paille et la qualité de ramassage n'est pas très bonne. Pour faire face à ce problème, Alain Bon a mis au point l'Entonn'Up, un entonnoir monté sur le côté du pick-up d'une presse à balles cubiques. La menue paille est alors chargée à l'aide d'un engin de manutention. Les balles haute densité de menue paille atteignent des densités de 234 kg/m3, soit 20 à 30 % de plus qu'une balle de paille classique, mais nécessite plus de précaution dans leur manipulation.
En 2009, Alain Bon dévoilait à la foire de Châlons-en-Champagne sa dernière invention, le Pick-Paille, qui lui a valu pour la troisième année consécutive le 1er prix de l'innovation de la foire. Construite par la société Atelier 3T basée en Vendée, la dernière trouvaille d'Alain Bon se positionne sur le côté du pick-up des presses à balles cubiques comme l'Entonn'Up. La Pick-Paille se compose d'un convoyeur qui prélève la menue paille et la conduit vers le canal d'alimentation via une vis sans fin. Cet équipement supprime l'étape de la manutention obligatoire avec l'Entonn'Up.





Broyer et répartir efficacement, même avec une grande largeur de coupe

À partir d'une dizaine de mètres, les broyeurs « conventionnels » ne suffisent plus à broyer et répartir la paille de façon homogène, cependant des solutions existent.



Photo: New Holland

Parfois difficiles à atteindre, certaines largeurs d'épandage nécessitent des broyeurs-répartiteurs spécifiques.

En France, les largeurs de barres de coupes atteignent désormais les douze mètres. Les surfaces de séparation forcée et de nettoyage sont en constante progression. Cette augmentation des performances de coupe et de battage ne doit pas pour autant se faire au détriment du broyeur et de la répartition.

Pour les machines conventionnelles, il n'y a plus de gros soucis avec le broyage. Aucune de ces machines ne possède de barre de coupe de plus de neuf mètres. Leur caisson de nettoyage est souvent très large du fait des imposants secoueurs. Il n'est donc pas rare de rencontrer sur ce type de machine des broyeurs de 1,70 mètre.

Pour les machines non conventionnelles, cela se complique un peu. Le gabarit de la machine est moins large. Les modèles puissants de cette catégorie sont aussi nettement plus performants qu'une machine à secoueurs. La largeur des broyeurs avoisine les 1,50 mètres de large.

Huit rangées de couteaux

Pour autant, le type de machine n'influe pas sur la vitesse de rotation du rotor.

En moyenne, on observe des vitesses de rotation comprises entre 3 000 et 4 000 tr/min. *«Il n'y a pas vraiment de règles définies»*. indique Bruno Villette, responsable produits Massey Fergusson.

Certaines moissonneuses-batteuses, qu'elles soient conventionnelles ou non, bénéficient sur leur broyeur d'un ou deux rotors, pouvant atteindre 200 mm de diamètre et jusqu'à huit rangées de couteaux. Pour broyer plus finement, quelques constructeurs proposent, en plus de rentrer au maximum les contre-couteaux, de forcer les éléments broyés en ajoutant une cornière ou en jouant avec un décalage des tôles. Ces deux dispositifs permettent de ralentir le flux et de le dévier de sa trajectoire pour pouvoir recouper les pailles. Ces solutions s'avèrent intéressantes, notamment dans le cadre de technique culturales simplifiées.

Une gestion délicate des menues pailles

Mais le souci avec des machines de gros gabarit s'observe surtout au niveau de la répartition de la matière et surtout celle des menues pailles. De nombreux constructeurs comme Claas, Case IH ou New Holland proposent un système composé de plateaux à pales. Ces derniers mélangent les menues pailles au flux de paille broyée. Ce sont ensuite les déflecteurs qui répartissent de façon homogène la paille broyée sur toute la largeur de la coupe. De plus, augmenter la distance d'éparpillement favorise l'épandage diffus et donc la régularité dans le sens de l'avancement. Enfin, un système de répartition asymétrique corrige les déviations dues au vent ou au dénivelé, pour une répartition finale homogène. *«Pour le moment l'inversion se fait manuellement à chaque demi-tour, mais nous travaillons à l'automatisation de ce système. Le broyage ne doit pas être considéré comme une tâche supplémentaire mais plus comme un élément de confort»* précise Thibaut Lerouge, responsable produits New Holland.

GAËTAN COISEL

> Pour cette année, soyez vigilant. Certaines régions d'élevage vont manquer de paille. Rappelons que ne pas broyer les résidus de culture permet d'économiser 3 à 5 litres de carburant par hectare.



Photo: L.Vimond

Tous les constructeurs le disent, pour un broyage efficace, il faut obligatoirement avoir des couteaux et des contre-couteaux en parfait état.

PERMANENCE MOISSON 7J/7
stock pièces détachées d'origine
UN MODÈLE POUR CHAQUE EXPLOITATION
CR 9000
CX 8000
CSX 7000
TC 5000
Sarl MANIÈRE
21690 Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

AXIAL-FLOW® 5088-6088-7088 - L'EXPERIENCE PAR CASE IH
CASE IH AGRICULTURE
Les Axial-Flow® 5088 (294 ch), 6088 (335 ch) et 7088 (366 ch) associent le meilleur de la technologie Axial à des équipements utiles pour votre confort. Nouveau rotor Small Tube qui assure un battage et une séparation du grain optimums, accès direct aux zones de maintenance, cabine spacieuse et panoramique... tout est conçu pour faciliter votre travail et tirer le potentiel maximum de chaque hectare en toute confiance.
CASE IH : POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS.
Nouveau rotor Small Tube : disponible sur tous les modèles Axial-Flow®.
Une visibilité exceptionnelle depuis la cabine Deluxe : siège à suspension pneumatique, climatisation et vue panoramique sur la zone de travail.
ROTARY REVOLUTION AXIAL-FLOW
Case IH recommande les lubrifiants AKCELA
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Route de Joigny - 89130 Toucy - Tel. 03 86 44 00 77
et son agent: ETS JERUSALEM - Ancy-le-Franc - 03 86 75 11 14

Les organes rotatifs augmentent le débit de chantier des conventionnelles

En complément du batteur, les constructeurs proposent de multiples rotors sur certaines gammes de moissonneuses-batteuses à secoueurs. En augmentant la surface de séparation forcée, ces organes rotatifs accroissent les performances des machines sans pour autant nécessiter des surfaces élevées de secouage. Respectivement responsables produits moissonneuses-batteuses pour Claas et New Holland, Guillaume Feys et Thibault Lerouge nous en expliquent les intérêts.

Quels sont les différents types de séparation forcée complémentaires au batteur proposés sur vos machines ?

Thibault Lerouge: *«Les gammes CSX 7000 et CX 8000 reçoivent jusqu'à trois éléments rotatifs complémentaires au batteur. Sur les premières, nous proposons de série le tire-paille, positionné derrière le batteur. En option, le client peut y ajouter le séparateur rotatif, qu'il accompagne, dans 95 % des cas, du régulateur de flux.*
Les CX 8000 disposent de série des quatre éléments (batteur, tire-paille-séparateur rotatif, régulateur de flux)».

Guillaume Feys: «*Les Tucano conventionnelles (modèles 320 à 450) disposent d'un rotor APS (accélérateur de pré-séparation) précédant le batteur. Un tire-paille suit le batteur et deux aérateurs positionnés au-dessus des secoueurs décompressent la paille.*
Les Lexion à secoueurs (modèles 510 à 560) reprennent la même séquence d'éléments rotatifs que les Tucano conventionnelles, exceptés les aérateurs, remplacés par le séparateur Multidoigts MSS».



Photo: New Holland

Sur les CSX 7000, trois rotors, le tire-paille, le séparateur rotatif et le régulateur de flux, suivent le batteur.

Quels sont les principes de ces dispositifs ?

T. L. *«Comme son nom l'indique, le tire-paille a pour fonction de faciliter le flux de paille en sortie de batteur. Les quatre pales (huit sur les CX 8000) favorisent le transfert de la paille vers les secoueurs ou vers le séparateur rotatif.*



Photo : L. Vimond

Thibault Lerouge, responsable produits moissonneuses-batteuses New Holland : *«En augmentant la surface de séparation forcée, la paille déposée sur les secoueurs contient moins de grains, ce qui réduit les pertes aux secoueurs».*

Le séparateur rotatif favorise le brassage de la paille, libérant le grain piégé dans le matelas de paille, et sépare le grain resté dans l'épi. Plus tôt le grain est séparé de l'épi, plus efficaces seront les secoueurs. On réduit ainsi au maximum les pertes en sortie de secoueurs. Le séparateur rotatif effectue en quelque sorte une part du travail des secoueurs. De ce fait, par rapport à une moissonneuse-batteuse qui n'en est pas pourvue, une machine dotée du séparateur peut accepter davantage de récolte et gagner en débit de chantier.
Enfin, le régulateur de flux a pour rôle de plaquer la paille sur les premiers redans des secoueurs. Sans cet équipement, la paille a tendance à être projetée au milieu des secoueurs, ce qui ne permet pas d'exploiter la totalité de la



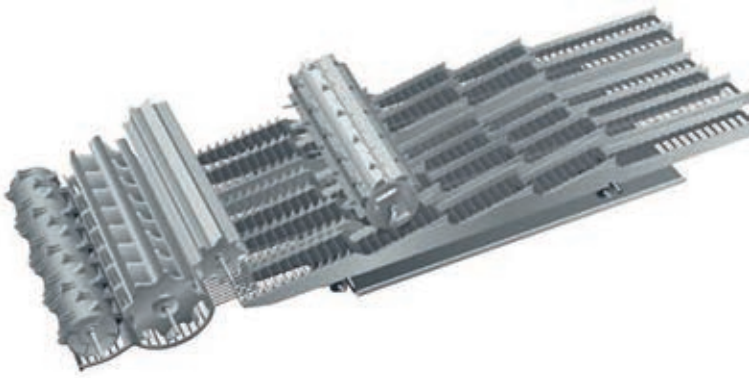


Photo: Claas

Sur les Lexion à secoueurs, le batteur est précédé de l'APS (accélérateur de préséparation) et suivi d'un tire-paille. Positionné au-dessus du premier tiers des secoueurs, le système MSS aère le matelas de paille et favorise la libération du grain.

surface. J'en veux pour preuve que les moissonneuses-batteuses dépourvues de régulateur conservent longtemps leur peinture sur les premiers redans».

G. F. *«L'APS a un double rôle. Comme son nom l'indique, il accélère le flux de récolte : la paille évolue à 3 m/s dans le convoyeur, à 12 m/s dans l'APS et à 20 m/s dans le batteur. L'augmentation de la vitesse de la paille et de la force centrifuge est progressive, ce qui diminue les effets de choc sur la paille. Le second rôle de l'APS est de répartir le flux sur toute la largeur du batteur. Pour cela, des plots ont été positionnés de façon à répartir le tapis végétal sur toute la largeur. Sans cela, il y a 10 à 15 cm de chaque côté du batteur qui ne travaillent pas. L'APS nous permet ainsi de gagner 20 %, soit l'équivalent d'un secoueur. De plus, combiné au contre-batteur Multicrop, l'APS sépare déjà 30 % du grain, avant le batteur.*
Situé à l'arrière du batteur, le tire-paille régule le flux de paille tandis que les peignes situés en dessous l'aère et fait tomber une partie du grain coincé dans le matelas.
Sur les Tucano, les deux rangées de doigts aérateurs permettent de foisonner régulièrement le matelas de paille et de libérer les derniers grains coincés. Positionné sur le premier tiers des secoueurs, le MSS des Lexion a la même fonction».

■ Quels sont les avantages et les limites de ces éléments rotatifs ? Qu'en est-il de la paille ?

T. L. *«Tous ces éléments rotatifs supplémentaires servent avant tout à augmenter les performances des machines conventionnelles en conservant les mêmes secoueurs. En augmentant la surface de séparation forcée, la paille déposée sur les secoueurs contient moins de grains, ce qui réduit les pertes aux secoueurs. De plus, la surface des secoueurs est exploitée au maximum.*
Le seul reproche fait à toute cette suite d'éléments rotatifs concerne l'état de la paille qui a tendance à être davantage brisée. Mais en écartant la partie arrière du contre-batteur (Opti-Thresh) et le contre-séparateur rotatif (Multi-Thresh), la paille reste intègre jusqu'en sortie de secoueurs sans forcément diminuer de façon importante les performances de la machine».

G. F. *Outre le fait d'augmenter la surface de séparation forcée, l'APS, de par sa fonction de régulation du flux, supprime les grognements que l'on peut entendre sur des machines plus classiques lorsque les conditions de récolte deviennent plus fraîches. Ainsi, on peut récolter une paille encore un peu verte, ou encore faucher plus tôt et plus tard dans la journée.*
Le respect de la paille est quant à lui contraire aux grands débits de chantier, et ceci quelle que soit la moissonneuse-batteuse du marché. Si on veut de la belle paille, il faut obligatoirement réduire la vitesse d'avancement».

PROPOS RECUEILLIS PAR LUDOVIC VIMOND



Guillaume Feys, responsable produits moissonneuses-batteuses Claas : *«Il faut brasser le matelas de paille pour en extraire les derniers grains».*

Nettoyer sa moissonneuse-batteuse pour la prochaine saison

Lorsque la saison de récolte prend fin, la moissonneuse doit passer par la case nettoyage. Quelques précautions sont à prendre pour éviter des soucis au redémarrage l'année suivante.

Il est tout d'abord nécessaire de souffler la machine au compresseur. Pour cela, il faut enlever tous les carters, les trappes de visite, les tables et les grilles. Si la machine est sèche en fin de saison, il n'est pas nécessaire de laver avec un nettoyeur haute pression. En maïs, les tables et les grilles peuvent être colmatées. S'il est nécessaire de laver, il est conseillé de graisser auparavant tous les paliers et roulements pour éviter que l'eau n'y entre. On conseille par ailleurs de laver sans insister sur les roulements ni les prises électriques et les boîtiers électroniques surtout au niveau des connexions. Après nettoyage, la machine doit être mise en route une demi-heure pour faire sécher les endroits en rotation, de façon à évacuer un maximum d'humidité. D'un point de vue pratique, mettre la moissonneuse batteuse sur cales d'un côté pour l'incliner, permet de mieux évacuer l'eau, notamment dans les caissons.
Après lavage, il faut regraisser à nouveau les paliers et éventuellement finir le séchage en soufflant avec le compresseur. Il est souvent constaté que lorsqu'il y a des problèmes suite au lavage, c'est soit que la machine n'a pas été graissée avant d'être lavée ou que le séchage a été oublié après le lavage. Lorsqu'il y a des moteurs électriques sur les machines, mieux vaut les démonter et les garder dans un endroit sec pendant l'hiver. Car même lorsque le matériel n'est pas lavé, il y a parfois des problèmes en cas de gel, s'il reste de l'humidité. Sur les coupes des moissonneuses, après soufflage, repeindre les vis d'alimentation et les lames limite l'apparition de rouille. Certains mettent de l'huile ou du gasoil.

MICHEL PORTIER

Souffler la moissonneuse tous les jours pendant la moisson

Pendant la moisson, il est conseillé de souffler la moissonneuse tous les jours. L'objectif est d'éliminer les accumulations de menues-pailles et de poussières au niveau des poulies, là où il y a des frictions, afin d'éviter les sources de départ d'incendie. Un compresseur de chantier avec un gros débit permet de nettoyer une moissonneuse en moins de vingt minutes. Le soufflage est plus approprié que le lavage en cours de saison, car sur une machine qui est mal séchée après lavage, la poussière risque de coller plus vite lors de la reprise du chantier.



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 18 JUIN

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 10,24 euros/t du 16 au 30 juin et de 10,70 euros/t du 1er au 15 juillet pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	juin	107,00	N C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	juin	115,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	inc		C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	INC		
Sud-Ouest	normes semoulières	juin	162,00	T C selon départ

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	63-64kg/hl	juin	98,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	INC		
Sud Est	68-70kg/hl	juin	112,00 à 115,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		juin-juil	132,00 à 132,00	T C
Sud Est		juin	139,00 à 140,00	N C
Aube/Yonne		juin	131,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Aube/Yonne	51-52kg/hl	juin	85,00	V C
Sud côte d'or	50kg/hl	INC		
Saône-et-Loire	50kg/hl	INC		

Céréales France (disponible ou rapproché) 17 JUIN

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir AR : 112,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 127,00; Blé standard Rendu Rouen A.R. : 126,50; Orge de Mouture Rendu Rouen A.R. : 94,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir AR (RAPP): 90,00; Maïs FOB Rhin (JUIN/JUIL) :141,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 308,00; Pois Départ Oise: 160,00; Colza Rendu Rouen (mai-juin) : 333,00

Pailles et fourrages 16 JUIN

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :50 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc. **Nord-Est** Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 50 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) :inc. balles rondes : inc. **Nord-Est** Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale 16 juin

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 306
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 100
Lactosérum : 645
Babeurre sans norme : 1980
Huile de coprah raffinée : 995
Huile de palme raffinée : 835
Luzerne déshydratée 18% : 132
Pulpes de betterave Marne : INC
Sons Pellets : 82,5
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1 545
***Moyenne pondérée 12 dernières semaines* - Lactosérum doux : S.24 :** 690 - **S.23 :** 689 - **Poudre à lait 0% consommation animal :** INC (S.22-S24)

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Viande porcine

PLÉRINMarché du porc Breton du 17 JUIN
Présentés : 59 914 Vendus au classement de 1,241 à 1,259E. soit une cotation Base 56 T.M.P. 1,252E (+0,005). Base 56 TMP + charte qualité T : 1,272E. 497 coches vendues à 1,034 (+0,002).départ élevage de 1,032 à 1,081 regroupées de 1,032 à 1,037

INDICEporcelet

Du 14 au 18 juin - Prix à 25kg: 2,085 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,687
Du 07au 11 juin - Prix à 25kg: 2,060 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,217

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 11 au 17 juin

Bretagne : 1,41 (+0,01) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,39 (=) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,37 (+0,01) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,45 (+0,01) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,41 (=)

Référence nat. : 1,41 (+0,01)

Boudot Forage
Agriculteurs, éleveurs, réduisez votre facture d'eau.
Chauffage géothermie - Culture irrigable...
• Renseignements et devis gratuits (Sourcier) •
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34 - Fax 02 48 76 29 42

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 14 juin NON COMMUNIQUE

Ovins:125	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	95-120	2,21-2,75
Brebis	30-61	0,46-0,81
Béliers	80-95	-

Demande sélective en agneaux, cours difficilement maintenus. Nouvelle baisse en brebis.
Prochain marché : NC

MOULINS ENGILBERT Sicafome 14 juin

Amenés 946 - 96% de vendus.
Agneaux: Après plusieurs semaines de baisse, les cours semblent se stabiliser; On enregistre mêmeune demande un peu plus active en qualité supérieure.*Il faut que les lots soient triés sévèrement*. **Brebis**: Les importantessortiessaisonnières semblent s'atténuer, les courssont facilement reconduits. **Béliers/Caprins :** Vente régulière et cours inchangés. **PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 28 JUIN (pesée :6h - vente : 9h)**

	E	U	R	O
Brebis	-	0,65 à 1,00 (45 à 74€)	0,40 à 0,60(22 ;à 45€)	0,30 à 0,40(15 à 20€)
Béliers: 82 à 122 € - Chèvres: 9à 26 € - Boucs: -				
Agneaux gras -38 kg (79 à 92 €)	-	2,40 à 2,70	2,15 à 2,40	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (87 à 112 €)	2,65 à 2,85	2,30 à 2,65	2,10 à 2,30	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (95 à 114 €)	-	2,20 à 2,55	2,05 à 2,20	-
Agneaux gras + 50 kg (104 à 124 €)	-	1,80 à 2,10	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 716 - **Brebis**: 213 - **Béliers**: 06 - **Caprins**: 11. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 16 juin

Amenés 848, dont 401 agneaux, 72 agneaux d'embouche, 338 brebis et 27 béliers.
Cours facilement reconduits en agneaux comme en brebis, malgré un effetif supérieur.
A la pièce : Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (=). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,05-5,40-5,20 (=); R 4,85-5,20-5,05 (=); 19-22 kg U 4,60-5,00-4,90 (=); R 4,35-4,75-4,60 (=); plus de 22 kg U 4,00-4,35-4,25 (=); R 3,85-4,25-4,15 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,50-1,60-1,55 (=); R 1,11-1,25-1,15 (=); O 0,79-0,94-0,90 (=).

Veaux d'élevage **16 juin**

Amenés 121.
Cours reconduits, toutes catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 210,00-290,00-255,00 (=); lourds 290,00-350,00-320,00 (=); conformation supérieure 350,00-410,00-375,00 (=); Charolaises femelles légères 180,00-235,00-210,00 (=); lourdes 235,00-310,00-290,00 (=); conformation supérieure 310,00-365,00-340,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 210,00-280,00-250,00 (=); lourds 280,00-335,00-320,00 (=); conformation supérieure 335,00-390,00-365,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 190,00-235,00-210,00 (=); lourdes 235,00-300,00-290,00 (=); conformation supérieure 300,00-355,00-330,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 14 juin NONCOMMUNIQUE

Bovins:320	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (200-360 kg)	500-820	2,26-2,60
Taurillons d'herbe (325-380 kg)	790-920	2,15-2,46
Taurillons d'herbe (445-550 kg)	970-1180	2,09-2,40
Laitonnes (185-345 kg)	400-750	1,09-2,18
Génisses 16-24 mois (330-390 kg)	740-770	1,94-2,24
Génisses 24-36 mois (370-700 kg)	610-1390	1,49-2,00
Taureaux (660-1240 kg)	1060-1700	1,26-1,40
Vaches légères	600-890	-
Vaches entre deux	900-1050	
Vaches lourdes	1060-1500	-

Broutards et Taurillons, seuls les lots supérieurs seront pas trop pénalisés dans les tarifs, baisse pour les sujets ordinaire ou âgés.
En laitonnes etGénisses d'export, la tendance reste similaire et la demande orientée sur lesfemelles lourdes.
Pas de changement en taureaux.
Pour les génisses et les vaches, les animaux trop lourds et viandés sont les plus recherchés,vente à des tarifs fermes.
En sujets légers ou trop maigres, on notera une légère baisse des cours.
Prochain marché : NC

Bovins gras:14
Vaches de viande : 2,96 à 3,26 €/kg de viande
La demande en bêtes grasses est plus sélective, légère baisse des cours.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 14 au 20 juin

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	-	2,78 (=)	-
GENISSES	-	3,94 (+0,02)	3,32 (-0,03)	-	-
VACHES	-	3,52 (-0,03)	3,25 (=)	2,73 (-0,02)	2,44 (-0,01)
TAUREAUX	-	2,38(=)	2,33 (=)	2,23 (=)	-
JEUNES BOVINS)	-	3,25 (-0,03)	3,00 (-0,01)	2,69 (-0,01)	

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 22 juin

Effectif: Bovins gras : 01 • Broutards: 122 • Génisses + 2 ans: 28 • Génisses - 2 ans : 137 • Laitonnes : 84 • Taureaux : 09 • Taurillons: 312 • Vaches: 180 • Vaches suitées: 10 • Veaux: 05- Culards: 15 • Divers: 05

	E	U	R	O
Taurillons <300kg (580 à 670 €)	-	2,50 à 2,70	2,30 à 2,50	-
Taurillons 300 à 400kg (750 à 1020 €)	2,65 à 2,75	2,45 à 2,65	2,25 à 2,45	-
Taurillons 400 à 500kg (830à 1150€)	-	2,30 à 2,50	2,10 à 2,30	
Taurillons 500 à 570kg (1080 à1230 €)	-	2,00 à 2,35	-	-
Broutards 250 à 300kg (650à 800 €)	-	2,60 à 2,90	-	-
Broutards 300 à 350kg (770 à 880 €)	-	2,60 à 2,80	2,40 à 2,60	-
Broutards 350 à 400kg (900 à 1010 €)	-	2,50 à 2,64	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (530 à 620 €)	-	2,10 à 2,30	2,00à 2,10	-
Laitonnes +300kg (600à 770)	-	2,00 à 2,30	1,90à 2,00	-
Génisses 12/24 mois <400kg (560 à 770 €)	-	2,00 à 2,30	1,85 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (770 à 900 €)	-	1,95 à 2,12	1,87 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (940 à 1000 €)	-	1,94 à 2,05	-	-
Génisses 24/36 mois (700à 1620 €)	2,00 à 3,00	1,60 à 2,00	1,45 à 1,60	-
Vaches -5 ans	1,90 à 2,36 (1130à 1750€)	1,60 à 1,90 (770 à 1400€)	1,40à 1,60 (760 à 980€)	
Vaches 5 à 10 ans	1,85 à 2,47 (1310 à 1590€)	1,50à 1,85 (870 à 1540€)	1,20à 1,42 (800à 1150€)	1,10 à 1,20 (680 à 710)
Vaches +10 ans	-	1,42à 1,72 (920 à 1420)	1,25 à 1,45 (700 à 1060)	1,10 à 1,25 (660 à 770)
Taureaux (1050 à 1810 €)	-	1,34 à 1,47	-	
Vaches suitées (1000 à 1580) - Veaux(190 à 400)				

DIVERS

Taurillons culards de : 425 à 451 kg : 1240 à 1400 (2,92 à 3,10 €)- broutard culard de : 244 kg : 1890 (3,65 €) - Génisses 30 mois culardes de : 500 à 630 kg : 2340à 2770 (3,84 à 4,66 €)

Broutards-taurillons: Cours sensiblement reconduits. La demande est orientée sur les lots de qualité supérieure pour lesquels l'écart detarif creuse avec les lots de qualité inférieure ou médiocre. **Laitonnes/Génisses 30mois**: Confirmations d'une légère reprise mais toujours sans évolution notable des tarifs. **Vaches/génisses 18 mois**: l'offre plus réduite mais de qualité satisfaisante, ce qui permet de stabiliser les cours en dépit de l'ambiance morose qui demeure pour écouler la viande. **Taureaux:** Cours inchangés.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

14 au 20 juini

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	SEM. PRECEDENTE Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	SEMAINE EN COURS Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	
			U	2,70	=	2,68	-0,02
			R	INC		INC	
		300	E	INC		INC	
			U	2,56	=	2,55	-0,01
			R	INC		INC	
		350	E	INC		INC	
			U	2,48	0,01	2,48	=
			R	INC		INC	
		400	E	INC		INC	
			U	2,37	=	2,37	=
			R	INC		INC	
	12/18 M	450	E	INC		INC	
			U	2,24	=	2,24	=
			R	INC		INC	
		500	E	INC		INC	
			U	2,12	=	2,12	=
			R	INC		INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC	
			U	2,03	=	2,03	=
			R	INC		INC	
	12/24 M	400	E	INC		INC	
			U	1,81	=	1,81	=
			R	INC		INC	

Tendance précédente : Cours reconduits grace à la faiblesse de l'offre

Tendance de la semaine : Marché plus difficile à l'export.

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon

POMPE DE PRAIRIE
NOURRISSEUR BOVINS, OVINS
avec parc monobloc peint
2 m. et 3 m.



Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Saint Christophe en Brionnais

19 mai

Amenés 648 broutards et 509 bovins maigres.
En broutards, vente plus facile pour les sujets lourds. La qualité était au rendez-vous. Stagnation des prix pour les femelles. En bovins maigres, vente active. Présence de nombreux acheteurs. Cours reconduits dans l'ensemble.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 640,00-780,00; 250-300 kg 600,00-830,00; 300-350 kg 660,00-1000,00; 350-400 kg inc.; 400-450 kg 670,00-1070,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg inc.; 220-300 kg 510,00-670,00; plus de 300 kg 580,00-810,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 620,00-1010,00; 400-450 kg 790,00-1090,00; 450-500 kg U 1020,00-1240,00; 500-600 kg 1080,00-1260,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 530,00-780,00; 400-450 kg 12-24 mois 810,00-840,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 670,00-1620,00-1051,00. Vaches moins de 5 ans 910,00-1450,00-1059,00; 5-10 ans 670,00-1690,00-1101,00; plus de 10 ans 590,00-1360,00-942,00; suitées 1362,00. Châtrons inc.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,56-3,28; R inc.; 250-300 kg U 2,33-2,79; R inc.; 300-350 kg U 2,47-2,69; R 2,32-2,47; 350-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U 2,30-2,51; R 2,15-2,30; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U inc.; R inc.; 220-300 kg U 2,23-2,52; R 2,15-2,23; plus de 300 kg U 2,06-2,35; R 1,85-2,06. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U 2,42-2,56; R 2,25-2,42; 400-450 kg U 2,37-2,54; R 2,15-2,37; 450-500 kg U 2,35-2,56; R 2,22-2,35; 500-600 kg U 2,19-2,42; R 2,12-2,19; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,89-2,08; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,73-2,16. Vaches moins de 5 ans U 1,67-2,20; 5-10 ans U 1,64-2,17; plus de 10 ans U 1,34-1,75; suitées U inc. Châtrons U inc.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,20-2,34; R 2,01-2,20.

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : soutien des places financières en blé

L'essentiel des regards se portent actuellement sur les cultures en dernière phase de développement avant la récolte. Les cours sont soutenus en céréales, notamment en blé AR, et en colza qui profitent de divers éléments de hausse.

Blé tendre : ferme en ancienne récolte

Les prix ont peu évolué sur la semaine. Les productions de l'ancienne récolte restent soutenues par divers facteurs comme le blé nord américain ou depuis lundi par l'assouplissement de la monnaie chinoise qui a donné un peu de souffle aux marchés financiers européens. En conséquence, les prix du blé pour des livraisons sur le mois de juin ont bien progressé, mais davantage sur le marché à terme Euronext que sur le physique. La nouvelle récolte n'affiche pas de hausse, peu d'éléments ont été en mesure de faire évoluer les prix. Les échanges sont limités en cette période d'attentisme vis à vis des récoltes à venir et de l'incertitude concernant les qualités et les rendements. Des échanges spot sont tout de même réalisés pour passer la période de soudure. Côté exportations, les autorités européennes ont délivré 627 752t de certificats à l'export de blé dont 219 140t pour la France. Par ailleurs, l'Egypte a acheté 120 000t de blés russes et kazakhs.

Maïs : marché soutenu par le blé et la demande

Les éléments de hausse en blé et la bonne demande internationale, notamment chinoise, permettent aux prix du maïs de trouver du soutien même si les échanges sont limités sur l'intérieur du territoire français. Les places portuaires sont plus fréquentées par la demande. Les opérateurs sont également attentifs à l'évolution des cultures.

Orge de brasserie : peu actif

Le marché est plutôt acheteur tandis que les vendeurs sont peu présents. Les prix ont donc légèrement progressé dans ce contexte. L'activité est très réduite.

Blé dur : marché calme et peu demandé

Mises à part quelques affaires en ancienne récolte vers l'Espagne, le marché est calme. La nouvelle récolte ne suscite pas encore d'intérêt, les regards sont pour l'instant portés sur l'évolution des cultures

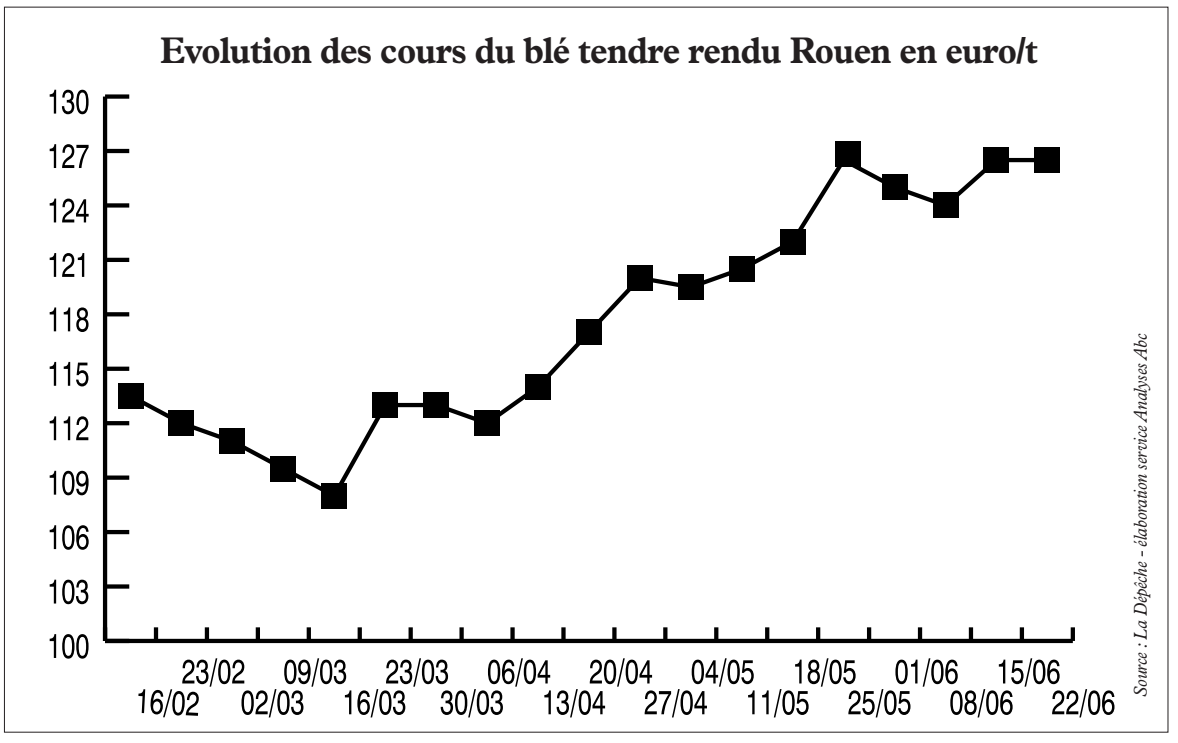
Orge fourragère : sans changement

Des échanges sont rapportés sur la période de soudure à destination de la nutrition animale. Celle-ci procède également à des achats en nouvelle récolte, le différentiel de prix entre le blé et l'orge étant très avantageux..

Colza : hausse avec le canola et le pétrole

Le marché du colza européen a bénéficié de la mauvaise climatologie au Canada qui fait craindre un recul de l'offre à venir en canola. De plus, les prix du pétrole ont bien progressé en début de semaine, dans le sillage des places financières. L'activité sur le territoire français est toutefois réduite.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE



Matériel

Tracteur

18 - Vends exploitation horticole, 2.350 m2, serre de production et vente détail sur 7.500 m2, avec ou sans matériel, bien situé.
✆ **Tél. 06.88.33.00.04.**

18 - Cse retraite, vds tract. Renault, 75 cv, 4x4, an 03, 2.400 h, avec charg. + Renault 75-14, 7.000 h + fauch., 6 disq. Claas + round baller Gallignagni 2100 + fan/andain. Stoll, 2 toupies + remorque.
✆ **Tél. 02.48.51.62.03.**

26 - VDS cse cess tract JD 6530 rav 1000H Gen Holstein pretes TB orig fille de Jelder accp mère à taureaux
✆ **06 21 65 06 76**

38 - Vds JD 6210 année 1999, 90 ch, chargeur JD 631 HSL, multiservice 1m60, 4 500 H, 4 pneus neufs, clim, invers Hydro, 27 500 euros.
✆ **06 89 55 27 73**

52 - VENDS tracteur JD 6530 + chargeur 663, 2008, 700 h., rel. avant, pneu bas volume. (250B)
✆ **06 77 11 67 69**

70 - URGENT Achète presse BR-CLASSE 34-44-42-45-46-62-66 WELGER RP 12-RP200-RP202 CARRARO-KRONE KR 110-125-130-JD-550-545 AROBALE DEUTZ-FAHR GP2.30 -2.20.
✆ **Tél. 06.83.59.05.70.**

71 - Vds, cause cess., New Holland 6050 T, RAV, pont super Steer, cab. suspendue ailes larges, 2009.
✆ **06 22 78 45 37**

88 - Vends MF 5445 90 cv 12 2008 800 H + chargeur état neuf, charrue KV 5 fers vari large BE 2003, semoir engrais Kuhn 21 m -
✆ **06 45 63 38 95**

Travail sol

01 - Vds cover crop Razol 32 D repli vertical 2800 euros distributeur engrais Sulky DPAX 1503 px 1200 euros
✆ **06.85.30.29.32**

26 - Vds cover crop 24 disques en V autoporté conception lourde BE 2300e Scrapeur niveleur 2M
✆ **06 68 98 15 58**

38 - Vend charrue Naud 4 socs type RX25, sécurité boulons, bon état, prix : 3000 E HT, tuyaux irrigation Crimia galva diam. 120 long 6 m env. 200 m prix : 18 E/les 6 m.
✆ **06 83 48 17 25**

69 - Vds Marrsem 3 m. Vibro 3 m. Hersehm BE. Prix à débattre.
✆ **04 78 49 32 02**

89 - VENDS cover crop en V Gard 28 disques, 1 600 €. Tribaudeau Philippe. (2401)
✆ **03 86 47 71 02**

Récolte

07 - Vds MB New Holland 8040 coupe 3m66 1981 prix à débattre
✆ **06 76 77 43 51**
ou 06 84 61 01 65

21 - VENDS 1 faucheuse conditionneuse Kuhn 2.40 m. portée, BE, 2 pneus + jantes, 305/70/19.5, réchapés neufs. (2502)
✆ **03 80 64 21 84**

21 - VENDS NH TX 32, 1989, 3 107 H, coupe 4.57 m., chariot, broyeur, pneus neufs, revisé à neuf, prix: 28 000 euros. (2406)
✆ **06 17 49 08 63**

21 - VENDS 2 remorques NH 1006, - remorque basc. GB avec tas, griffe Calvet GB, - remorque plateau 10 T., - presse Welger D 4000 (240C)
✆ **06 03 59 50 56**

21 - RECHERCHE MD presse Claas, Markant, 41, 50, 51, 55, 60, 65, Constant Dominant John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger et autres. (250A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - VDS MB Laverda L517 intégrale hydro 94 coupe 4,80 Cab clim Broyeur pneu av 650 75 32 TBE
✆ **06 13 07 19 56**

52 - VEND benne cargo 15 T., pneus, bas volume, 2 trappes, compresseur 2008. (250C)
✆ **06 77 11 67 69**

58 - VENDS MB JD 970 pour pièces et RECHERCHE 5ème corps pour brabant Rabewerk clairvoie. (2508)
✆ **03 86 26 34 39**

58 - VENDS faucheuse 2.70 m. Class, - faneuse 6.30 m., - andaineur 4.20 m., - pailleuse Kuhn - plateau 12 T. (2309)
✆ **03 86 50 02 74**

58 - VENDS MB D Fahr 3630 C - 590, chariot, px TSOL, coupe latérale belle (240A)
✆ **03 86 26 99 81**

58 - VENDS MB Soméca M 112, coupe 3.60 m. (24VB1)
✆ **06 35 29 89 65**
03 86 30 84 97

58 - VENDS MB TX 30, 3.96 m., 3421 h., caisson autonivelant, cont. de perte, scie à colza, - faneuse Pottinger 5.40 m. (2507)
✆ **06 07 12 22 16**

58 - Cause retraite VEND MB NH 8050, cabine, bon état. (2506)
✆ **03 86 22 55 76**
après 20 h 30

69 - Cherche mois. batt. Class Consul Senator Protector Mercator Dominator 85 et New Holland 1530 1540.
✆ **06 84 61 38 25**

69 - Vds remorque Leboulch 7T basculante 4 R Boggie TBE
✆ **04 78 90 58 71**
après 20 heures

71 - Vds pirouette Kuhn 4 toup. 5 m de large + fauch. Vicon CM 205 pour pièc. + charrue Huard 4 socs.
✆ **06 03 00 42 85**

71 - Achète faucheuse conditionneuse Fella SM 311 trans.
✆ **06 88 59 16 46**

Arbo-viti

26 - VDS Brouettes pour cueillette de fruits 3 et 4 marches
✆ **06 09 45 08 33**

Irrigation

26 - VDS 4HA environ couverture intégrale Alu avec remorque
✆ **06 98 99 12 16**

Cave

69 - Vds pressoir Vaslin Véritas 32 Hl. cage fibre normes sécurité roulettes. TBE.
✆ **04 78 66 16 58**

Trav. publics

71 - Vds bouille à goudron 2.000 L, calorifugée, tuyau 5 m, lance, moteur thermique, compresseur bicyl.
✆ **03 85 47 50 67**

Agri. divers

1 tracteur John Deere 6110, 4 roues, pneus neufs avec chargeur 631, 6140 h. godet terre; godet à fumier, élévateur balles rondes TBE
1 faneuse Kuhn 5001
1 faneuse Krône 550/4x7 KW hydraulique
1 faneuse Fella TA 540 hydraulique
1 faneuse Claas Volto 640 hydraulique
1 andaineur Kuhn 3501 GA GM
1 andaineur Kuhn 4101 GM boogies
1 faucheuse Fella à disques SM 320
1 faucheuse John Deere conditionneuse 1340
1 andaineur Fella 425 DS Boogies
1 plateau 4 roues littorale AMBS 9m. roues 385/65/R22,5
1 plateau 4 roues Bruneau 10 m., 6 roues 400/60/15,5
1 remorque Hauswirth 2 roues 445 R 19,5 7 m. X 2,40 m., béquille hydraulique
1 benne Gilibert 10 tonnes, flèche ressort
1 benne Brimont BB 12 tonnes TB

ETS LEVEQUE
21 Saffres
03 80 49 63 86

01 - Vds charrue 5 corps Varimaster 4000 euros combiné semis 3m Maschio Amazone 9500 euros Ford 8100 2 R. 4500 euros balayeuse 1m60 neuve px 1000 euros épandeur engrais pèse 7800 euros Case 7110 px 15000 euros
✆ **06.61.21.68.78**

07 - Vds remorque benne Devès 3T
✆ **04 75 65 82 64**

07 - Retraité vend Round Baller Greenland très bon état peu servi
✆ **04 75 06 54 66**
ou 06 89 63 36 81

A VENDRE
- NH TS 100 SLE - 02 - 3100 H - clim - 28.000 € ht
- NH TS 100 SLE - 00 - 6150 H - 20.000 € ht
- NH TS 115 SLE - 99 - 5800 H - clim - 23.000 € ht
- NH G 210 powershift - supersteer - 98 - 5200 H clim - 33.000 € ht
- JD 6620 TLS autopower - 05 - 4162 H ttes options - 45.000 € ht
- Télesc. NH LM 410 - 03 - 3500 H - 23.000 € ht

Tél. 06 83 77 48 72

25 - CAUSE retraite vds faucheuse conditionneuse Krone 2,80 m année 2006, à faucher 150 ha.
✆ **03 81 56 00 52**

25 - VDS épareuse Noremat type N59 rotor universel 1,20 m mono levier basse pression.
✆ **03 81 59 23 73**

26 - VDS Presse moyenne densitée canal 36x46 et groupeur de bottes TBE peu servie
✆ **04 75 71 42 17 (HR)**

26 - VDS Bat Label élevage 427m2 + Parc fruit 1ha10 21000e ou à démonter 15000e Chatillon St Jean
✆ **04 75 71 43 04**

38 - Vds désileuse Lucas 1701, TBE 1600 E + charrue Huard bisocle 400 E.
✆ **06 86 65 76 69**

38 - Vds moteur Fiat 4 cyl. 65 cv 8041-1 070 175 moteur om 6 cyl 321 712 28409 90/9.
✆ **06 75 04 60 70**

38 - Vends 2 générateurs à gaz pour séchage noix (8 m2 et 12 m2).
✆ **04 76 36 62 02 HR**

38 - Vds élévateur Altec B.R., épandeur à fumier Brimond 5T.
✆ **04 76 37 03 74**

38 - 2 Pneus 23-1-26, 2 Pneus 16-9-38, 70% usure, 8 Masses JD, 2 Filtres cabine NHTS115 pour traitement.
✆ **06 75 14 73 26**

38 - Vends 1 broyeur céréales moteur 7 cv, 1 chaudière bois 25 k bûches : 0,60 marque Géminox.
✆ **04 76 36 21 53**
06 87 26 16 87

38 - Vds liteaux tabac 2 mètres 11 ou 12 pastilles, ridelle ensilage pour Gilibert monocoque ; Vds très bas prix désileuse Samas 1,6 m3 distribue à gauche.
✆ **06 83 89 56 50**

38 - Vds benne monocoque 8,5 t, benne 4,9 t 1 essieu, réhausse ensilage, tank à lait 2100 l, désileuse semi-portée 2,5 m3.
✆ **06 85 22 00 92**
04 76 32 27 12

38 - Vds 1 cornadis 5,06 m de 6 vaches : 180 E et 1 de 3,55 m de 5 vaches : 135 E, année 2005.
✆ **04 74 85 67 15**

38 - Vds andaineur Kuhn GA4101, faucheuse Kuhn FC 202R, semoir engrais Amazone perfect 902.
✆ **06 86 20 18 09**

42 - Vds planteuse salade Regero tuyaux arrosage 6 m chambre froide + groupe matériel bon état.
✆ **06.88.38.03.06.**

55 - Vds cause cessation MB NH TX 68 7,30 m, Manitou MLT 632, Tracteur Fiat 115.90, Tracteur Renault 180.94, Presse Claas 2200 Tandem, Andaineur Claas 12,50 m, Andaineur Claas 3,50 m, Remorque plateau 12 m, Herse Morin 8 m, Broyeur Pierres Kirpy 1,80 m. MUAUX Michel.
✆ **03 29 89 63 85 HR**

57 - Vends semoir Accord DV 6m repliage hydraulique, variation dosage semis en cabine + faucheuse.
✆ **06 64 99 52 52**

57 - Vends tracteur Deutz Agro Plus avec chargeur Faucheux - Faucheuse Vicon 1m90 - Cherche épandeur ou benne avec rehausse ensilage 7 ou 14 tonnes max. 2.000euros.
✆ **06 11 74 29 02**
ou 06 10 26 10 62

58 - Cause cessation VENDS faucheuse Kuhn GMD 6 disques, - andaineur Kuhn GA 402 N, - faneuse Fella 5.40 m., - distributeur engrais Amazone ZAU 1801n - tracteur IH 2 RM, 624 avec surélévateur Berry, - vis à grain, diam. 100, 10 m. (2308)
✆ **06 16 16 60 38**
03 86 78 16 16

69 - Vds semoir Ribouleau Maraicher 4 R avec Micro TBE Peseuse P de Terre 5 à 25 kg Skals TBE 2002
✆ **04 78 90 58 71**
après 20 HR

69 - Vds faneuse 5,4 m. Potinger - Presse moyenne densité Deutz 36 HD - Epandeur 6 t. Doyeux Trac Renault 80 étroit. Le tout TBE + IH 844 hydro 2 RM.
✆ **06 70 79 45 87**

70 - URGENT achète MB 186-187-307 MF 4cyl. LAVERDA 3350 Soméca M100-M112 presse MD Soméca Classe JDRC MF - Semoir Mais b. plastique Monosem 2-3-4 rg fertilisateur.
✆ **Tél. 06 83 59 05 70.**

70 - URGENT Achète presse BR-CLASSE 34-44-42-45-46-62-66 WELGER RP 12-RP200-RP202 CARRARO-KRONE KR 110-125-130-JD-550-545 AROBALE DEUTZ-FAHR GP2.30 -2.20.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vends bennes monocoques 14 T et 17 T Simonneau, boggie et tandem.
✆ **03 85 25 37 23**
ou 06 81 66 79 62

71 - C. cess. activité vds bennes 12 T, 2 ess. Demarest IH, 1 ess. 10 T, charrue Kuhn vari master 122 4 fers, herse Amazone 3 m, semoir Sulky 21 R, 3 m, herse plate vibro 6,5 m.
✆ **06 22 78 45 37**

84 - 84-Vds MF364V 1800 h, 2 RM, TBE - An 94, motopompe LOMBARDINI 2 cylindres pour aspersion - 2 autochargeuses OMAS 170 et 136 bottes - Tél : 06 08 55 90 83
✆ **06 14 22 34 59**

84 - 84-Vends 2 citernes à eau d'occasion, béton monobloc, à enterrer, dim.4.00 x 2.20 x 2.00, revêtement époxy, poids 6,5 T, trou d'homme, vidange totale- Prix unitaire 1000 euros
✆ **04 90 40 62 38**

84 - 30-Vds broyeurs (mat. neufs défraîchis), covercrops 20 24 28 30 40 disques, décompacteur 6 d., charrues non-stop 2 3 4 5 socs, semoirs 2,50 3 4 m
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds tank à lait 1500 L Serap 2001 lavage auto 2500 euros
✆ **04.79.81.20.83. ou**
06.14.25.75.61

88 - Vends Dac Delaval 2 stations 2 aliments - Salle de traite Delaval 2x5 décrochage -
✆ **03 29 06 80 74**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds 4x4 Panda Val d'Isère, 1989, état correcte sans CT.
✆ **06 83 53 50 34**

63 - Vds Master 120 33 bétaillère, 10/2005, caisse neuve alu Prémium 420, 19 T, bétail 06/2002.
✆ **06 87 39 25 00**

71 - Vds camion bétaillère Mercédès 809, excellent état, contrôle technique OK, 8.000 E.
✆ **06 85 20 01 16**

Tourisme

38 - Vend 4x4 Suzuky Vitara court 1,9 l TD, année 2001, 80000 kms d'origine avec crochet d'attelage, courroie distribution OK excellent état, 7500 E à débattre.
✆ **06 89 11 35 07**

Achat-Vente

Récolte

Mat Cichy
Agricole
Tél : 03.86.35.92.64

	Année
• CLAAS	
BR VARIANT 280	04/05/07
BC RIV. CASALIS 8080	90/91

CLAAS

26 - ACH Noix vertes cueillies livrées en récolte du jour diam min 30mm max 34mm coque non formée/Réception 7h30 à17h DELPHINOIX ZA Monts du matin La Baume d'Hostun
✆ **06 08 58 01 18**
ou 04 75 48 41 48

Mat Cichy
Agricole
Tél : 06.75.60.32.86

	Année
• CLAAS	
LEXION 570 MONTANA	06/07
LEXION 550	06/07
LEXION 450	1997
MEDION 310	2007
108 SL MAXI	1997
• JOHN DEERE	
STS 9560I	2007
CTS HM	2003
• CASE	
1680	1986
1660	1989
• DEUTZ FAHR	
4080 HTS BII 4RM	1997
A50	1985

CLAAS

38 - Vends : paille blé petite botte + 20 grosses bottes rectangulaires.
✆ **06 37 05 84 02**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE & FOIN 2010
MD ou Big Baller
03 84 37 58 65 - 06 07 04 81 92

18 - Mélange triticale - pois bio ; grand épeautre bio ; pois et féveroles C2, bio.
✆ **Tél. 06.21.43.22.87.**

21 - ACHETE paille d'orge et blé sur chams en endain, 80 € l'ha ou 20 € la tonne. SARL Plançon Frères à Gevrey-Chambertin. (2113)
✆ **03 80 34 31 19**
06 80 41 58 75

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - VENDS foin de trèfle sur pied 6 ha commune de St Martin du Mont. (2407)
✆ **06 17 06 24 93**

21 - VENDS enrubannage récolte année 2009. (2414)
✆ **06 22 18 10 57**

Fenaison

Faucheuse-conditionneuse JF type GX 3202 pendulaire
Faucheuse-conditionneuse FELLA, 2,20 m.
Faneuse FELLA TH 800
ETS BONORON
58 Moulins Engilbert **Tel.03 86 84 20 22**

Propriété

26 - Sud Drome VDS Ferme bio 50ha Bat élevage hangars hab 150m2 Gîte voir site accueil paysan Ferme du Bachas Drome
✆ **04 75 53 35 80**

42 - Cherc. exploit. agricole vaches laitières ou viande, étudie toutes propositions
✆ **Ecrire Paysans de la Loire BP 30031, 42271 Saint-Priest-en-Jarez, annonce n° 720**

88 - Vends maison 8 pièces à conforter (Savigny) à proximité bâtiment à usage agricole ou autre en bon état (36,2 m x 8,6 m) et vide attenant un terrain de 1ha28 - 200.000 euros
✆ **06 86 51 37 05**

89 - Yonne RECHERCHE D.P.U. (2504)
✆ **06 88 58 09 02**

Terrain

26 - VDS 1H54 d'arbres fruitiers irrigués dont 1H d'abricotiers 54a cerisiers
✆ **06 74 40 59 63 ou 04 75 84 53 60**

A VENDRE
Commune de Boulleret - 18
43 ha de terres et prés avec DPU
Libre à l'enlèvement récolte 2010

A VENDRE
Région Pays Fort - 18
25 ha dont 17 de bois et 8 de prés
Biens loués

SAFER du CENTRE
Tel. 02 48 67 53 50 HB

Location

Autre

07 - Sud Ardèche loue gîte chez agri. Libre semaines 26, 29, 30, 35, 36, 38 à 43.
✆ **04 75 39 69 82 HR**

25 - HAUT DOUBS loue gite tout confort 4/5 personnes proche Suisse prix selon saison.
✆ **03 81 43 55 20**

83 - LOUE studio Presqu'Ile de Gien face Porqueroles, site superbe, 4 couchages, 500 m. plage, 400 € la semaine du 4 au 25 juillet (250D)
✆ **03 80 84 32 33**

Offre

Emploi

07 - Ent basée en Rhône-Alpes rech pr son développement vendeur bât. bois ind et agri sur région PACA, exp exigée domaine construction bois, salaire motivant, véhicule société fourni, CV + LM à M. Kerderrien hkeractivbois.com exclusivement
✆ **06 33 80 19 34**

Pour accompagner son fort développement en France, **HORSCH (500 personnes) recrute un :**

Responsable Service Technique (H/F)
Poste basé à Châteauvillain (Haute Marne)

Sérieux, organisé et méticuleux, vous serez chargé de l'encadrement du Service Après Vente en collaboration avec les techniciens SAV et notre maison mère en Allemagne.

Vos missions :
- suivi des garanties,
- organisation du planning des 5 techniciens itinérants,
- formation technique du réseau de concessionnaires,
- suivi des modifications de notre usine
- organisation des mises en route de nos matériels.
- suivi des prototypes

Bénéficiant d'une expérience concluante dans un poste similaire, la connaissance du milieu agricole et la maîtrise de l'informatique sont des atouts supplémentaires de votre formation. Votre connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait un atout appréciable.
HORSCH France est spécialisé en Techniques Culturales Simplifiées et commercialise des semoirs et outils du sol sur l'ensemble du territoire français ainsi que la Belgique et le Luxembourg. Présent aux USA, Europe et Asie mineure, le groupe HORSCH réalise un C.A. de 150 millions d'euros.
Nous assurons la formation nécessaire pour vous permettre d'évoluer dans une entreprise résolument tournée vers l'avenir, où votre épanouissement sera notre premier objectif.

Envoyez votre CV + lettre manuscrite à

HORSCH France – La Lucine – 52120 Chateauvillain
Email : r.dorsemagen@horsch.com – Tel : 03 25 02 79 80

Dans le cadre de son expansion, HORSCH France recrute un :

Technicien (H/F) sédentaire
Poste basé à Châteauvillain (Haute Marne)

Sérieux, organisé et méticuleux, vous serez en charge de l'administratif technique en collaboration avec les techniciens SAV et notre maison mère en Allemagne. Vous assurerez également le suivi des dossiers d'homologation, en liaison avec les organismes compétents.

La connaissance du milieu agricole et la maîtrise de l'informatique sont des atouts supplémentaires de votre formation. Votre connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait un atout appréciable.

HORSCH France est spécialisé en Techniques Culturales Simplifiées et commercialise des semoirs et outils du sol sur l'ensemble du territoire français ainsi que la Belgique et le Luxembourg. Présent aux USA, Europe et Asie mineure, le groupe HORSCH réalise un C.A. de 150 millions d'euros.

Vous évoluerez dans une entreprise résolument tournée vers l'avenir, où votre épanouissement sera notre premier objectif.

Envoyez votre CV + lettre manuscrite à

HORSCH France – La Lucine – 52120 Chateauvillain
Email : r.dorsemagen@horsch.com – Tel : 03 25 02 79 80

26 - CHERCHE Tractoriste expérimenté (Jeune agriculteur) pour arranger et transporter caisson de lavande pour 1 mois
04 75 53 53 15 ou 06 83 00 65 05

38 - URGENT Service de Remplacement Isère recherche agent de remplacement (H/F), expérience élevage et transfo fromagère souhaitée.
06 18 52 25 72

55 - Recherche couple aimant les animaux pour reprise élevage veaux de batterie. Etudie toutes possibilités.
03 29 80 93 47 ou 06 75 49 50 04

69 - Expl. viticole sud Beaujolais Ch. ouvrier qualifié autonome CDI Tps plein. Travaux vigne + conduite tracteurs. Poste évolutif - Responsabilité - Exp. souhaitée, salaire / comp.
04 74 67 04 37 HR

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et déchaumage, logement indépendant. (2204)
03 86 47 89 19

Pensez aux PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
Terres de Bourgogne

71 - Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, recherche commercial (e) publicité. Suivre et développer une clientèle existante publicité d'une PME sur la Saône-et-Loire : suivi des programmes en cours ; préparation et remise des éléments pour fabrication de la publicité ; suivi de la fabrication et validation des bons à tirer auprès des clients ; facturation hebdomadaire et suivi des règlements ; suivi de la fabrication de dossiers annuels (Mémento, dossiers presse, numéros spéciaux...). Prospecter de nouveaux clients. Profil : H/F BTS action commerciale ou ingénieur agri-agro ; excellent sens commercial ; dynamique, organisé, motivé, esprit curieux ; notions commerciales, voire première expérience et connaissances en agriculture et/ou viticulture seront un plus appréciable ; maîtrise des logiciels Word, Excel. Permis B. CDD avec entrée mi-juillet 2010 dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité jusqu'au 15 février 2011 ; rémunération à définir.
Envoyer CV + LM et prétentions sous la référence 2384 à : L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex, qui transmettra.

71 - Gaec 3 associés Mâcon lait 665.000 Holst. vigne 15 ha rech. nouvel associé, cause départ retraite.
06 84 54 62 66

Demande

Emploi

42 - Exp. céréale rech. stagiaire école été et/ou automne 2010, logé, nourri, indemn
04.77.76.11.77 HR

Offre

Service

71 - ETA prop. semis cipan colza céréale avec semoir simplifié et tous travaux agricoles.
06 14 34 15 83

Mariage

Rencontre

54 - H 57 ans, milieu agricole, désire rencontrer femme 55-60 ans, milieu agricole, pour relation durable, plus si entente. Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 41538.

Achat-Vente

Divers

07 - Vends Opel Kadett break 1991 diesel 1600 euros et tracteur Renault Super3 1969 1200 euros
04 75 39 50 07 le soir

18 - Vends bitunnel, 12 et 14 m ; tunnel, 7 et 8 m, multi-chapelle en 6,40 m, ouvrant auto ; rampe arrosage alu ; poterie Soparco ; herse rotative, 1,50 ; pelle rétro ; rolls + divers, TB état.
Tél. 06.88.33.00.04, après 19 h.

26 - VDS Plieuse tablier 2000x3 électrique 380V 3500e Poste souder Tirisaf 320 Arctig 480e
06 73 54 65 41

26 - VDS Cause retraite téléphone fax duo toutes options peu servi 100e à débattre
06 07 84 56 92

38 - Vds élévateur N°10 hauteur 9 m utile débit 25 t/h moteur 2 cv, boitier 2 directions ; Vds pompe arrosage P.D.F. 60 m3 à 13 kg avec sécurité tracteur.
06 12 82 39 08

58 - VENDS piquets clôture électrique fer et pierres, cheminée. (2503)
06 18 64 49 52

70 - URGENT achète MB 186-187-307 MF 4cyl. LAVERDA 3350 Soméca M100-M112 presse MD Soméca Classe JDRC MF - Semoir Mais b. plastique Monosem 2-3-4 rg fertilisateur.
06 83 59 05 70

70 - URGENT achète MB 186-187-307 MF 4cyl. LAVERDA 3350 Soméca M100-M112 presse MD Soméca Classe JDRC MF - Semoir Mais b. plastique Monosem 2-3-4 rg fertilisateur.
06 83 59 05 70

70 - URGENT achète MB 186-187-307 MF 4cyl. LAVERDA 3350 Soméca M100-M112 presse MD Soméca Classe JDRC MF - Semoir Mais b. plastique Monosem 2-3-4 rg fertilisateur.
06 83 59 05 70

71 - Offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département».

La Saône-et-Loire est un grand département agricole et viticole. L'ouvrage est indispensable pour mieux comprendre ce qui a permis aux hommes de la terre de relever tous les défis qui leur ont été soumis. Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions du département. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire et pour que perdure l'humanisme et le bon sens qui les animent encore.

Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
03 85 29 55 29

84 - 84-Formation culture du safran 7 et 8 juillet 2010 - prise en charge à 100 % par VIVEA dans Vaucluse
06 81 30 84 13

Animaux

Bovin

21 - Cause cessation VEND lot de génisses Prim'Holstein laitières à terme septembre 2010. El. Contrôle Laitier et ins. artificielle. (24VB4)
06 37 08 38 02 03 80 93 76 43

21 - VENDS 40 vaches charolaises, - 14 génisses terme 1/11, IA, - presse MD JD 456 A, TBE. (230A)
06 15 68 80 21

21 - VEND 1 reproducteur non inscrit charolais 5 ans. (2501)
03 80 64 30 83 HR

42 - Vds vaches au lait et génisses pleines normandes, Ibra, livr. poss
06.86.57.38.41 04.77.72.23.61

54 - Vends broutardes Salers ind IBR vacc FCO très calmes.
03 83 23 10 70 ou 06 31 41 03 72

58 - Elevage limousin VEND génisses de 1 à 2 ans, - génisses de 18 à 30 mois pleines et mâles reproducteurs. (24VB2)
03 86 29 03 39 06 81 04 68 24

58 - Cause cessation VEND bon taureau 4 ans. (25VB1)
06 74 37 07 11 03 86 84 21 18

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
03 85 24 24 96 ou 06 07 57 55 40

71 - Vends taureau charolais 5 ans, HBC, IBR A, vêlage facile, cause consanguinité.
06 31 97 53 47

71 - Vds, cause cessation, 30 génisses, vêlage 2011 et 3 taureaux adultes, élevage HBC, TGS.
03 85 88 31 05

71 - Vds, cause retraite, cheptel HBC, TGS. M. Emorine Yves, Saint-André-le-Désert.
06 86 83 57 71

Caprin

07 - Vds cause cessation 60 chèvres / 50 chevrettes Alpines mise bas nov CL
04 75 23 29 92 ou 06 80 88 69 12

Ovin

21 - VENDS Rouge de l'Ouest, antenais inscrits ou non, - agneaux M. F., vac. FCO, TGS. (2505)
03 80 93 50 81 HR

Equin

55 - Vds jument ardennaise Alzane, gentille, papier, prix 1.100 euros.
03 29 87 54 84 ou 03 29 87 50 58

Chien

21 - VENDS chiots Border Collie mère n° 25026900130662. (2405)
06 71 00 90 15

25 - A RESERVER chiots Border Collies t.b.origines Lof n∞250269200157195 nés le 01/05/2010 parents Ind. Tares occulaires visibles travail bovins ovins, conseils et dressage des jeunes chiens possible, à réserver 1 chien dressé né le 17/03/09. P. Jacquier, Fuans,
03 81 43 61 30 HR.

70 - Vds 3 chiots mâles Border Collie né le 6/05 prix 150 euros.
Tél. 06 79 48 85 69

70 - Vds 3 chiots m,les Border Collie né le 6/05 prix 150 euros.
06 79 48 85 69

71 - Vds chiots petits bergers des pyrénées M. et F. 2 mois, pucés, vaccinés, parents visibles, mère n° 250269801002438.
06 72 66 70 04

Chasse-Gibier

01 - Cause cessation plusieurs couples de pigeons en rapports, issus de races différentes, 10 euros le couple ou indépendant si besoin et pigeons de réforme 1 euro/pièce
03.85.51.82.38. hr

Les offres d'emploi de l'APECITA

AK005363 - EST DE LA FRANCE + DEPLACEMENTS ETRANGER
INSPECTEUR TECHNIQUE H/F
PME fabriquant et distribuant produits de machinismes agri et matériels d'environnt industriel auprès de concess. français/européens. Suivre les dossiers techniques. Former aux produits les techniciens, magasiniers et équipe commerciale des distributeurs. BTS Agroéquipt ou Génie des Equipts Agricoles. Connaiss en mécanique, hydraulique et électrique. Français, Allemand exigés, Anglais apprécié. CDI.

AK004985 - HAUT RHIN
CHEF DE PROJET - ANIMATEUR EN MARAICHAGE BIOLOGIQUE H/F
Dans cadre du développement d'un pôle maraîchage biologique. Relais des acteurs en maraîchage bio de l'exploitation horticole et des centres de formation participants au projet (CFPPA, CFA, Lycée) et à partir des orientations données par comité de pilotage du projet : Participe au montage et à mise en oeuvre d'un atelier maraîchage biologique. Contribue à analyse des besoins en formations et à leur mise en place. Initie, accompagne, met en oeuvre actions d'expérimentation, d'animation auprès des professionnels et grand public. Contribue à mise en place de références territoriales en matière de maraîchage bio. et développe notoriété du pôle auprès du réseau des professionnels et grand public. Licence, ingénieur ou équiv. (ou BAC+2 avec exp.) Débutant accepté. Connaissances techniq. en maraîchage bio. Aptitude à conduire un projet. Esprit d'initiative. Force de prop. Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction. Bon relationnel, organisé. Dispositions pour travail en équipe. Entrée sept. 2010. CDD 3 ans. Rémunération selon grille avec prise en compte de exp.

AK005381 - JURA
2 CONSEILLERS TECHNIQUES D'ELEVAGE H/F
Pour organisme de conseil en élevage. Missions : Animer un secteur d'élevage. Assurer la mise en oeuvre du contrôle de performances chez les adhérents. Assurer l'appui technico économique auprès des éleveurs laitiers. Encadrer des agents de pesées. Développer le nombre d'adhérents. BTS ACSE/PA, Contrat de spécialisation «Conseiller en production laitière» apprécié. Bonnes connaiss. techn. et éco. en production laitière. Bonne maîtrise des outils informatiques. Excellentes qualités relationnelles. Goût pour le travail de terrain. Motivé. Organisé. Entrée en poste : 16/08/2010. CDI.

AK005387 - BOURGOGNE
RESPONSABLE VOLAILLES H/F
Pour société appartenant au pôle amont du leader français de la volaille. Animation des réunions d'éleveurs, encadrement de l'équipe technique, prospection et développement de la production avicole régionale. Expérience dans l'élevage exigée. Entrée dés accord. CDI.

AK005423 - VOSGES
FORMATEUR EN TECHNIQUES FORESTIERES H/F
Pour Centre de Formation d'Apprentis et de Formation pour Adultes. Missions: Enseigner en BAC PRO Conduite et Gestion des Chantiers Forestiers - BTSA Gestion Forestière. Disciplines : Gestion de chantiers forestiers - Aménagement forestier - Sylviculture - Droit forestier... Participer à l'organisation des formations - au suivi des apprenants y compris en entreprise. Participer au développement de projets (partenariats - coopération internationale). Posséder au minimum un diplôme BAC+3. Motivation pour l'enseignement. Compétences en suivi et gestion de chantier et en bûcheronnage. Bonnes connaissances en sylviculture. Débutant accepté. Entrée : 1er septembre 2010. CDD 100 %, d'un an renouvelable. Rémunération selon diplôme et expérience dans l'enseignement (salaire brut minimum de 1550 €).

AK005425 - TERRITOIRE DE BELFORT
FORMATEUR APICOLE ET RESPONSABLE RUCHER ECOLE H/F
Pour centre de formation. Missions : Animat. réseau des maîtres de stage. Participat. à la FOAD en apiculture. Gest. rucher école (suivi colonies, product. essaims et reines, récolte, orga TP), concept. et animat. de stages court en apiculture en partenariat avec OPA. BTS mini. Connaissance techniques apicoles (BP REA apicole apprécié) et du milieu apicole. Entrée juin. CDD 3 an. possibilité CDI.

AK005475 - HAUT RHIN
INGENIEUR DE RECHERCHE EN PHYSIOLOGIE VEGETALE H/F
Pour structure rég. Dvper compétences techniques et scientifiques dans domaine. Rencontre entp. et labo. Projets étude et de recherche ou expertise. Orga. manifestations. Lancement et suivi études. Encadrement stagiaires. Rédaction articles, participation à congrès et groupes d'experts. BAC+8. Connaiss. SDN (Stimulation Défence Naturelle des plantes). Anglais impératif. • Entrée de suite. CDI. 3000€ brut/mois.

AK005486 - HAUT RHIN
ADJOINT TECHNIQUE H/F
Pour centre recherche. Missions : Prélèvements et mesures sur parcelle viticole. Echantillonnage prélèvements, saisie informatique données. Entretien du dispositif expérimental, particip. aux activités viticoles. Assistance au resp. cave pour vinif. expérimentales. • BAC/BAC PRO PV, Sciences Vivant. Connaiss. en techniq. expérimentation et/ou vigne appréciée. • Entrée 01/09/2010. CDD 4 mois. 1400€ brut/mois.

AK005431 - DOUBS
CONSEILLER ENVIRONNEMENT PRATIQUES AGRICOLES ET QUALITE DE L'EAU H/F
Pour OPA. Missions : Mise en oeuvre d'un plan d'actions visant à limiter les risques de pollut. agri liés aux effluents d'élevages sur un bassin versant. Responsable de l'animat. et du suivi act. BAC +5. Exp domaine agri et notamment approche bassin versant. Conn agronomie, pédologie, cartographie, SIG et ACCESS. Capacité rédact. et expression orale. Permis B+Véhicule. CDD 18 mois.

AK005439 - LORRAINE
CHARGE D'ETUDE VERGER CONSERVATOIRE PRUNE ET CERISE H/F
P/Asso. d'expérimentation fruitière. • Suivi techn./administratif d'un verger conservatoire, animation autour de ce site avec accueil du public. Participation aux activités d'expé. de la station/de la diffusion des résultats. Travaillera en équipe/réseau avec les intervenants de la filière arboricole/environnement et tourisme. BAC+3 min. Connais. en arboriculture/expérimentation. CDI. Salaire à négocier selon exp.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SOPRIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège : 20 rue du Chasnot
25000 Besançon
413 151 085 RCS Besançon

Aux termes de l'AGE du 21/05/10, le siège social a été transféré de BESAN√áON (25000), 20 rue du Chasnot à Ruffey Les Echirey (21490), 9 Allée du Breuil, à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés corrélativement. Objet social : Acquisition de tous terrains, entreprise de tous travaux d'aménagement, modification, extension ou construction de tous immeubles. Mise en valeur, rénovation, aménagement de tous immeubles. Acquisition, mise en valeur, rénovation, vente en totalité ou par lots ainsi que l'échange de tous biens et droits immobiliers. Toute activité de promotion immobilière. Exercice de la profession de marchand de biens, achat pour revente, échange de tous immeubles et de tous droits relatifs à des immeubles, fonds de commerce, droit au bail, pas-de-porte et de tous droits incorporels. Gérance et administration de ces biens. Durée : 99 ans à compter du 29/07/1997.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21252202

B.R.I.

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 29, rue Docteur Edouard Laguesse
21 000 Dijon
511 466 724 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai 2010, les associés ont décidé d'étendre l'objet social, à compter de ce jour, aux activités suivantes :
- l'achat, la vente et la commercialisation de tous produits alimentaires et de tous vins et spiritueux auprès des particuliers et des professionnels ;
- l'achat, la vente et la commercialisation de tous produits afférant à l'aménagement de l'habitat auprès des particuliers et des professionnels.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21252205

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL A PROJET

Section 1 - Entité Publique
Département de la Côte d'Or
Point de contact : Service Marchés - 1 rue Joseph Tissot - B.P. 1601 - 21035 Dijon Cedex.
Téléphone : 03 80 63 62 63
Fax : 03 80 63 67 13
Un dossier peut être téléchargé et le projet déposé sur www.e-bourgogne.fr (réf. : 0610maillys) ou à l'adresse ci-dessus

Section 2 - Objet, Description Du Projet
Intitulé du projet :
Appel à projet exemplaire de développement durable « pour la valorisation de la Boucle des Maillys dans le cadre d'une opération de protection de la ressource en eau »
Description succincte :

-Valoriser temporairement la propriété non forestière du Département de la Côte-d'Or sur le site concerné dans l'attente de la mobilisation de la ressource en eau.
Mettre en œuvre le plan de gestion de la boucle des Maillys en particulier l'entretien des prairies - permettre la protection de la ressource en eau.
- Caractéristiques principales:
Occupation de 175 ha - prairies alluviales.
-Calendrier prévisionnel
Démarrage du projet début 2011.

Section 3-Conditions de participation
Critères de recevabilité des projets
-respecter les règles et législations en vigueur en particulier en matière d'urbanisme,
-intégrer les contraintes énoncées dans le présent appel à projet en particulier la nécessité d'une couverture de sol permanente,
-prendre en compte la précarité de la mise à disposition des terrains.

Le projet doit comprendre :
- une présentation du candidat et son organisation pour mettre en œuvre le projet,
- une présentation générale du projet,
- le détail des moyens prévus pour respecter le cahier des charges d'entretien du site,
- les éléments justifiant du fait que le projet est conciliable avec celui du Conseil Général de la Côte-d'Or sur le site, les aménagements et les suivis écologiques exercés par les services départementaux,
- une justification de la prise en compte des critères de développement durable,
- une notice d'impacts ainsi qu'une analyse prospective des effets escomptés,
- une liste d'indicateurs de suivi et des moyens que le candidat se propose de mettre en œuvre pour évaluer l'atteinte des objectifs,
- pour permettre de juger de la pérennité du projet, une analyse de ses coûts, un éventuel plan de financement et un plan d'amortissement dont découle une proposition de durée et d'indemnités pour la mise à disposition des terrains,
- un planning de mise en œuvre du projet prenant en compte les éventuelles autorisations administratives.
Plusieurs porteurs à projet peuvent s'associer afin de présenter un projet permettant de valoriser la totalité de la surface.

Critères d'évaluation des projets :
Les critères de classement des projets seront les suivants, par ordre de priorité décroissant :
- plus-value environnementale,
- incidences sociales ou économiques sur le « paysage » local,
- caractère innovant et reproductible du projet,
- insertion paysagère
- indemnités de mise à disposition des terrains.

Section 4 -Autres renseignements :
Date limite de remise des projets : 1er septembre 2010 à 17h00

Renseignements techniques :
Département de la Côte-d'Or \ Service de la Politique de l'eau
2 C Avenue Marbotte
Cité des Affaires Bâtiment C
21000 Dijon
Correspondant : Laure Malterre
Tel : 0380636592
Fax : 0380633280

AL21252206

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI 16 Paquier du Varin
Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Siège social : 1 rue de Malte 21110 Magny sur Tille
Objet : La société a pour objet l'acquisition, la constitution, la propriété de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. Plus spécialement, la mise en valeur, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble ainsi acquis ou édifié dont elle aura la propriété et la jouissance. Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus décrit, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civile de la société
Durée : 99 ans
Capital : 2 000 euros
Gérance : Renaud Briand, associé, demeurant 1 rue de Malte 21110 Magny sur Tille,
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La gérance

AL21252207

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Semur en Auxois du 11/06/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: Au Coin bio
Siège social: 2 B, Rue du Bourg Voisin, 21140 Semur en Auxois
Objet social: l'exploitation d'un fonds de commerce d'achat et vente de produits alimentaires bio et non bio, produits de bien-être et d'entretien, objets de décoration et tous produits textiles
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social: 20 000 euros
Gérance: Madame Rousseau Marie-Luce, demeurant 14 rue Colin - 21150 Venarey les Laumes.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La gérance

AL21252209

MODIFICATION DE CAPITAL

CBE

Société à responsabilité limitée
au capital de 692.752 euros
Siège social : 22, allée des Pigeonnier
21 490 Orgeux
378 894 232 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2010, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 15 008 euros en numéraire pour le porter à 707 760 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention : capital 692 752 euros.
Nouvelle mention : capital 707 760 euros.
Mention au RCS de Dijon

AL21252203

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL GBE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14, rue Pierre de Coubertin
Parc de Mirande
21000 Dijon
512 909 532 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2010, le siège social a été transféré 21 rue de la rente Logerot 21160 Marsannay-La-Côte à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : siège 14 rue Pierre de Coubertin Parc de Mirande 21 000 Dijon.
Nouvelle mention : siège 21 rue de la rente Logerot 21 160 Marsannay-La-Côte.
Mention au RCS de Dijon.

AL21252204

NOMINATION

E.C.E.EXPLOSIFS DU CENTRE EST

Société anonyme au capital de 77 000 euros
Siège : Zone d'activités du Breuil
21490 Ruffey Les Echirey
430 272 567 RCS Dijon

Aux termes des délibérations du Conseil du 08/06/10 : 1/ M. Henri Aller, demeurant à Curtil Saint Seine (21380), Le Village, a été nommé Président du conseil d'administration, en remplacement de M. Michel Rey, démissionnaire. 2/ M. Michel Rey, demeurant à Auxerre (89000), 42 rue Sousmurs, a été nommé Directeur général, en remplacement de M. Henri Aller, démissionnaire.
Pour avis,

AL21252201

POURSUITE D'ACTIVITÉ

ALTER & PLUS

Société à responsabilité limitée
de 1500 euros
Siège social: 79 rue Condorcet
21000 Dijon
492 012 505 RCS Dijon

Statuant en application des dispositions de l'article L223-42 du code du commerce, l'assemblée générale extraordinaire a décidé en date du 10 juin 2010, de ne pas dissoudre la société.
Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce en annexe au RCS.
Pour avis, la gérance

AL21252210

CESSION

Aux termes d'un acte ssp du 31/05/2010, enregistré le 17/06/2010 à la SIE de Dijon Nord (21), bord. n°2010/837, case n°9, Ext. 4071, la SARL BONSAI HOTEL JUNIOR, **au capital** de 162 528 € ayant son **siège social** 6, avenue Montaigne, immeuble Maille Nord 2-93160 Noisy le Grand (398 550 764 RCS Bobigny), a cédé à la société Hotel de Dijon 2009, SNC au capital de 1 000 € ayant son **siège social** 61, rue en Charmois - ZAC Acti Sud - 21160 Marsannay-la-Côte (519 579 296 RCS Dijon) un fonds de commerce d'Entreprise d'Hôtellerie sis 61, rue en Charmois - ZAC Acti Sud - 21160 Marsannay-la-Côte pour l'exploitation duquel la société cédante est immatriculée au RCS de Dijon sous le n°398 550 764.
Moyennant le prix principal de 20 000 €.
Entrée en jouissance fixée au 17/12/2009.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au fonds cédé pour la validité et chez Maître Didier Courtaux, mandataire judiciaire, 62 bd de Sébastopol - 75003 Paris pour la correspondance.

AL21252213

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
société d'avocats
41 Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

DANIELSON EQUIPEMENT

SA au capital de 120 000 euros
Siège social : zone industrielle
5 rue du Champ de Magny
58470 Magny Cours
344 153 150 RCS Nevers

il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte et du conseil d'administration en date du 15 juin 2010, les mentions ci-après à publier :
Conseil d'administration :
Anciennes mentions :
M René Mercier-Tauveron
11 rue des Parsonniers
58470 Magny Cours
Président directeur général
M Etienne Levasseur
La Chaume aux pois
58240 Luthenay Uxeloup
Directeur général délégué
Mme Marie-Thérèse Jouannet
112 rue Henri Bouquillard
58640 Varennes Vauzelles
Nouvelles mentions :
M Etienne Levasseur
La Chaume aux pois
58240 Luthenay Uxeloup
Président directeur général
Mme Catherine Levasseur
La Chaume aux pois
58240 Luthenay Uxeloup
Mme Marie-Thérèse Jouannet
112 rue Henri Bouquillard
58640 Varennes Vauzelles
Pour avis, le conseil d'administration

AL58252487

Alciat-Juris Société d'avocats
Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche
Cabinet Expertise Centre Agenda Pigoury

C.E.C.A.P

SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : Rue Pierre Dubois
58700 Prémery
RCS Nevers 452 220 437

Modification objet social par adjonction
Il résulte des décisions de l'associé unique du 20/04/2010,
les modifications suivantes :
Objet Social :
Anciennes mentions :
Toutes activités de services aux entreprises et aux particuliers en matière immobilières, et expertises
diverses.
Nouvelles mentions :
Objet social étendu à :
Toutes transactions sur biens immobiliers propres tels que les appartements, les immeubles résidentiels ou non, les
terrains ; les transactions sur biens propres tels que fonds de commerce, droit au bail et pas de porte.
Pour insertion
Le gérant

AL58252488

les avocats
Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard
Modification du capital

LES TERRINES DU MORVAN

société à responsabilité limitée
Au capital de 120 600 euros
Siège social : Route du mont Beuvray
Les Gargottières
58 370 Onlay
R.C.S. Nevers 483 667 820

Suivant délibération de l'associé unique du 31 décembre 2009, il a été décidé de porter le capital de 120 600 euros à 150 000 euros par apports en numéraire.
Le capital social est fixé à 150 000 euros et divisé en 1.500 parts de 100 euros chacune.
L'inscription modificative sera requise au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis,
La Gérance.

AL58252489

S.A.R.L. « MAJ PUBLICITE »

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 7 622.45 €.
Siège Social : 1 Avenue du Général de Gaulle - Résidence Carnot 58000 - Nevers
R.C.S. Nevers 328 275 557 - 83 B 94

L'AGE du 15/06/2010 a décidé de :
- Transférer le siège social de la société au 16 Rue Jean Gautherin, 58000 Nevers, à compter du 15/06/2010 ;
- Nommer en qualité de gérant M. Bonodot Yves - Le Pressoir aux Anes - 58000 - Nevers, en remplacement de M. Marie Jean.
Mention au RCS de Nevers.

AL58252429

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Philippe MENIGOZ
Notaire
70 Avenue de Paris - BP 26
58320 Pougues-les-Eaux

Suivant acte reçu par Me Philippe Menigoz, le 05 mai 2010, en cours d'enregistrement au S.I.E. de Nevers, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : ADREVIAL
Capital social : 1 000,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés
Siège social : Chougny (58110) Chemin des Prés
Durée : périodes successives de 3 années, avec une durée maximale, à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers, de 60 années
Objet social : gestion immobilière; emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société; mise en valeur des immeubles acquis, notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations, la transformation de toutes constructions; exploitation par bail, location ou autrement des immeubles propriété de la société; logement à titre gratuit des associés;
Gérante : Melle Virginie Monique Yvonne Vacheron, née à Nevers (Nièvre) le 26 janvier 1974, demeurant à Druy Parigny (58160), «Les Chaluères», nommée aux termes des statuts pour une durée indéterminée.
Clauses d'agrément : Cessions libres entre associés; soumises à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention, Me Philippe Menigoz

AL58252482

SCI LE PARC DES HIRONDELLES

Au capital de 1 000 Euros
Siège social: 22, Rue Combeau
58600 Fourchambault

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Fourchambault, du 21 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI Le Parc des Hirondelles
Siège social : 22, Rue Combeau - 58600 Fourchambault
Objet : La société a pour objet
- l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location au autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation;
- la prise de participation dans toute sociétés civiles immobilières
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : 1 000 € en numéraire
Capital social : 1 000 €
Gérance : Monsieur Stéphane Delzaive - 22, Rue Combeau - 58600 Fourchambault
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58252485

Office Notarial «Joël Gauthier-Emmanuel Clerget»
58400 La Charité Sur Loire

Aux termes d'un acte reçu le 18 juin 2010 par Me Marie CHERAMY-FEUCHERE, Notaire au sein de la SCP «Joël GAUTHIER-Emmanuel CLERGET», à La Charité sur Loire (58400), 37 ter av. Maréchal Leclerc, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière

Dénomination sociale : «FTVN»
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Capital social : Mille euros (1 000 Euros)
Apport en numéraire : Mille euros (1 000 Euros)
Siège social : Tronsanges (58400), les Champs Failly
Durée : quatre vingt dix neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérants : Monsieur Claude Vacheron demeurant à Tronsanges (58400), les Champs Failly - Monsieur Arnaud Fontaine, demeurant à Tronsanges (58400), les Champs Failly, pour une durée illimitée.
Parts sociales - Clauses d'agrément : Agrément par la collectivité des Associés des cessions de parts aux tiers. Libre cessibilité entre associés.
Pour avis et mention
Marie Cheramy-Feuchere

AL58252484

Legalys Conseils
Me Eric Massererau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

Avis est donné de la Constitution, suivant acte SSP en date du 1er juin 2010, pour 99 ans, de la SAS OPR, au capital de 15 000 euros, dont le siège social est au Dirol (Nièvre), 8 route de Marigny.
Objet :
- la prise de participation de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises ou toutes personnes morales quelle que soit la forme ou l'objet, et notamment dans toutes entreprises ou personnes morales exploitant une activité de commerce du bois, de scierie, de transformation du bois sous toutes ses formes, de négoce du bois, grumes, bois d'œuvre, d'industrie et de chauffage et, en général, tout ce qui se rapporte au bois ;
- toutes activités de direction, de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social, et toutes activités auxiliaires de gestion courante ;
- la gestion centralisée de la trésorerie du Groupe auquel elle appartient ;
- toutes prestations de services et conseils utiles au développement de ces entreprises ou personnes morales, et en particulier, en matière de relations publiques et de communication interne ou externe, de commercialisation, en matière de recherche, développement et conception de nouveaux produits ou procédés, de marketing, et en matière
de portage de marques, ainsi que l'arbitrage et la conciliation entre direction et salariés ;
Président :
- Monsieur Didier Petitrenaud, demeurant à Dirol (58190).
Commissaires aux comptes :
- titulaire : SARL ETC Audit, sise à Saint Georges sur Baulches(89000), Place de l'Europe
- suppléant : SA ETC, sis à Saint Georges sur Baulches
(89000), Place de l'Europe
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.
Transmission des actions :
La cession d'actions, même entre associés, doit, pour devenir définitive, être autorisée par la Société.
Immatriculation au RCS de Nevers.
pour avis, le Président.

AL58252490

SCP J.P Jacob et C.Théveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant acte reçu par Me J.P Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours Sur Loire, le 9 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
-Forme : Société Civile immobilière
-Dénomination : SCI ABM ALGRET-BESIN-MONNOT
-Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la mise en valeur, de tous biens et droits immobiliers, et généralement toute opération civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptible d'en favoriser le développement.
-Siège social : Donzy (58) 8 et 10 Faubourg de Bouhy
-Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
-Apports : Immobiliers : Il a été apporté à ladite société, divers biens immobiliers situés à Donzy (Nièvre), et Châteauneuf Val De Bargis (Nièvre), le tout d'une valeur de 111.200 euros.
-Capital social : 111.200 euros divisé en 1124 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 1112 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
-Gérance : sont nommés comme cogérantes de ladite société pour une durée illimitée : Mme Algret Marie-Odile épouse de Mr Besin Pascal, dt à Savigny Le Temple (77176) 19 rue Guadalquivir, et Mme Algret Evelyne, épouse de Mr Monnot Dominique, dt à Donzy (Nièvre) 10 Faubourg de Bouhy, Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour Avis
Me Jacob, Notaire.

AL58252477

SCP J.P Jacob et C.Théveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me Jacob, Notaire associé à Cosne Cours Sur Loire le 9/6/2010,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
-Forme : Société en nom collectif
-Dénomination : SNC des NOIRATS
-Siège social : à Donzy (Nièvre) 8 et 10 faubourg de Bouhy
-Objet : En France et à l'Etranger : l'exploitation de carrières, taille et sciage de pierres, marbrerie, maçonnerie, monuments funéraires, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
-Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS.
-Apports immobiliers : Les Associés apportent divers biens situés sur Donzy (Nièvre), évalués à la somme de 115 000 Euros, ainsi qu'un fonds de commerce, d'exploitation de carrières, taille et sciage de pierres, marbrerie, maçonnerie, monuments funéraires, situé à Donzy (Nièvre) Blanc Gâteau, immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 343 385 084, évalué à 35 000 Euros.
-Capital social : 150 000 Euros divisé en 1 500 parts de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées numérotées de 1 à 1500 attribuées savoir : - Mme Besin Marie-Odile à concurrence de 750 parts portant les n°s 1 à 750, en rémunération de son apport en nature. - Mme Monnot Evelyne, à concurrence de 750 parts portant les n°s 751 à 1500 en rémunération de son apport en nature.
-Gérance : sont nommés comme cogérants pour une durée illimitée : Mme Algret Marie-Odile, épouse de Mr Besin Pascal, dt à Savigny Le Temple (77) 19 rue Guadalquivir, et Mme Algret Evelyne, épouse de Mr Monnot Dominique, dt à Donzy (Nièvre) 10 Faubourg de Bouhy.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour Avis.
Me Jacob, Notaire.

AL58252478

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

BRUNO FEUILLETTE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : Route de Saint Verain
Les Anges
58310 Arquian
RCS Nevers 327666103

L'Assemblée Générale réunie le 10 mai 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno Feuillette de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58252480

BONSAI STORE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 4 avenue Colbert
58000 Nevers
R.C.S 482 338 266

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 03 juin 2010, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 14 rue Marcel Turpin, 58640 Varennes Vauzelles.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dang Jacky demeurant 14 rue Marcel Turpin, 58640 Varennes Vauzelles lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exlusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépot des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL58252457

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

« S.C.I. ACTION IMMO »

Société Civile Immobilière
au Capital de 100 Euros
Siège Social : 19 Rue Hélène Boucher
58000 Nevers
RCS Nevers 482 677 325 - 2005 D 136

Les Associés réunis en A.G.E. le 28/05/10 ont décidé de transférer le siège social du 19 Rue Hélène Boucher - 58000 Nevers à Le Pressoir aux Anes 58000 - Nevers à compter du 01/06/2010.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, la Gérance.

AL58252474

S.C.I POTTIER

Société civile immobilière
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 71 avenue Louis Coudant
58340 Cercy La Tour
R.C.S 434 250 387 RCS Nevers

Aux termes des délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2010, le siège social a été transféré de 71 avenue Louis Coudant 58340 Cercy la Tour à 37 bis avenue Louis Coudant 58340 Cercy la Tour, à compter du même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58252476

➜ NOMINATION

FIDAL

société d'avocats
41 bd du Pré Plantin
58000 Nevers

TRANSPORTS RESSAT

SAS au capital de 189 000 euros
Siège social : Lieudit «Maison rouge»
58240 Langeron
482 066 487 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2010 a désigné M Alain Ressat dt 8 route du Circuit, 58490 Saint Parize Le Châtel, en qualité de président de la société en remplacement de M Gérard Héritier, dt lotissement «Buisson Merle», 58160 Chevenon.
Pour avis, le président

AL58252486

TRANSPORTS ALAIN CASSIER

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social
Z.A. de la Guette
58340 Cercy la Tour
338 339 146 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 4 juin 2010, l'assemblée générale ordinaire des associés a nommé en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, la SARL ETC AUDIT ayant siège à 89000 Saint Georges sur Baulche - Place de l'Europe, en remplacement du Cabinet ETC - Expertise et Technique Comptables, Commissaire aux comptes titulaire dont le mandat est arrivé à expiration.
Le président

AL58252475

➜ CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 9 juin 2010, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 11 juin 2010, bordereau n° 2010/739, case n° 5, la société l'INSOLITE, SARL au capital de 8 500 € ayant son siège social à Nevers (58) - 21, rue Ferdinand Gambon, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 451 282 313, a cédé à la SARL Declerc, SARL au capital de 8 000 € ayant son siège social à Nevers (58) - 21, rue Ferdinand Gambon, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 521 680 264, un fonds de commerce de débit de boissons, café, bar, brasserie connu sous l'enseigne «L'INSOLITE» sis et exploité à Nevers (58) - 21, rue Ferdinand Gambon, moyennant le prix de 85 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 9 juin 2010.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par la société d'avocats Novo Conseils sise à Nevers (58) - 15, rue Adam Billault où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.

AL58252473

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOFIRAL
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

SARL DES SAULES

SARL au capital de 15 244,90€
Siège social: Chavance
58110 Châtillon-en-Bazois
RCS Nevers 384 829 354

Délibération en date du 23/04/2010: la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mlle Fabienne Alibeu ce jour et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Gabriel Robin, demeurant La Bourg, 58190 Neuffontaines pour une durée illimitée à compter de la même date.
La gérance

AL58252483

Administration,
Avocats,
Chefs d'Entreprises,
Experts-Comptables,
Mairies, Officiers
Ministériels, Tribunaux...
N'hésitez pas à nous confier vos publications légales
Pour tout renseignement :
PATRICIA
Tél. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
Fax. 03 80 70 08 02

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 16/06/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
ANGEL, MARTIN MENUISERIE (SARL)
23, boulevard Saint Exupéry - 58000 Nevers.
RCS: 483 046 967
Le greffier

AL58252481

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.



YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ENTREPRISE FAYAT

S.A.R.L. au capital de 7 500 €
22 rue Jean Cousin
89100 Soucy
RCS Sens 480 594 407

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 14 juin 2010:
- l'objet social est étendu aux travaux d'installation d'équipements sanitaires, de chauffage et de climatisation fonctionnant à l'aide d'énergies renouvelables et notamment d'énergie solaire, aux travaux d'électricité générale, aux travaux d'étanchéification de bâtiments, aux activités de ramonage ainsi qu'à l'aménagement de cuisines et salles de bains et à la vente d'appareils électroménagers.
- la dénomination sociale devient: «Fayat Pascal».
La gérance

AL89252344

CHANGEMENT DE NOM

Mlle Ménager (Tifanie, Edwige, Renée) née le 25 juillet 1983 à Melun (Seine et Marne) demeurant 4 rue des Alouettes, appartement n°51 à Sens (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de: Durand.

AL89252478

M. de Sousa Ferreira (Victor, Manuel) né le 7 novembre 1966 à Alfena Valongo (Portugal) demeurant 20 rue de l'Ocrerie à Auxerre (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de: Ferreira

AL89252479

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de changement de régime matrimonial
(Art. 1397 al 3 c.civ.)
Suivant acte reçu par Me Michel Le Chau, notaire à Joigny (Yonne) le 10 juin 2010, M. Pierre, Marcel, Marie Coudyser né à Orléans (Loiret) le 5 août 1945 et Mme Yolaine, Josette Escourrou, née à Tiaret (Algérie) le 8 août 1947, demeurant à Joigny (89300) 49 rue Montant au Palais, soumis régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à Orléans (Loiret) le 7 septembre 1968, ont déclaré vouloir changer de régime matrimonial et adopter le régime de la communauté universelle.
Conformément à l'article 1397 al 3 du Code Civil, les créanciers disposent d'un délai de trois mois à compter de la présente insertion pour faire opposition au changement de régime.
Pour toute opposition élection de domicile est faite en l'étude de Me Michel Le Chau notaire 28 bis Quai du Général Leclerc BP 54 (89300) Joigny.
Pour avis

AL89252475

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Seignelay du 17 juin 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: Design-Deco-Passion
Siège social: 4, Route de Beaumont, 89250 Seignelay
Objet social: - La prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales, la gestion de tous portefeuilles-titre.
- Les prestations de services dans les domaines du management, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie.
- La vente par tout moyen de distribution de mobilier, objet de décoration, accessoires et généralement tout élément d'aménagement et d'amélioration de l'habitat intérieur et extérieur.
- La vente par tout moyen de distribution de store et produits et matériel pour l'aménagement et la décoration de vérandas et de terrasses.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social: 1 000 euros
Gérance: Monsieur Sébastien Genies, demeurant 4 route de Beaumont - 89250 Seignelay.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La gérance

AL89252480

Par un acte SSP du 17/06/2010, il a été constitué pour une durée de 99 ans une SCI au capital de 500 euros dénommée La Chapelle dont le siège social est «3 rue de la Chapelle 89700 Molosmes» qui sera immatriculée au RCS d'Auxerre Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers.
Gérant: M. Gaulard Philippe demeurant 3 rue de la Chapelle 89700 Molosmes

AL89252481

MD CARRELAGES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St Sérotin du 15/06/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Sarl,
Dénomination : MD Carrelages,
Siège : 12 rue du Château 89140 St Sérotin,
Objet : Tous travaux de revêtement pour sols et murs, notamment la pose de carrelages et faïences,
Durée : 99 ans, Capital : 6 000 euros,
Gérance : M David Marty 12 rue du Château 89140 St Sérotin, RCS : Sens.

AL89252482

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NET CONSEIL
Forme : Société Anonyme Simplifiée
Capital : 1000 euros
Siège social: 34B boulevard du 11 novembre - 89000 Auxerre
Objet : Conseils en informatique
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Hauguenois Jean-Marcel demeurant à Auxerre (89000) 34B boulevard du 11 novembre
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

AL89252343

Société civile immobilière Nuts
Capital social: 320,00 € apporté en numéraire.
Siège social: 2 rue du moulin d'en bas Cezy (Yonne)
Objet social: achat et administration d'immeubles.
Durée: 99 ans
Gérant: Monsieur Hervé Fatus demeurant 2 rue du moulin d'en bas à Cezy (Yonne).
Les cessions de parts sociales à des tiers non associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La gérance

AL89252345

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée ART CONCEPT BATIMENT, au capital de 4.000 €, ayant son siège social à Villefargeau (89) 3 A, rue du Petit Bois, ayant pour objet le bureau d'étude en bâtiment ; la maîtrise d'œuvre, la conception et la commercialisation de maisons individuelles, la transformation et la réalisation de projets immobiliers, le négoce de matériaux. Le gérant est M. André Charpy demeurant à Villefargeau (89) 3 A, rue du Petit Bois. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La gérance

AL89252346

Par ASSP du 7/6/10, il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination La FARANDOLE DES PAINS, une SAS au capital de 40 000 €, ayant son siège social à Cheny (89) 4, rue de la Mairie, ayant pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, viennoiserie, salon de thé, traiteur, plats à emporter, sandwicherie, chocolaterie, confiserie, épicerie, avec tournées et marchés. Par acte du même jour, il a été procédé à la nomination du Président.
Accès aux assemblées - vote : Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
En outre, il a été procédé aux nominations suivantes :
Président : M. Jacky Ortu 4, rue de Champvallon 89300 Chamvres
La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL89252339

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SC JO&CO au capital de 2 000 €, dont le siège social est à Chamvres (89) 4, rue de Champvallon, ayant notamment pour objet, en France et dans tous pays, l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant que bailleresse que comme preneuse, à court ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ; l'acquisition, la détention, la gestion, la rétrocession, l'échange, la cession en tout ou en partie, de tous instruments financiers dans toutes sociétés, quelque soit leur objet, leur forme et leur nationalité tels que les actions, parts sociales, valeurs mobilières et autres titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote, les titres de créance qui représentent chacun un droit de créance sur la personne morale qui les émet, transmissibles par inscription en compte ou tradition, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisses, les parts ou actions de placements collectifs . M. Jacky Ortu et Madame Christine Ortu née Gay demeurant à Chamvres (89) 4, rue de Champvallon ont été nommés gérants. Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire. Immatriculation au RCS de Sens.

AL89252340

MODIFICATION DE CAPITAL

FM CONSEILS

SARL au capital de 1 000 €
Siège Social : 1, rue de Faronville
89380 Appoigny
495 218 174 RCS AUXERRE

L'associé unique a été décidé, le 9 juin 2010, d'augmenter le capital social de 7 200 € par création de 720 nouvelles parts émises au pair au prix de 10 € la part, pour le porter de 1 000 € à 8 200 €.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

AL89252477

PHARMACIE BRISSAUD

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 80 000 € porté à 81 500 €
Siège social
11, place de la République
89500 Villeneuve sur Yonne
491 191 623 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 9 juin 2010 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 6 000 € par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes:
Article 7 - Capital social
Ancienne mention:
Le capital social est fixé à quatre vingt mille euros (80 000 €)
Nouvelle mention:
Le capital social est fixé à quatre vingt un mille cinq cents euros (81 500 €).
La gérance

AL89252342

TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSPORT LOGISTIC PROFESSIONNEL

SARL au capital de 35 000 Euros
Siège social:
30 avenue Vauban
89100 Sens.
501 516 850 R.C.S. Sens

L'assemblée générale du 25/05/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 8 avenue Barbès, 93420 Villepinte, à compter du 01/06/2010
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Bobigny

AL89252347

SCI LES CHAUMES
Fleury-la-Vallée(Yonne), 25 Grande Rue, RCS SENS 394 539 399
Suivant Assemblée Générale Extraordinaire en date à Fleury la Vallée du 7 juin 2010, de la SCI LES CHAUMES, Société Civile Immobilière au capital de 3 048 euros, dont le siège social est à Fleury la Vallée(Yonne), 25 Grande Rue, constitué suivant des statuts reçus par Maître Alsac, notaire à Migennes, en date du 19 mars 1994, pour une durée de 99 ans, ayant pour objet notamment l'acquisition, l'administration de tous immeubles situés en France et dont les cogérants sont Madame Lucette Monfort et Monsieur Patrick Monfort,
il a été décidé de transférer le siège de Fleury la Vallée(Yonne), 25 Grande Rue à Saint Aygulf (Var), 93 Avenue Stendhal.
En conséquence de cette modification, la société qui dépendait du ressort du Tribunal de Commerce de Sens, dépendra désormais du ressort du Tribunal de Commerce de Fréjus.

Pour avis et mention
La gérance

AL89252335

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDAL
société d'avocats
41 Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

LUNETTES ET VUES

SARL au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 25 rue du Général Leclerc
Centre commercial
89200 Avallon
402 591 283 RCS Auxerre

L'assemblée générale mixte du 29 mai 2010 a désigné en qualité de nouveau gérant, M Emmanuel Barbira, dt 34 rue du Professeur Calmette 58000 Nevers en remplacement de M Patrice Barthomé, dt 112 boulevard Malesherbes 75017 Paris.
Pour avis

AL89252487

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS



Terres de Bourgogne

legales@terres-de-bourgogne.net

Devis établi plus rapidement...

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Abonnement Terres de Bourgogne

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne - Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaires **95 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaires **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1061

Tél. 03 80 78 90 40 - mail:abonnement@terres-de-bourgogne.net

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

S.A.S. BAILLY

B.P. N°2, 18240 **SAVIGNY-EN-SANCERRE**
Tél. 02 48 72 12 93 - Fax. 02 48 72 10 02
www.baillysa.fr E-mail: mail@baillysa.fr

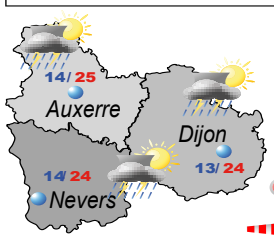
Études et devis gratuits

HANGARS AGRICOLES ET BÂTIMENTS ÉLEVAGE
Bâtiments industriels et artisanaux

▶Prévisions météo

du 25 juin au 4 juillet 2010

Vendredi 25 Juin



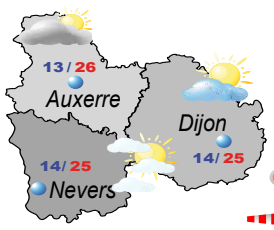
Orageux
Un temps instable en perspective, avec de nombreuses averses orageuses sur l'ensemble de la région.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 24 à 26 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Prosper
Soleil : 06:20 - 21:54
Lune : 21:22 - 05:08

Samedi 26 Juin



Beau temps
Le soleil sera présent mais parfois accompagné de quelques nuages. Les températures seront en hausse.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 25 à 27 °C

Vents : Nord 10 km/h

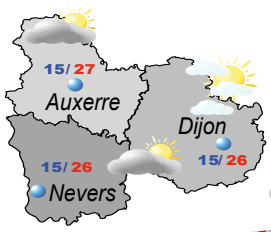
St Anthelme
Soleil : 06:20 - 21:54
Lune : 22:07 - 06:05

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 27 Juin



Nuageux
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront dans l'ensemble stationnaires.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 26 à 28 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Fernand
Soleil : 06:21 - 21:54
Lune : 22:43 - 07:07

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 au Mercredi 30 Juin :
Quelques éclaircies lundi et mardi. Des averses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 13 à 17 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

Jeudi 1er au Dimanche 4 Juillet :
Un ciel nuageux pour ces prochains jours, avec également quelques averses ce vendredi.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 17 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Les moyennes sur Dijon en Juin sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :	*Les précipitations :*	*Les phénomènes :*
T° mini : 12°C	Cumul : 62 mm sur 30 jours	Nombre de jours d'orage : 5
T° maxi : 22°C	Nombre de jours > 5 mm : 4	Nombre de jours de brouillard : 2
	Nombre de jours > 10 mm : 2	Nombre d'heure d'insolation : 235

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

2			6		9		3	
		3		4				
	5			7		1	2	
		8			4		1	
9								5
	3		1			6		
	4	5		3			6	
				2		5		
	8		7		5			3

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	7	8	6	3	5	1	4	2
5	4	2	8	1	7	3	9	6
1	3	6	4	9	2	8	7	5
3	1	5	7	8	6	4	2	9
4	6	9	5	2	3	7	8	1
8	2	7	9	4	1	6	5	3
6	9	1	2	7	4	5	3	8
7	8	3	1	5	9	2	6	4
2	5	4	3	6	8	9	1	7

▶Télévision Sélection du 26 juin au 2 juillet 2010

Samedi 26

TF1
20.20 Football «Coupe du monde 2010 : 1C/2D (1/8 de finale)».
22.25 Coupe du monde «Le mag».
22.55 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
ou
20.45 Les experts Miami. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 La soirée inattendue. Divertissement de P. Sabatier, avec Kad Merad, Olivier Baroux, Yannick Noah, Amel Bent, Franck Dubosc, Roland Magdane, etc.
22.50 On n'est pas couché.
ou
20.20 Coupe du monde de football 2010 «1C/2D (1/8 de finale)».

FRANCE 3
20.35 Le bal des célibataires ★. Téléfilm avec Cristiana Reali (3h32). *Caricatural.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le trésor des Nibelungen» ★★. *Pas mal.*
22.25 Dans une prochaine vie ★. Téléfilm avec Edgar Selge (1h19). *Peu intéressant.*

M6
20.40 Mercy's hospital (7, 8 et 9/22) ★★. Série ⓾. *Pas mal.*
23.05 Women's murderclub ⓾.

CANAL +
20.45 La Sicilienne ★★. Drame (2007) de M. Amenta, avec Veronica d'Agostino (1h48) ⓾. (voir Sélection)
ou
20.45 Coupe du monde 2010 «1C/2D (1/8 de finale)».

Dimanche 27

TF1
20.20 Football «Coupe du monde 2010 : 1B/2A (1/8 de finale)».
22.25 Coupe du monde «Le mag».
22.55 Les experts. Série ⓾.
ou
20.45 Mon beau-père et moi ★★. Comédie (2000) de J. Roach, avec Ben Stiller (1h47). (voir Sélection)

FRANCE 2
20.35 Sa mère ou moi ★. Comédie (2005) de R. Luketic, avec Jennifer Lopez, Jane Fonda (1h38). *Raté.*
ou
20.20 Coupe du monde de football 2010 «1B/2A (1/8 de finale)».
22.15 Faites entrer l'accusé «David Hotyat...». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.35 Les vacances en chansons. Divertissement.
22.50 Le plus beau jour de ma vie ★★. *Pas mal, mais très long.*

ARTE
D'une monarchie à l'autre
20.40 L'allée du roi ★★★. Téléfilm avec Dominique Blanc, Didier Sandre (1h53). (voir Sélection)
22.25 Bernadotte et la monarchie de Suède ★★. *Intéressant.*

M6
20.40 Zone interdite «Mariage...».
22.45 Enquête exclusive.

CANAL +
20.45 Je vais te manquer ★. Comédie (2009) de A. Sthers (1h32). *Raté.*
ou
20.45 Coupe du monde 2010 «1B/2A (1/8 de finale)».

Lundi 28

TF1
20.20 Football «Coupe du monde 2010 : 1G/2H (1/8 de finale)».
22.25 Coupe du monde «Le mag».
22.55 New York section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.
ou
20.45 Joséphine, ange gardien «La vérité en face» ★★. *Bien ficelé.*

FRANCE 2
20.35 The closer. Série ⓬.
22.25 Complément d'enquête.
ou
20.20 Coupe du monde de football 2010 «1G/2H (1/8 de finale)».

FRANCE 3
20.35 Pièces à conviction «Assiette tous risques». Magazine.
23.00 Mad Max 2 «Le défi» ★★. Science-fiction (1981) de George Miller, avec Mel Gibson (1h31) ⓬. *Efficace, mais très violent.*

ARTE
20.35 The host ★★. Horreur (2006) de Bong Joon-ho (1h54). *Amusant.*
22.30 Découvrir un opéra.
23.35 Red dust ★★. Drame en VO (2004) de Tom Hooper, avec Hilary Swank, C. Ejiofor (1h46). *Poignant.*

M6
20.40 L'amour est dans le pré.
22.15 Les Français, l'amour... ⓬.

CANAL +
20.45 Adieu de Gaulle, adieu ★★. Téléfilm avec Pierre Vernier, Didier Bezace (1h27). *Bien ficelé.*
ou
20.45 Coupe du monde 2010 «1G/2H (1/8 de finale)».

Mardi 29

TF1
20.20 Football «Coupe du monde 2010 : 1H/2G (1/8 de finale)».
22.25 Coupe du monde «Le mag».
22.55 Dr. House ★★★. Série ⓾.
ou
20.45 Dr. House ★★★. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Paul et ses femmes ★. Téléfilm avec Wladimir Yordanoff, Barbara Schulz. *Décevant.*
22.05 Rambo III ★★. Aventures (1988) de P. MacDonald, avec S. Stallone (1h42) ⓾. *Spectaculaire.*
00.05 Les inconnus dans la maison ★★. Drame en NB (1942) de H. Decoin, avec Raimu (1h30). *Excellent.*
ou
20.20 Coupe du monde de football 2010 «1H/2G (1/8 de finale)».

FRANCE 3
20.35 Commissaire Brunetti «Mort à la Fenice» ★. Téléfilm avec Uwe Kockisch. *Très moyen.*
22.40 Ces Français qui ont choisi Hitler. Documentaire.

ARTE
Je consomme, donc je suis
20.35 Vivez, prospérez, consommez…. Documentaire.
21.30 Un an d'abstinence.
22.35 The killing (13 et 14/20) ★★.

M6
20.40 Pékin Express, la route du bout du monde «La grande finale à Ushuaia».

CANAL +
20.45 Coupe du monde 2010 «1H/2G (1/8 de finale)».

Mercredi 30

TF1
20.45 Esprits criminels : «Le caméléon», «Femmes en danger», «Amnésie», «De l'autre côté». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.55 Preuves à l'appui. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 C'est à vous de juger «L'affaire Dominici». Théâtre de Marc Fayet, mise en scène de Robert Hossein, avec Pierre Santini.
22.30 Panique dans l'oreillette

FRANCE 3
20.35 Coup de chaleur ★★. Téléfilm avec Emmanuelle Bach, Bruno Wolkowitch. *Très prenant.*
22.40 Les sauveteurs de nos vacances. Documentaire.

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Les otages d'Entebbe» ★★. *Pas mal.*
21.25 Les mercredis de l'histoire «L'empreinte de Tito» ★★★. *Excellent.*
22.25 Le dessous des cartes.
22.40 Daratt (saison sèche) ★★. Drame (2006) de Mahamat-Saleh Haroun (1h32). *Poignant.*

M6
20.40 E=M6 «Famille, travail, vacances : Comment trouver le bon rythme ?». Magazine.
22.30 Dans un monde à part «Les pêcheurs en haute mer». Magazine.

CANAL +
20.45 Tellement proches ★★. Comédie (2009) de É. Toledano et O. Nakache, avec Vincent Elbaz, Isabelle Carré (1h39). (voir Sélection)

Jeudi 1er

TF1
20.45 Les mondes d'Ushuaia «La sagesse des peuples». Magazine.
22.45 L'arme fatale 2 ★★. Policier (1989) de Richard Donner, avec Mel Gibson, Danny Glover (1h51) ⓾. *Réjouissant, mais très violent.*

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Sur le volcan», «Les pionniers du Mozambique», «Ruée sur l'aloe vera». Magazine.
22.45 Sous le soleil, les étoiles. Magazine de D. Schick, avec Mathieu Amalric, Romane Bohringer, Oxmo Puccino, Brigitte Engerer, etc.

FRANCE 3
20.35 Plus belle la vie. Série avec Michel Cordes, Cécilia Hornus.
23.00 Pas de printemps pour Marnie ★★. Policier (1964) de A. Hitchcock, avec Sean Connery, Tippi Hedren (2h05) ⓾. *Prenant.*

ARTE
Le rêve américain
20.35 American graffiti ★★. Comédie (1973) de G. Lucas, avec Richard Dreyfuss (1h47). (voir Sélection)
22.25 Surf now, apocalypse later.
23.20 Chuck Berry «Live at BBC Theatre, 1972».

M6
20.40 Bones. Série.
23.50 Riders ★. Policier (2002) de Gérard Pirès, avec Stephen Dorff (1h14) ⓾. *Inconsistant.*

CANAL +
20.45 Flashforward (1 et 2/24) ★★. Série avec J. Fiennes ⓾. *Prenant.*

Vendredi 2

TF1
20.20 Football «Coupe du monde 2010 : 1/4 de finale».
22.25 Coupe du monde «Le mag».
23.00 Link, la vie en face.
ou
20.45 Les experts Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le tuteur «Père sous X» ★★. Téléfilm avec Roland Magdane (1h27). *Émouvant, mais peu crédible.*
22.05 FBI portés disparus ⓬.
ou
20.20 Coupe du monde de football 2010 «1/4 de finale».

FRANCE 3
20.35 Thalassa «De la Patagonie aux îles Salomon…». Magazine.
23.05 Éden Roc, le paradis des stars. Documentaire.

ARTE
20.35 Harcèlement ★★. Téléfilm avec David Morrissey, Tara Fitzgerald (1h33). *Excellent.*
22.10 Jet-stream, la rivière du vent. Documentaire.
22.55 Grand format «La secte des grandes plaines» ★★. *Intéressant.*

M6
20.40 NCIS, Los Angeles «La manière forte». Série ⓾.
21.25 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.45 Celle que j'aime ★. Comédie (2008) de Élie Chouraqui, avec Barbara Schulz (1h40). *Artificiel.*

SÉLECTION


Arte - J.-C. Guillon

L'allée du roi - Françoise Chandernagor a consacré un livre à Françoise d'Aubigné, future marquise de Maintenon et presque reine de France. De sa naissance, dans une prison, en passant par son enfance misérable, son mariage à 16 ans avec le poète Scarron, jusqu'aux années passées comme gouvernante des bâtards du roi, etc., ce sont tous les épisodes de sa vie qui sont racontés. Pour illustrer ce destin, fait de souffrances, de violences et de drames, mais aussi de courage, de douceur et d'amour, il fallait une production exceptionnelle. Tout, depuis l'adaptation, les dialogues, la mise en scène, la photographie, jusqu'aux décors et costumes, tout a été réuni pour offrir une œuvre qui est un régal pour les yeux, le cœur et l'esprit. Dominique Blanc illumine le film de sa finesse et de son émotion, et Didier Sandre restitue au Roi Soleil sa grandeur, sa majesté, mais aussi sa sensibilité et sa spiritualité. ***Dimanche 27, sur Arte, à 20h40.***

La Sicilienne - En Sicile, Rita mène une vie tranquille, jusqu'au jour où son père est assassiné. La jeune fille de 17 ans prend le risque de rompre la loi du silence et d'aller témoigner contre la mafia. C'est une histoire vraie que retrace Marco Amenta dans ce film. Malgré quelques défauts et maladresses, on est subjugué par la détermination et le courage de cette jeune fille, magistralement interprétée par Veronica d'Agostino. ***Samedi 26, sur Canal +, à 20h45.***

Mon beau-père et moi - Greg, un modeste infirmier, désire épouser Pam, laquelle veut le présenter à ses parents. Robert De Niro, en père possessif et coincé, est épatant, tout comme Ben Stiller. Certes, tout cela ne sort guère des conventions, mais le réalisateur a su mener sa comédie avec l'entrain et la bonne humeur qui convenaient. C'est dire si ce spectacle bon enfant (et familial) est drôle et souvent très attachant. ***Dimanche 27, sur TF1, à 20h45.***

Tellement proches - Tous les samedis, Alain est obligé de dîner avec la fratrie de son épouse. La famille, on ne la supporte pas, mais on ne peut s'en passer. Telle est la morale souriante de cette comédie qui décrit les liens complexes entre frères et sœurs. Le début part sur les chapeaux de roue, avec une succession de gags très amusants. Mais, vers le milieu du film, le rythme se relâche un peu, et certaines scènes deviennent outrancières. ***Mercredi 30, sur Canal +, à 20h45.***

American graffiti - À la veille de leur départ pour l'université, quatre copains font une dernière virée, à la recherche d'une jeune fille pour finir la soirée. Ce film est une sorte de road-movie urbain qui se passe en 1962. Cet hommage d'un jeune cinéaste (George Lucas n'avait que 29 ans) à ses souvenirs de jeunesse est finement réalisé. La musique rock des années 60 ponctue les péripéties, mais l'ensemble a beaucoup vieilli. ***Jeudi 1er, sur Arte, à 20h35.***

Agricultures miniatures

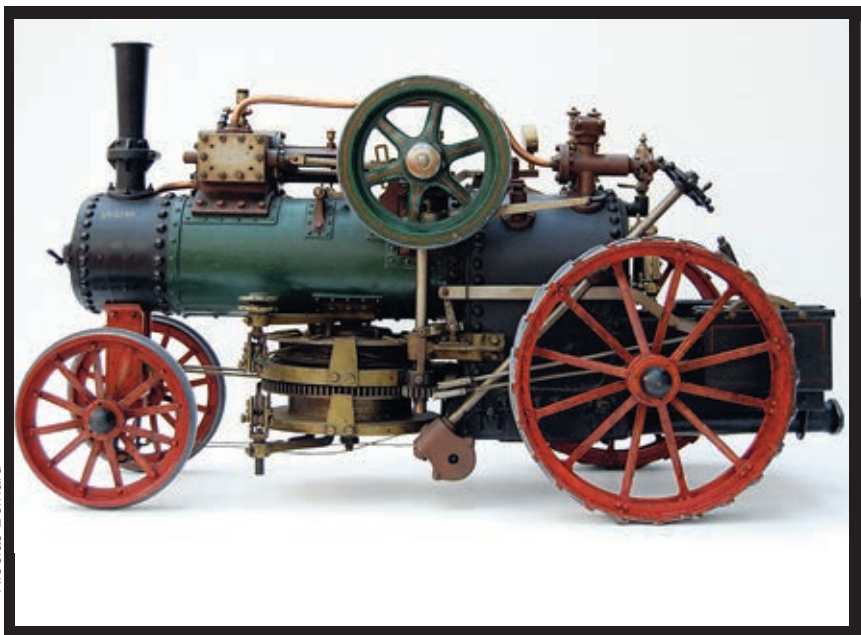
Le modèle réduit agricole s'expose

20 ans… Et une nouvelle exposition : Le Compa - Conservatoire de l'agriculture, situé à Chartres, a été créé en 1990. Il fête donc ses 20 ans en 2010 et le fait de la plus belle des manières. Depuis le 5 juin et jusqu'au 12 décembre 2010, ce musée présente *«Agricultures miniatures»*, 80 maquettes agricoles de France, de Hongrie et des États-Unis. Qu'elles soient de fabrication industrielle ou de conception artisanale, d'hier ou d'aujourd'hui, elles témoignent toutes de l'histoire du maquettisme agricole du XIX^{ème} siècle à aujourd'hui.

Les 120m^2 de la galerie expose donc plus de 200 ans d'évolution du machinisme agricole et de sa représentation à travers des maquettes (petit modèle d'une sculpture, selon Larousse), des modèles réduits (reproduction à petite échelle), des miniatures (normalement une image peinte ou une petite peinture mais également modèle réduit) et des jouets.

La mise en scène de cette nouvelle exposition a été soigneusement élaborée en trois parties. En introduction, une série de tracteurs Lanz qui démontre de visu le travail des fous du modèle réduit : le tracteur grandeur nature est présent et, à côté, des réductions aux dimensions 1/10ème, 1/16ème, 1/32ème, 1/43ème, 1/64ème et 1/87ème. Le visiteur débute par la découverte de maquettes de constructeurs d'engins, couvrant la période allant du xixe siècle à 1930. On y croise notamment une représentation du stand du constructeur américain Deering lors de l'Exposition universelle de Paris en 1900. On y trouve aussi des modèles de constructeurs hongrois (tracteurs et batteuses HSCS) et tchèque (semoir Mélichar).

Changement de décor pour la deuxième partie, orientée pédagogie : dans une ambiance salle de classe ont été rassemblées des maquettes pédagogiques pour la période xixe siècle - années 1950-1960. Dessins techniques de machines agricoles réalisés par des élèves de ce qui s'appelait alors l'Institut agronomique de Grignon (aujourd'hui AgroParisTech), photographies et bien sûr à nouveau des objets en taille réduite. Cinq herses miniatures, notamment, sont exposées, illustrant le travail d'observation et de manipulation (démontage/remontage) qui faisait partie intégrante de l'enseignement agricole technique. À ne pas manquer : douze maquettes de l'institut hongrois Georgikon, qui utilisait une collection de modèles pour ses étudiants dès 1789. Cette série est construite au 1/5ème et au 1/10ème et constitue des répliques fidèles et animées des machines de l'époque.



Nicolas Bernard

L'exposition du Compa présente 80 maquettes couvrant plus de deux siècles de machinisme agricole. Ici, un locotreuil hongrois à vapeur, Hegedus Lajos, vers 1930.



Expo

«Agricultures miniatures» **est ouverte du mardi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ainsi que le week-end et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Compa Pont de Mainvilliers 28000 Chartres 02 37 84 15 00**

La fin du parcours est plus ludique et est consacrée aux maquettes de loisirs. Avec la première guerre mondiale qui *«sonne le glas des grandes manifestations et des expositions universelles»* d'une part et avec l'évolution des méthodes d'enseignement - le théorique est préféré au pratique - d'autre part, la maquette perd son statut d'objet *«sérieux»* pour devenir une passion de collectionneurs et d'amateurs *«pour le plaisir»*. C'est donc cette facette qui termine cette exposition, présentant notamment les réalisations de deux grandes figures de la miniature, de la maquette, du modèle réduit agricole : Jean Chérouvrier, collectionneur et maquettiste, ingénieur qui rassemble, avant de construire, toutes les documentations dont il a besoin et Marcel Yerly, constructeur de maquette au 1/5ème pendant 45 ans et dont la collection provient du Jura (100 maquettes en bois visibles à Clairvaux-les-lacs).

Pour les objets venant de France, le Musée du vivant - AgroParisTech, le musée des machines à nourrir le monde, des collections particulières, Agri Coll Association et le Compa ont été sollicités. Mais le plus remarquable est sans doute le prêt du musée hongrois de l'agriculture de Budapest, qui dispose, dans cette ville, de 12 000m^2 pour présenter des machines, engins et outils agricoles.

THIERRY MICHEL

Semences CERTIFIÉES
c'est tout compris

Agence Droit Devant

